

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITE DE DSCHANG

UNIVERSITY OF DSCHANG

Scholae Thesaurus Dschangensis Ibi Cordum

BP 96, Dschang (Cameroun)

Tél. /Fax (237) 233 451 381

Website : [http// www.univ-dschang.org](http://www.univ-dschang.org)

Email : ndsrectorat@univ-dschang.org



**FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION**

FACULTY OF ECONOMICS AND
MANAGEMENT

Décanat

The Dean's Office

BP 110, Dschang (Cameroun)

Tel / Fax (237) 699 22 86 92 / 678 19 33 22

E-Mail : faculte.scienceseconomiques@univ-dschang.org

Département de Finance-Comptabilité

**PRODUCTION ET UTILISATION DE L'INFORMATION
COMPTABLE DANS LES ENTREPRISES FAMILIALES
AU CAMEROUN**

**Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du
diplôme de Master of Science (M.Sc) en Science de Gestion**

Option : Comptabilité-Finance

Rédigé par :

FOKOU Borice

CM04-11SEG0569

Maîtrise en Sciences de Gestion

SUPERVISEUR :

Pr FEUDJO Jules Roger

ENCADREUR :

Dr SIMO Boniface

Chargé de cours FSEG/UDs

Avril 2017

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITE DE DSCHANG

UNIVERSITY OF DSCHANG

Scholae Thesaurus Dschangensis Ibi Cordum

BP 96, Dschang (Cameroun)

Tél. /Fax (237) 233 451 381

Website : [http// www.univ-dschang.org](http://www.univ-dschang.org)

Email : udsrectorat@univ-dschang.org



**FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION**

FACULTY OF ECONOMICS AND
MANAGEMENT

Décanat

The Dean's Office

BP 110, Dschang (Cameroun)

Tel / Fax (237) 699 22 86 92 / 678 19 33 22

E-mail: faculte.scienceseconomiques@univ-dschang.org

Département de Finance-Comptabilité

**PRODUCTION ET UTILISATION DE L'INFORMATION
COMPTABLE DANS LES ENTREPRISES FAMILIALES
AU CAMEROUN**

**Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du
diplôme de Master of Science (M.Sc) en Science de Gestion**

Option : Comptabilité-Finance

Rédigé par :

FOKOU Borice

CM04-11SEG0569

Maîtrise en Sciences de Gestion

SUPERVISEUR :

Pr FEUDJO Jules Roger

ENCADREUR :

Dr SIMO Boniface

Chargé de cours FSEG/UDs

Avril 2017

FICHE DE CERTIFICATION DE L'ORIGINALITE DU TRAVAIL

Je soussigné, FOKOU Borice, régulièrement inscrit à l'université de Dschang au matricule CM04-11SEG0569, atteste que le présent mémoire intitulé : « **Production et utilisation de l'information comptable dans les entreprises familiales au Cameroun** » est le fruit de mes propres travaux effectués à l'université de Dschang (Uds) sous l'encadrement de Dr SIMO Boniface, chargé de cours à la Faculté des Sciences Economiques et des Gestion.

Ce mémoire est authentique et n'a pas été antérieurement soutenu pour l'acquisition de quelque grade universitaire que ce soit.

Visa et nom de l'encadreur

Dr. SIMO Boniface

Date.....

Visa et nom de l'auteur

FOKOU Borice

Date.....

FICHE DE CERTIFICATION DES CORRECTIONS DU TRAVAIL

Ce mémoire de Master of Sciences en Sciences de Gestion, option Comptabilité et Finance, intitulé « **Production et utilisation de l'information comptable dans les entreprises familiales au Cameroun** » a fait l'objet d'une soutenance publique le 17 avril 2017 à l'Université de Dschang par Monsieur FOKOU Borice.

Il a été revu et corrigé selon les critiques et commentaires des membres du jury.

Visa et nom du Président du Jury

Pr. NINGAYE Paul

Date.....

Visa et nom de l'examineur

Dr. WANDJI Georges

Date.....

Visa et nom de l'encadreur

Dr. SIMO Boniface

Date.....

SOMMAIRE

FICHE DE CERTIFICATION DE L'ORIGINALITE DU TRAVAIL	i
FICHE DE CERTIFICATION DES CORRECTIONS DU	ii
TRAVAIL.....	ii
SOMMAIRE	iii
DEDICACE	v
REMERCIEMENTS	vi
RESUME	viii
ABSTRACT.....	ix
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES.....	x
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES	xi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I- Contexte de la recherche.....	2
II- Problématique.....	4
III- Objectifs de la recherche	7
IV- Intérêt de la recherche	7
V- Bases d'hypothèses et hypothèses de la recherche	7
VI- Démarche méthodologique.....	14
VII- Plan du travail.....	15
I ^{ère} PARTIE : CADRE THEORIQUE DE LA PRODUCTION ET DE L'UTILISATION DES INFORMATIONS COMPTABLES, ET DE L'ENTREPRISE FAMILIALE.....	16
CHAPITRE 1 : LE SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE : Principal outil de production et de diffusion de l'information comptable	17
Section 1 : Le concept de Système d'Information Comptable et la production de données comptables	17
Section 2 : L'utilité ou l'utilisation des informations comptables produites	31
CHAPITRE II : L'ENTREPRISE FAMILIALE AU CAMEROUN ET, PRODUCTION ET UTILISATION DE L'INFORMATION COMPTABLE	43
Section 1 : Généralité sur les entreprises familiales.....	43
Section 2 : Caractéristiques théoriques de l'entreprise familiale au Cameroun	46
II ^{ème} PARTIE : METHODOLOGIE, ANALYSE ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS	63
CHAPITRE III : METHODOLOGIE D'ETUDE.....	64

Section 1 : Canevas méthodologique	64
Section 2 : Méthodes de traitement et d'analyse des données et caractérisation du service comptable des entreprises prospectées.	73
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	79
Section 1 : Résultats de l'analyse descriptive ou du tri à plat	79
CONCLUSION GENERALE ET	94
RECOMMANDATIONS	94
Section 1 : Synthèse des résultats de la recherche	95
Section 2 : Recommandation en vue de l'amélioration de la qualité de la production des informations comptables dans les entreprises familiales.....	96
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	98
ANNEXES	98
TABLE DE MATIERES	98

DEDICACE

Je dédie ce travail à mon feu père, papa NOUBI Jean-Pierre, et à ma maman chérie, BEUTCHOM Hélène, qui n'ont ménagé aucun effort pour m'inculquer le sens de l'honnêteté, de l'humilité et du travail.

REMERCIEMENTS

L'obtention d'un Master 2 était un rêve pour moi mais, plusieurs personnes ont contribué à sa réalisation, pour mon plus grand bonheur. Je tiens à leur exprimer ma gratitude. En rendant grâce à Dieu pour tous ses hauts faits, et sans prétention à l'exhaustivité, j'aimerais dire merci :

- Au Professeur FEUDJO Jules Roger, Agrégé en Sciences de Gestion, Vice Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Dschang, pour avoir accepté de superviser ce travail, et pour son soutien intellectuel, sa disponibilité et l'esprit de partage qu'il nous a témoigné dès l'entame de notre formation.
- A mon encadreur, le Dr. SIMO Boniface, enseignant à la Faculté des Sciences Economiques et de gestion de l'Université de Dschang, pour la confiance qu'il m'a témoigné en acceptant d'encadrer ce travail. Son soutien, ses conseils, sa rigueur et la pertinence des remarques qu'il a faites tant sur ma personne que sur mon travail, m'ont accompagné tout au long de ce dernier. Docteur, recevez mes sincères remerciements ;
- A tous les enseignants intervenant à l'école doctorale ainsi qu'à tout le personnel administratif de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Dschang ;
- Aux Doctorants DJOUENANG Serge, KUIPOU T. Christophe, pour leurs diverses contributions dans la réalisation de ce travail ;
- A tous mes amis et camarades de Master dont la solidarité et les expériences ont donné un coup de pouce au dénouement de ce travail. Je pense particulièrement à GUEMNO CHOUDJA Raoul, YEPDO Florentin, AKOSO NEBASI Wilfred; qu'ils trouvent tous ici ma profonde reconnaissance ;
- A toute ma famille, pour leur affection et leur soutien permanents et inconditionnels ;
- A Monsieur KAM YEMDJIE Roméo et toute la famille YEMDJIE pour leur soutien, leur encadrement et leurs conseils, recevez ma gratitude ;

- A la famille FOSSI Gabriel pour leur soutien et leurs prières. j'exprime ici toute ma reconnaissance ;
- A Monsieur TCHAMDEU Jean-Pierre pour son soutien inconditionnel et ses multiples conseils ;
- A mes amis Blondel, Filbert, Hermann, Valery, Liliane, ...;
- A mes sœurs Nadège, Doriane, Iris et à mes voisins de cité ;
- A mon frère KUITCHE TAMO Georges pour le soutien et les encouragements ;
- A mon frère SONAGOU NKANKEU Borice et son épouse pour leur soutien permanent et inconditionnel ;
- A l'AJES-BATIE, pour les encouragements, les relectures, les critiques, etc. Mes frères et sœurs, trouvez ici ma profonde gratitude.

La liste ne pouvant être exhaustive, je remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce travail, que le DIEU Tout Puissant leur soit reconnaissant.

RESUME

L'importance accordée par la littérature aux informations comptables n'est pas la même lorsqu'on fait une observation empirique. Ce constat nous a amené à réfléchir sur cette contradiction, l'objectif étant de voir l'importance accordée aux informations comptables dans les entreprises camerounaises. Nous avons choisi pour champ d'application les entreprises familiales camerounaises, ce choix est justifié par le nombre élevé d'entreprises familiales dans le tissu économique camerounais. Pour atteindre notre objectif, nous avons réalisé une enquête auprès de 61 entreprises familiales camerounaises et avons obtenu, grâce au tri à plat, les résultats selon lesquels les entreprises familiales camerounaises respectent les normes et principes comptables en vigueur, et puis qu'elles produisent les informations comptables principalement pour satisfaire l'autorité fiscale. Nous avons également, grâce à la régression logistique, obtenu le résultat selon lequel, les caractéristiques propres aux dirigeants et à l'entreprise influent sur la production et l'utilisation des informations comptables.

Mots clés : Système d'Information Comptable, Contingence comportementale, contingence structurelle, Entreprise familiale.

ABSTRACT

The importance given by the literature to accounting information is not the same when making an empirical observation. This observation led us to reflect on this contradiction, the objective being to see the importance given to accounting information in Cameroonian companies. We have chosen Cameroonian family businesses as their field of application. This choice is justified by the high number of family businesses in Cameroon's economic fabric. In order to meet our objective, we carried out a survey of 61 Cameroonian family enterprises and obtained, due to the flat sorting, the results according to which the Cameroonian family enterprises comply with the standards and accounting principles in force and produce Accounting information mainly to satisfy the tax authority. Due to the logistic regression, we also obtained the result that the characteristics of managers and the company influence the production and use of accounting information.

Keywords : Accounting Information System, Behavioral Contingency, Structural Contingency, Family Business.

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Figure 1 : Modèle conceptuel de la recherche	70
Tableau 1 : Les caractéristiques principales des méthodes quantitative et qualitative.....	65
Tableau 2 : Caractéristiques des répondants	67
Tableau 3 : Opérationnalisation des variables.....	72
Tableau 4 : Caractérisation du service comptable.....	76
Tableau 5 : Caractéristiques des entreprises prospectées.....	79
Tableau 6 : Caractéristiques du dirigeant.....	81
Tableau 7 : Caractérisation de l'intérêt accordé aux normes et principes.....	82
Tableau 8 : Mise en exergue des raisons de la production des informations comptables.....	84
Tableau 9 : Résultats de la régression logistique ordinale.....	86
Tableau 10 : Appréciation du degré d'importance accordée aux Informations complémentaires.....	89
Tableau 11 : Analyse en composante principale.....	90
Tableau 12 : ACP du facteur Importance accordée aux informations complémentaires.....	90
Tableau 13 : Matrice des composantes.....	91
Tableau 14 : Régression linéaire en utilisant l'indice.....	91

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

- AUDC** : Acte Uniforme OHADA relatif au Droit Comptable
- CEMAC** : Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
- CREDOC** : Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie
- DAF** : Directeur Administratif et Financier
- DG** : Directeur Général
- DSCE** : Document pour la stratégie, la croissance et l'emploi
- FMI** : Fond Monétaire International
- GE** : Grandes entreprises
- INS** : Institut National de la Statistique
- INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- ME** : Moyennes Entreprises
- NTIC** : Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
- OCAM** : Organisation Commune Africaine et Malgache
- OCDE** : Organisation de coopération et de développement économique
- OHADA** : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
- ONECCA** : Ordre National des Experts Comptables du Cameroun
- PE** : Petites Entreprises
- PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- RGE** : Recensement Général des Entreprises
- SA** : Société Anonyme
- SARL** : Société à Responsabilité Limitée
- SCS** : Société en Commandite Simple
- SI** : Système d'Information
- SIC** : Système d'Information Comptable
- SICF** : Système d'Information Comptable et Financière
- SNC** : Société en Nom Collectif
- TIC** : Technologies de l'Information et de la Communication
- TPE** : Très Petites Entreprises

INTRODUCTION GENERALE

I- Contexte de la recherche

Parmi les nombreuses interrogations qui suscitent la curiosité aujourd'hui, il en est une qui frappe tout observateur attentif, le problème de faillite des entreprises. En France par exemple, Malgré les espoirs de reprise, le nombre de faillites d'entreprises reste à un niveau très élevé. Les dernières statistiques de la banque de France montrent qu'à fin mars, le nombre de défaillances enregistrées sur les douze derniers mois était en hausse de 0,8% pour atteindre 63.775.¹Ces chiffres sont encore plus élevés dans les pays d'Afrique subsaharienne en général et au Cameroun en particulier. En effet, plus de 60% des entreprises tombent en faillite avant 5ans d'activités au Cameroun². En plus, le DSCE (Document pour la stratégie, la croissance et l'emploi) a montré en 2009 que le taux de morbidité des entreprises au Cameroun est de 32%. Selon le rapport de l'Institut National de la Statistique sur La démographie des entreprises en 2010, le taux de fermetures d'entreprises sociétaires se situe à 20%, l'essentiel de ces fermetures est constitué des SARL avec environ 900 emplois menacés de ce fait ; soit une moyenne de 78 emplois menacés par entreprise sinistrée. Il y a là des raisons majeures de s'interroger sur le devenir de notre économie et de façon précise sur les causes de ces faillites récurrentes. Si la mauvaise gestion est généralement avancée pour expliquer ces faillites, la littérature apporte des précisions ; des compétences insuffisantes en gestion opérationnelle de l'entreprise (Hall et Young, 1991), des compétences insuffisantes en comptabilité ou en finance (Wichman, 1983; Haswell et Holmes, 1989), des difficultés pour contrôler les activités, le personnel ou les coûts (Sheldon, 1994).

On observe qu'en Afrique noire, l'entreprise familiale occupe encore une place plus importante que dans les sociétés capitalistes marquées par la désagrégation de la cellule familiale (Boungou Bazika, 2004).Selon le même auteur, l'entreprise familiale possède une autre fonction non moins importante dans les pays africains, celle de pourvoyeuse et de gestion des emplois à faible coût. Si elle ne remplissait pas cette fonction, un grand nombre de personnes n'aurait pas pu s'insérer dans le monde de l'entreprise. On peut comprendre le rôle majeur que jouent les entreprises familiales dans un contexte où le chômage bat son plein.

En effet, selon le dernier Recensement Général des Entreprises (RGE) de l'Institut National de la Statistique (INS), il existe 93.969 entreprises au Cameroun dont environ 99% sont des PME (Dénis et Lenora, 2013). Les PME assurent plus de 70% dans la création des emplois au Cameroun et leur contribution dans l'économie est estimée à plus de 3 000

¹ Journal le Figaro, Publié le 09/06/2015 à 13:01

² Business Jeune Magazine

Milliards FCFA.³Tout ceci laisse entrevoir l'importante contribution de ce type d'entreprises (dont 89% sont des entreprises individuelles⁴ pouvant donc être considérées comme familiale) dans le tissu économique du Cameroun.

Ainsi, les entreprises familiales, caractérisées longtemps d'irrationnelles et d'inefficaces en raison des prétendus conflits familiaux, de leur direction improvisée et du manque d'ouverture aux techniques modernes de gestion ont été méprisées et volontairement ignorées. Cependant, les échecs retentissants qu'ont connus des sociétés dotées d'une technostucture, au cours de ces vingt dernières années, y compris pendant la période actuelle, et l'apparition de sociétés de taille modeste du secteur de la nouvelle économie, ont provoqué un revirement des tendances(J.-J.Croutsche et B.Ganidis, 2008). J. Allouche et B. Amann (1997), pendant la période 1989-1992, ont comparé 47 couples d'entreprises, les unes familiales et les autres non familiales, et ont abouti à des résultats qui plaident en faveur des premières. Leurs constatations essentielles se résument ainsi : Les firmes familiales ayant un coefficient d'endettement plus faible mais un ratio de liquidité plus élevé que les autres entreprises, suivent une politique financière plus prudente. Avec la mondialisation des économies aujourd'hui, ces entreprises se doivent d'assurer leur survie et leur pérennité. Il se pose donc le problème de performance, ce qui contraint leurs dirigeants à adopter des outils leur permettant de produire des biens et services compétitifs mais surtout de contrôler la situation de leurs patrimoines. L'absence fréquente de ces outils de gestion expliquerait un certain nombre de faillites (Holmes et Nicholls, 1988 ; McMahon et Holmes, 1991 ; Colot et Michel, 1996). En outre, La carence des outils de gestion utilisés par les dirigeants des PME a, depuis longtemps, été perçue comme facteur contribuant aux difficultés financières et à la faillite de certaines de ces entreprises (Keasy et Watson, 1991 ; Graham, 1994). La comptabilité à travers un système de collecte, de traitement et de diffusion des informations est entre autres l'un de ces outils de contrôle de l'état des richesses mais aussi un outil d'aide à la décision. Dans un environnement turbulent et incertain, la performance de toute entreprise repose sur sa capacité à maîtriser l'information (Ngongang, 2005).

Comme l'observe Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie, dans la préface de l'ouvrage *L'intelligence économique et stratégique dans les entreprises françaises*, « *L'information est devenue une matière première essentielle au bon fonctionnement de*

³ « *le défis du financement des pme* », Finance pour tous : Promouvoir l'Inclusion Financière en Afrique Centrale. Conférence Régionale CEEAC, Brazzaville, Congo (Afriland First Bank), le 23 Mars 2015

⁴ RGE, 2009

l'entreprise, quasiment un facteur de production en soi ». Colasse (1997) s'inscrit dans cette même idée car, selon lui, la comptabilité est le principal système d'information de l'entreprise. De nos jours, avec les progrès technologiques et la complexité des informations à manipuler, il devient impératif d'élaborer des systèmes d'information informatisés. Certaines études identifient une association entre la croissance des PME et l'utilisation d'un système d'information comptable (Gorton, 1999).

Pour Bounbou Bazika (2004), l'entreprise familiale continue encore à demeurer le creuset où se forge bon nombre d'entrepreneurs africains. C'est donc dans un contexte Camerounais dont la quasi-totalité des entreprises sont des PME parmi lesquelles une majorité d'entreprises familiales qu'il nous est paru utile d'intituler notre travail, «Production et utilisation de l'information comptable dans les entreprises familiales au Cameroun».

II- Problématique

Alors que toute PME, (même de quelques salariés), doit procéder chaque année au moins à un diagnostic financier global et à une appréciation de la situation économique, afin de prendre la mesure des actions à engager à courte échéance pour orienter l'entreprise⁵ et partant du constat que plusieurs entreprises camerounaises, ferment pendant les cinq premières années d'existence ; du fait que beaucoup d'entre elles ne tiennent pas de comptabilité, et par conséquent n'ont pas accès à des données chiffrées fiables pour leurs prises de décisions, il est nécessaire pour toute entreprises de mettre sur pied une comptabilité. Et pour ce faire de nos jours, il devient nécessaire, voire indispensable d'avoir recours aux TIC (Technologie de l'information et de la communication). En effet, comme le souligne A. Lajmi (2005), « les TIC augmentent la capacité de collecte, de traitement et d'analyse des informations ». Cette utilisation des TIC passe notamment par la mise en place d'un système d'information comptable automatisé. Disle (2010) pense que les chiffres comptables constituent une source d'informations pertinentes s'ils permettent d'apprécier la valeur de l'entreprise et offrent aux investisseurs la possibilité de réaliser, confirmer et revoir leurs estimations. D'après Ngongang (2005), le système d'information comptable est le premier système d'information de l'entreprise. Par ailleurs, comme l'ont démontré Keasy et

⁵ Philippe Mauge et Bernard Méheut, « Gestion de la PME », Edition J. Delmas et C^{ie} 75006, Paris, 1^{ère} édition, page A⁸

Watson (1991) ; et Graham (1994), l'utilisation de l'information comptable à des fins de décisions opérationnelles permet de réduire la probabilité de faillite. Tout ceci laisse entrevoir la nécessité d'un système de collecte ou de production des informations comptables pour les entreprises camerounaises en général et celles familiales en particulier. L'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit Comptable (AUDC) n'en dit pas moins. En effet, dans son article 69, il offre à chaque entreprise la latitude de déterminer les procédures nécessaires à la mise en place d'une organisation comptable permettant aussi bien un contrôle interne fiable que le contrôle externe, par l'intermédiaire, le cas échéant, de commissaires aux comptes, de la réalité des opérations et de la qualité des comptes, tout en favorisant la collecte des informations. L'Article 68 dispose : «La comptabilité régulièrement tenue peut être admise en justice pour servir de preuve entre les entreprises pour faits de commerce ou autres. Si elle a été irrégulièrement tenue, elle ne peut être invoquée par son auteur à son profit». On voit ici l'un des intérêts qu'ont les entreprises à produire des informations comptables. Parfois, malgré l'existence des systèmes de collecte, l'information produite par ceux-ci est sous utilisée dans certaines entreprises car produite, selon certains préjugés, uniquement pour rendre compte aux autorités fiscales. Mais cette sous-utilisation de l'information peut aussi être liée au fait que le dirigeant n'ait pas toutes les clés pour tirer profit de la valeur potentielle de l'information comptable dans ses prises de décision ou encore au fait que les informations comptables utiles ne soient pas disponibles au bon moment (Chapelier, 1994). Casta (2000) admet que la comptabilité financière constitue en tant que processus d'élaboration et de publication des états de synthèse annuelle ou consolidés, une source essentielle d'informations fiables. Si ces informations sont produites à temps et utilisées à bon escient, elles pourraient être une source de salut aussi bien pour l'entreprise que pour l'administration fiscale.

L'article 67 du même Acte précise : «Dans les entreprises qui ont recours à la technique de l'informatique pour la tenue de leur comptabilité, des documents informatiques écrits peuvent tenir lieu de journal et de livre d'inventaire ; dans ce cas, ils doivent être identifiés, numérotés et datés, dès leur établissement, par des moyens légaux offrant toute garantie de respect de la chronologie des opérations, de l'irréversibilité et de la durabilité des enregistrements comptables». Dans cet article, l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit Comptable (AUDC) envisage l'usage des TIC qui peuvent aider à résoudre le problème de délai pour la production et la diffusion des informations. Comme le mentionne Tort (2005), l'environnement technique et fonctionnel est principalement marqué par un

accroissement du rôle des directions comptables et financières et par une nette intégration des progrès technologiques dans l'organisation comptable des entreprises. Les NTIC (avec N pour Nouvelle) se caractérisent par des capacités de stockage, de traitement et de communication sans commune mesure avec les anciennes technologies (Reix, 1990). Les applications sont développées en référence aux "meilleures pratiques" du domaine et conduisent à une rationalisation des processus, une meilleure coordination, une plus grande efficacité (M. Boitier, 2002). Ainsi, les TIC se définissent comme des outils flexibles accroissant de façon importante les capacités d'enregistrement, de stockage, d'analyse et de transmission de l'information afin de répondre aux contraintes de prévision et de rapidité (Zuboff S., 1988, cité par Boulay, 2004).

Marchesnay (1982) montre que les documents comptables restent destinés en priorité à l'inspecteur des impôts. En contexte camerounais, Djongoué (2007) mentionne que la comptabilité dans la plupart des cas n'est tenue que pour des raisons fiscales, et les informations qui y sont enregistrées sont sérieusement censurées. Seules les opérations qu'on entend déclarer à l'administration fiscale sont communiquées au comptable pour l'enregistrement. Pour Djoutsa et al. (2013), l'affirmation selon laquelle une majorité de chefs d'entreprises produisent des états financiers uniquement pour satisfaire les objectifs légaux imposés par l'administration fiscale et l'Institut National de la Statistique (INS) correspond à la réalité de bon nombre d'entreprises au Cameroun.

Il apparaît que l'information comptable produite est indispensable au bon pilotage de l'entreprise, mais aussi que bon nombre d'entreprise ne la produisent pas, et d'autres encore le font pour des contraintes de fiscalité. La question qui jaillit de cette contradiction et qui constitue d'ailleurs la trame de notre travail est la suivante : **Quelle importance les entreprises familiales camerounaises accordent-elles à la production et à l'utilisation des informations comptables ? En d'autres termes, cette catégorie d'entreprises manifestent-elles un intérêt pour la production et l'utilisation des informations comptables ?** De cette question principale, découlent les questions subsidiaires suivantes :

- Les entreprises familiales camerounaises respectent-elles la norme et les principes OHADA lors de la production des informations comptables ?
- Pour quelle (s) raison(s), l'information est-elle produite dans ces entreprises ?
- Quelle est la qualité de l'information produite ?

III- Objectifs de la recherche

L'objectif de cette étude est de répondre à notre question de recherche et par voie de conséquence d'expliquer le comportement comptable des entreprises familiales camerounaises. En plus claire, nous voulons mesurer l'importance accordée aux informations comptables dans ces entreprises. Cet objectif nous amène à :

- Voir si les entreprises familiales camerounaises respectent les normes et principes comptables en vigueur ;
- Mettre en évidence les raisons de la production de cette information dans le contexte des entreprises familiales au Cameroun ;
- Voir l'intérêt que les dirigeants d'entreprises familiales camerounaises accordent aux données comptables.

IV- Intérêt de la recherche

Cette étude a un double intérêt, théorique et pratique.

Sur le plan théorique, cette étude sera une contribution à la littérature sur le sujet étudié, elle permettra aux lecteurs d'avoir des connaissances sur la problématique de la production de l'information comptable et son utilisation dans les entreprises familiales camerounaises.

Sur le plan pratique, les réflexions et dénouement de cette recherche aideront les dirigeants d'entreprises familiales dans leur gestion, en l'occurrence leur permettra d'être plus méticuleux dans la collecte, le traitement et la diffusion des informations sur la gestion de leurs entreprises, mais surtout sur l'usage qui doit être fait de ces informations pour améliorer leur gestion quotidienne.

V- Bases d'hypothèses et hypothèses de la recherche

Avec la mondialisation, la concurrence s'est accrue dans les différents secteurs d'activité, son corollaire est l'obligation de compétitivité des entreprises. Cette compétitivité passe aussi par la maîtrise des outils de prise de décision ; une activité de production de l'information comptable permet entre autres aux dirigeants d'avoir une réelle appréhension de la situation de leurs entreprises. Cette information est d'autant plus importante car elle est exigée par l'administration fiscale, elle est donc utilisée pour rendre compte au fisc mais peut

aussi être utilisée pour rendre compte de la gestion de ces entreprises et donc comme un véritable outil d'aide à la décision. Elle doit être produite dans le respect d'une norme et des principes comptables.

Il faut entendre, par normes comptables, des règles édictées par le régulateur comptable de manière à permettre au système comptable de produire des informations comptables sûres, fiables, sincères qui répondent aux exigences de l'économie (Mbangala et Wanda, 2013)

En ce qui concerne la norme, le système comptable OHADA a été ratifié en mars 2000 à Yaoundé par seize (16) chefs d'Etat d'Afrique noir francophone et à ce jour, cette organisation compte plus d'une vingtaine d'Etats membres. Son applicabilité commence au Cameroun à partir du 1er janvier 2001, en remplacement du plan comptable OCAM⁶. De manière non exhaustive, le système comptable OHADA a pour objectif d'uniformiser le droit et les pratiques comptables dans les pays membres et de moderniser les systèmes comptables pour les rapprocher des normes internationales tout en tenant compte des spécificités africaines (Baïdari, 2005).

D'après Article 3 AUDC, la comptabilité doit satisfaire, dans le respect de la règle de prudence, aux obligations de régularité, de sincérité et de transparence inhérentes à la tenue, au contrôle, à la présentation et à la communication des informations qu'elle a traitées. L'Article 4 du même Acte stipule que pour garantir la fiabilité, la compréhension et la comparabilité des informations, la comptabilité de chaque entreprise implique :

- le respect d'une terminologie et de principes directeurs communs à l'ensemble des entreprises concernées des États-parties au traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique ;
- la mise en œuvre de conventions, de méthodes et de procédures normalisées éventuellement par secteurs professionnels ;
- une organisation répondant à tout moment aux exigences de collecte, de tenue, de contrôle, de présentation et de communication des informations comptables se rapportant aux opérations de l'entreprise visées à l'article premier.

Au vue de ce qui précède, on comprend que les producteurs d'états comptables peuvent être influencés par les exigences de la norme, et donc respecter cette norme uniquement pour se défaire des sanctions. Une étude menée par Djoutsa et al (2013) montre d'ailleurs que toutes les entreprises camerounaises respectent la norme comptable OHADA,

⁶ Organisation Commune Africaine et Malgache

elle montre que les entreprises produisent dans les délais, les données comptables obligatoires (états financiers de synthèse). Cependant, Mballa Atangana (2016), mentionne que dans le contexte OHADA, il existe un cadre institutionnel (ONECCA, Chambre des comptes, agence de régulation...) qui se démarque par un laxisme dans l'encadrement des acteurs du processus de reddition comptable. A cause donc, de l'impunité grandissante, les entreprises utilisent mal la norme OHADA

Et pourtant, comme le dit (Djongoué, 2007), la sécurisation des informations financières consiste à s'assurer par référence aux normes généralement admises, que l'information produite par l'entreprise et destinée aux partenaires est de qualité.

L'Article 17 AUDC mentionne d'ailleurs que l'organisation comptable doit au moins respecter les conditions de régularité et de sécurité suivantes :

1. La tenue de la comptabilité dans la langue officielle et dans l'unité monétaire légale du pays ;
2. L'emploi de la technique de la partie double, qui se traduit par une écriture affectant au moins deux comptes, l'un étant débité et l'autre crédité.
3. La justification des écritures par des pièces datées, conservées, classées dans un ordre défini dans le document décrivant les procédures et l'organisation comptables, susceptibles de servir comme moyen de preuve et portant les références de leur enregistrement en comptabilité ;
4. Le respect de l'enregistrement chronologique des opérations.
5. L'identification de chacun de ces enregistrements précisant l'indication de son origine et de son imputation, le contenu de l'opération à laquelle il se rapporte ainsi que les références de la pièce justificative qui l'appuie ;
6. Le contrôle par inventaire de l'existence et de la valeur des biens, créances et dettes de l'entreprise ;
7. Le recours, pour la tenue de la comptabilité de l'entreprise, à un plan de comptes normalisé dont la liste figure dans le Système comptable OHADA ;
8. La tenue obligatoire de livres ou autres supports autorisés ainsi que la mise en œuvre de procédures de traitement agréées, permettant d'établir les états financiers annuels (bilan, compte de résultat, TAFIRE et état annexé).

Si ces normes sont utilisées telles que prescrit par le normalisateur, les états produits devraient refléter une image fidèle de l'entreprise. Ainsi donc, les conditions dans lesquelles les états financiers sont produits est le premier élément à même de garantir la fiabilité de ceux-ci. Les précautions doivent être prises par les producteurs des états financiers

conformément aux normes en vue de garantir la fiabilité, la clarté, la régularité, la sincérité et la transparence. La référence aux normes comptables et le respect des principes sont nécessaires pour faciliter la transparence et la bonne interprétation des états financiers.

En nous basant sur les éléments sus étayés, nous nous proposons de tester l'hypothèse selon laquelle :

H1 : Les entreprises familiales camerounaises respectent la norme et les principes comptables OHADA.

Le système d'information comptable permet de réunir la comptabilité financière et la comptabilité de gestion (Ngongang, 2005). D'après le même auteur, malgré sa réalité incontestable, la notion de système d'information reste protéiforme. Une première explication tient au fait que, pour de nombreuses personnes, le système d'information se limite à sa dimension technologique. Une seconde explication vient des perceptions multiples de ses finalités : Alors que les utilisateurs pensent aux connaissances qui soutiennent la décision et l'action, les concepteurs pensent à l'ensemble des ressources techniques et de procédures permettant de traiter les informations. De manière générale, les entreprises disposent d'un système d'information qui génère des informations comptables (NadédjoBigou-lare, 2001). D'après Davis et Olson (1985), Un système d'information est un ensemble d'éléments permettant de créer, de traiter, de communiquer des informations ; il assiste des hommes au sein d'une organisation, dans des fonctions d'exécution, de gestion, et de prise de décision.

Certaines études (Dupuy, 1987 ; McMahon et Holmes, 1991 ; Bajan-Banaszak, 1993 ; Nayak et Greenfield, 1994 ; Colot et Michel, 1996) montrent que les PME ne disposent que des SICF rudimentaires orientés principalement vers la production des données comptables obligatoires, dans des délais longs et destinés principalement à satisfaire les obligations imposées par l'administration fiscale. Cette idée est confortée par Djoutsa et al. (2013) pour qui une majorité de chefs d'entreprises produisent des états financiers uniquement pour satisfaire les objectifs légaux imposés par l'administration fiscale et l'Institut National de la Statistique (INS). Ces auteurs mentionnent cependant que les données comptables complémentaires liées à la comptabilité analytique et au budget sont très utilisées, notamment dans la gestion.

Pour Mballa Atangana (2016) l'information comptable produite est nécessaire pour la gestion de l'entreprise, mais elle est aussi importante pour le paiement des impôts. En effet,

L'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit Comptable (AUDC) dans son article premier oblige toutes les entreprises à mettre en place une comptabilité destinée à l'information externe comme à leur propre usage. A cet effet, l'entreprise :

- Classe, saisit, enregistre dans sa comptabilité toutes opérations entraînant des mouvements de valeur qui sont traitées avec des tiers ou qui sont constatées ou effectuées dans le cadre de sa gestion interne ;
- Fournit, après traitement approprié de ces opérations, les redditions de comptes auxquelles elle est assujettie légalement ou de par ses statuts, ainsi que les informations nécessaires aux besoins des divers utilisateurs.

D'après l'Article 2 du même Acte, Sont astreintes à la mise en place d'une comptabilité, dite comptabilité générale, les entreprises soumises aux dispositions du Droit commercial, les entreprises publiques, parapubliques, d'économie mixte, les coopératives et, plus généralement, les entités produisant des biens et des services marchands ou non marchands, dans la mesure où elles exercent, dans un but lucratif ou non, des activités économiques à titre principal ou accessoire qui se fondent sur des actes répétitifs, à l'exception de celles soumises aux règles de la comptabilité publique. Ceci pourrait bien amener des chefs d'entreprises à ne considérer que l'aspect d'obligations imposées par la législation lorsqu'ils produisent les informations comptables et financières, d'autant plus que des pénalités pèsent sur les contrevenants. L'Article 111AUDC dispose : « Encourent une sanction pénale les entrepreneurs individuels et les dirigeants sociaux qui n'auront pas, pour chaque exercice social, dressé l'inventaire et établi les états financiers annuels ainsi que, le cas échéant, le rapport de gestion et le bilan social ; auront sciemment, établi et communiqué des états financiers ne délivrant pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'exercice. Les infractions prévues par le présent Acte uniforme seront punies conformément aux dispositions du Droit pénal en vigueur dans chaque Etat – partie ».

Tout ceci nous conduit à poser une deuxième hypothèse :

H2 : Les entreprises familiales camerounaises produisent des informations comptables pour remplir les obligations légales.

Pour Tchankam (1998), l'entreprise familiale au Cameroun serait celle dans laquelle les membres d'une même famille contrôlent l'activité ou le travail et participent activement à

la direction, entretenant un lien durable entre famille et entreprise. Pour Feudjo (2006), une entreprise est qualifiée de familiale, si son capital social est détenu en totalité par une seule personne ou par une seule famille. Contrairement aux autres entreprises, l'entreprise familiale possède des caractéristiques qui lui sont propres, en raison notamment de la présence significative de membres d'une même famille en son sein, ce qui influence à coup sûr sa gestion et son fonctionnement. L'information comptable qui est produite dans les entreprises, même familiale, se doit d'avoir une certaine fiabilité pour véritablement servir aux utilisateurs. Selon Djongoué (2007), la question de la fiabilité mérite une attention particulière pour deux raisons, La première tenant au fait que la stabilité et la prospérité du monde économique reposent sur une sécurité financière qu'il convient d'organiser, et la seconde raison tenant à la qualité de l'information comptable et à la qualité de l'audit. Il poursuit en ces termes : les récents scandales tels le cas Enron, ... font se poser des questions sur la fiabilité des informations produites dans les entreprises. Les états financiers annuels, loin d'être au cœur de la représentation comptable, sont utilisés à des fins opportunistes (Mballa Atangana, 2016). Cette situation est d'autant plus inquiétante lorsqu'on sait que les marchés financiers sont en train de se développer dans la sous-région, notamment à Douala et à Libreville et que ces marchés pourraient soutenir les entreprises en mal de financement durable, certainement appelées à rechercher sur ces marchés les fonds nécessaires à leur développement rapide (Djongoué, 2007). Une conséquence immédiate de telles pratiques est la difficulté tant pour les dirigeants que pour les partenaires, à savoir la véritable situation financière de l'entreprise. Or, les données comptables sont des données de gestion interne disponibles dans l'entreprise, et les informations comptables sont les données comptables qui contribuent aux processus de prise de décision (Dupuy, 1994). L'obtention de ces données se fait grâce à un SIC ayant pour rôle de recueillir les informations, de les traiter, de les diffuser, de les exploiter, et de les mémoriser (elles doivent être stockées de manière durable et stable). Ce système peut être élaboré sur une période relativement longue. D'ailleurs, à partir de sa pensée basée sur la pratique raisonnée, Littleton va démontrer que les méthodes comptables sont élaborées par la pratique. Cette pratique procède par essai et erreurs pour dégager les méthodes comptables les plus adaptées (Colasse, Saboly et Turrillo, 2001).

Etant donné que la direction de l'entreprise a la responsabilité des stratégies de déploiement de celle-ci, mais aussi des politiques comptables qui doivent prévaloir. Elle a, à cet effet la possibilité d'influencer sur la production de l'information comptable dans l'entreprise. En effet, si l'on considère que les dirigeants sont mieux informés que les

investisseurs sur les perspectives de leur entreprise, ils ont intérêt, dans un but de signalisation, à communiquer au marché, par une gestion adéquate du résultat comptable, l'information privée qu'ils détiennent (Janin et Piot, 2008). De ce fait, la flexibilité des règles comptables permet aux dirigeants d'exercer leur jugement pour publier des résultats en fonction d'objectifs discrétionnaires (Watts et Zimmerman, 1986, 1990, Subramanyan, 1996). Un dirigeant opportuniste pourra donc effectuer des manipulations dans les comptes s'il y trouve un intérêt. Ce fût le cas de l'affaire DAEWOO.

En effet, KIM WOO-CHONG fondateur de l'empire nord-coréen DAEWOO est à l'origine d'un scandale financier ; il est accusé d'avoir ordonné à ses cadres de gonfler les actifs du groupe d'un montant de 41 milliard de dollars parce qu'il voulait obtenir un prêt de 9,9 milliard de dollars. Sa responsabilité est donc engagée dans la faillite de son empire en 1999.

L'Article 3 de L'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit Comptable (AUDC) précise que la comptabilité doit satisfaire, dans le respect de la règle de prudence, aux obligations de régularité, de sincérité et de transparence inhérentes à la tenue, au contrôle, à la présentation et à la communication des informations qu'elle a traitées. Et pourtant, dans le contexte OHADA, il existe un cadre institutionnel (ONECCA, Chambre des comptes, agence de régulation...) qui se démarque par un laxisme dans l'encadrement des acteurs du processus de reddition comptable. Cet attentisme s'explique par la pratique du principe de « quatre bilans » au sein des entreprises camerounaises, confortant la thèse du déficit informationnel des états financiers annuels (Mballa Atangana, 2016). Selon le même auteur, au sein des entreprises camerounaises, la production de l'information comptable est sujette à diverses motivations et fait ainsi l'objet des manipulations diverses.

L'information comptable destinée à la prise de décision doit être pertinente, exhaustive, neutre, publiée en temps opportun et exempte d'anomalies significatives. Il va donc sans dire que, pour produire une information comptable utile, il faut suivre un processus rigoureux qui permet de s'assurer que tous ces critères sont remplis (Mballa Atangana, 2016). Le déficit de formation des comptables salariés de l'entreprise peut contribuer à la sous-production d'informations pertinentes pour la décision et à la sous-utilisation de la comptabilité comme instrument de gestion (Lacombe-Saboly, 1994). Certains auteurs relèvent que le degré d'utilisation des informations comptables diminue au fur et à mesure que l'âge des dirigeants augmente (Begon, 1990 ; Lacombe, 1994) ; Marchesnay (1985) ; Nelson

(1987) relèvent que le degré d'utilisation des données comptables augmente avec l'expérience. D'autres auteurs, en revanche, ne trouvent aucune relation entre le degré d'utilisation et l'expérience de l'utilisateur (Reix, 1981). Certains enfin, démontrent une relation inverse. Selon eux, plus le dirigeant est expérimenté, plus il est âgé, plus il consomme moins d'informations et par la suite il utilise moins les données comptables de gestion (Chapelier, 1994 ; Nadeau et al., 1988). Cependant, les dirigeants ayant une formation de type comptable, Financier et/ou gestionnaire peuvent mieux fixer les objectifs de production des données comptables pour une meilleure adaptation des informations fournies par le comptable interne à leurs besoins (Affes Habib et Chabchoub Ahmed, 2007). Au vue de ce qui précède, nous posons une troisième hypothèse.

H3 : La qualité de la production de l'information comptable est corrélée à son utilité perçue par le dirigeant.

Nous venons d'émettre trois (3) hypothèses. Elles feront l'objet de vérifications empiriques pour être confirmées ou infirmées dans le cas précis des entreprises familiales au Cameroun. Une démarche méthodologique s'impose donc, elle sera présentée dans la section suivante.

VI- Démarche méthodologique

La population étudiée est constituée des entreprises familiales exerçant leurs activités au Cameroun et plus précisément dans la région du Littoral. C'est à dessein que le choix a été porté sur cette région. En effet, Douala, en plus d'être la capitale économique du Cameroun, est la principale ouverture portuaire de la sous-région. Cette ville regorge 31,5% des entreprises camerounaises et offre 47,1% des emplois permanents⁷.

Notre démarche méthodologique a été essentiellement orientée vers une approche hypothético-déductive, car nous sommes partis de quelques observations dans la pratique, ce qui nous a donné de l'intérêt pour le présent sujet. Nous avons ensuite constitué une base littéraire sur ce dernier, cette consultation de la littérature sur notre sujet nous a permis de formuler des hypothèses qui feront l'objet de test sur des cas réels. Cette méthode s'appuie sur un questionnaire administré aux dirigeants et/ou propriétaires, et aux cadres des services comptables et financiers dans les entreprises qui constitueront notre échantillon.

⁷Recensement Général des entreprises en 2009

Nous avons réalisé une enquête auprès de 61 entreprises familiales camerounaises situées dans la ville de Douala. Nous avons utilisé pour l'analyse des données recueillies sur le terrain le logiciel Stata version 13. Nous avons retenu dans le cadre de notre travail comme test de vérification des hypothèses le khi-deux et l'analyse de la régression, et comme tests d'extraction des variables l'ACP et le test Alpha de Cronbach.

VII- Plan du travail

Après cette introduction générale qui nous a permis de présenter tour à tour, le contexte de la recherche, la problématique, les objectifs, l'intérêt et les hypothèses de notre recherche, la suite de notre travail se fera par un développement sur quatre chapitres organisés en deux parties.

La première partie qui est théorique, est la synthèse de nos lectures et développe les éléments clés de notre problématique. Elle comprend deux chapitres. Dans le premier, nous nous intéresserons à la littérature sur la production et l'utilisation de l'information comptable à travers le concept de SIC, et dans le second, nous présenterons l'entreprise familiale au Cameroun.

La partie pratique qui est la deuxième dans notre travail, est constituée elle aussi de deux chapitres. Dans le troisième chapitre de notre étude, nous présenterons la méthodologie qui sera utilisée. L'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche feront l'objet du quatrième chapitre.

**I^{ère} PARTIE : CADRE THEORIQUE DE LA
PRODUCTION ET DE L'UTILISATION DES
INFORMATIONS COMPTABLES, ET DE
L'ENTREPRISE FAMILIALE**

L'objet de cette partie est de faire une revue exhaustive de la littérature sur les concepts clés de notre étude. Il sera question pour nous ici de nous intéresser aux notions de production et d'utilisation de l'information comptable, qui passent nécessairement par le concept de SIC (chapitre 1). Nous ferons ensuite une revue sur l'entreprise familiale dans le monde, en Afrique et particulièrement en contexte camerounais (chapitre 2).

CHAPITRE 1 : LE SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE : **Principal outil de production et de diffusion de l'information comptable**

Ce chapitre sera consacré à une analyse de la littérature sur la production et l'utilisation des informations comptables. Ces concepts passant par celui de Système d'Information Comptable (SIC), nous nous appesantirons également sur ce dernier.

Le SIC est un ensemble organisé de structures, moyens et acteurs permettant de produire des données comptables utilisées par les dirigeants pour gérer leur entreprise (Chapelier et Mohammed, 2010). Il ressort de cette définition le rôle majeur du SIC qui consiste à produire des données comptables, ces données ou informations sont destinées à être utilisées pour diverses raisons, notamment dans la gestion par les dirigeants d'entreprises.

Ce chapitre sera donc subdivisé en deux sections à savoir :

- Le concept de Système d'Information Comptable et la production de données comptables ;
- L'utilité ou l'utilisation des informations produites.

Section 1 : Le concept de Système d'Information Comptable **et la production de données comptables**

Les données comptables sont d'une utilité des plus capitales dans les entreprises. Ces données sont produites grâce à un système d'information comptable et se doivent d'être fiables pour les utilisateurs. La fiabilité des données ou informations comptables passe nécessairement par celle du SIC dont la complexité est fonction de certaines caractéristiques propres à chaque entreprise. Nous nous pencherons dans cette section sur le concept de SIC des entreprises et ferons ensuite une présentation des facteurs de contingence déterminant dans l'élaboration des SIC.

I.1- Le concept de Système d'Information Comptable

Ayant pour rôle principal la collecte de données, leur traitement et leur diffusion aux utilisateurs, le SIC regroupe un ensemble de ressources et de moyens. Nous allons ici présenter les généralités sur le SIC avant de nous appesantir sur le SIC en lui-même.

I.1.1. Généralité sur le concept de SIC

Avec la concurrence de plus en plus dense aujourd'hui, notamment en raison des multiplications d'initiatives de création d'entreprises et de l'ouverture des frontières, la compétitivité est devenue un enjeu majeur pour les entreprises. Cette compétitivité passe par une maîtrise et une réduction des coûts et une connaissance de la réalité économique et financière des entreprises. Cette connaissance n'est possible dans l'entreprise que grâce au système d'information.

I.1.1.1. L'information

Informar vient du mot latin *informare* c'est-à-dire "*mettre en forme*". Selon le dictionnaire français Larousse de 2006, l'information est un élément de connaissance susceptible d'être codé pour être conservé, traité ou communiqué. Tout gestionnaire qui travaille dans une organisation est confronté au problème d'information (Reix, 2002). Forrester (1961), définit d'ailleurs le management comme un processus de conversion de l'information en action.

Une information de qualité se caractérise par sa pertinence et son coût. Pertinence en ce sens que l'information se rapporte exactement à la question, qu'elle est adaptée au besoin de son utilisateur. La qualité de l'information détermine la qualité de la décision, une information de mauvaise qualité pouvant être préjudiciable pour l'entreprise⁸.

I.1.1.2. Qu'est-ce qu'un système d'information ?

Le mot système a été apporté aux sciences de gestion par L. Von Bertalanffy en 1956 dans des travaux portant sur une théorie générale des systèmes. Pour lui, un système est un ensemble d'éléments en interaction distinct de son environnement avec lequel il peut être en relation.

Le terme "*information*" a été joint à celui de "*système*" pour désigner une réalité plus précise. En effet, Depuis quelques décennies, le contexte économique mondial est marqué par des changements importants, notamment avec la mondialisation des économies qui entraîne l'accroissement de la valeur de l'information et de nouvelles opportunités de

⁸ Cours d'économie d'entreprise 2, Bikay (2013)

croissance. Les Systèmes d'Information (SI) donnent aux entreprises de puissants moyens de communication et d'analyse pour effectuer leurs opérations et diriger leurs affaires à l'échelle planétaire.

Pour Reix (2002), le SI « est un ensemble organisé de ressources : matériel, logiciel, personnel, données, procédures... permettant d'acquérir, de traiter, de stocker des informations (sous forme de données, textes, images, sons...) dans et entre des organisations ».

Une organisation (entreprise par exemple) peut être vue comme un système qui transforme les entrées en sorties. Par exemple une usine de jus de mangue transforme les entrées qui sont des mangues en sorties qui sont des bouteilles de jus de mangue. Ce système peut être divisé en deux sous-systèmes :

- le système opérant constitué de la partie du système qui s'occupe effectivement de transformer les mangues (les machines, les ouvriers, les techniciens, ...) ;
- le système de pilotage qui définit les objectifs de l'entreprise et s'efforce de tout mettre en œuvre pour qu'ils soient atteints. Pour cela, il prend des décisions. Ces décisions sont prises à partir de paramètres venant du système opérant.

C'est le système d'information qui relève ces paramètres, les traite et les transmet au système de pilotage. Il peut être vu comme la partie qui relie les deux systèmes précédents. Très concrètement le périmètre du terme Système d'Information peut être très différent d'une organisation à une autre⁹. J. O'BRIEN (1995) le définit comme un ensemble de personnes, de procédures et de ressources qui recueillent l'information, la transforment et la distribuent au sein d'une organisation.

Le système d'information détermine donc le fonctionnement de l'entreprise, chaque action nécessitant de l'information. Le SI est donc à la base de toute décision. Il intervient donc pour :

- Eclairer les décisions ;
- Effectuer des simulations correspondant aux choix possibles ;
- Communiquer la décision et les objectifs associés ;

⁹ Source : Cours de Merise :Méthode de Conception des Systèmes d'Information, NGANG BILOUNGA Jean Jacques, page3

- Contrôler l'effet des décisions et permettre des corrections éventuelles¹⁰.

Le SI peut être considéré comme le moteur de circulation des informations dans une organisation, coordonnant les échanges entre les différentes activités pour aider l'organisation dans l'atteinte de ses objectifs.

Le SI est d'une importance capitale pour l'entreprise, il faut encore que cette dernière soit capable de tirer le maximum de profit de cette information. En bénéficier pleinement fait partir des missions d'un système comptable.

I.1.1.3. Le système comptable

La comptabilité constitue le principal maillon du SI dans l'entreprise. Le droit comptable OHADA dans son premier article le définit comme un système qui classe, saisit et enregistre les opérations afin de fournir les informations requises par les différents utilisateurs. Le même article précise que « toute entreprise doit mettre en place une comptabilité destinée à l'information externe comme à son propre usage ». On comprend donc le rôle central accordé à la comptabilité dans le SI des entreprises.

Pour Kamdem (2004), un système comptable est « un mode d'organisation et d'enregistrement de l'information comptable, compte tenu des besoins d'information de l'entreprise et des tiers, dans le respect des règles et procédures comptables en vigueur ». La comptabilité est donc tenue selon une certaine norme et est destinée à être utilisée comme instrument d'information pertinente autant pour l'entreprise, pour ses partenaires, que pour l'administration fiscale. Elle a deux variantes principales :

- La comptabilité financière dont le principal objectif est la mémorisation de l'activité économique de l'entreprise à travers l'élaboration des documents tels que le livre journal, le grand livre, la balance générale ;
- La comptabilité de gestion qui est essentiellement tournée vers l'analyse des coûts et des prévisions pour la gestion quotidienne.

La tenue de la comptabilité dans une entreprise suppose le choix d'un système comptable ou système d'enregistrement, utilisé dans le cadre de l'organisation pratique d'une comptabilité. L'entreprise doit se conformer à la technique de la partie double quel que soit le

¹⁰ Cours de Système d'Information de l'entreprise, Nwamen, 2014

système pour lequel elle opte. C'est une prescription de l'alinéa 2 de l'Article 17 de l'AUDC qui dispose : « l'emploi de la technique de la partie double qui se traduit par une écriture affectant au moins deux comptes, l'un étant débité et l'autre crédité. Lorsqu'une opération est enregistrée, le total des sommes inscrites au débit des comptes doit être égal au total des sommes inscrites au crédit d'autres comptes ».

Dans l'ordre chronologique de leur mise en application, on distingue le système classique, le système centralisateur et le système informatisé ou automatisé.

- Le système classique : Ce système est adéquat pour une comptabilité manuelle, il est élémentaire et son organisation est articulée autour d'un journal à deux colonnes. Il est caractérisé par l'enchaînement des différents travaux comptables que sont, la collecte des pièces comptables, l'enregistrement chronologique dans le journal, le report dans le grand livre et l'élaboration de la balance. Ce système devient limité dès lors que le volume des opérations devient important, le système centralisateur permet de résoudre ce problème ;

- Le système centralisateur : Son principe est le suivant : le journal, généralement à deux colonnes du système classique est divisé en un certain nombre de journaux à colonne de ventilation appelés journaux auxiliaires correspondant chacun à un regroupement d'imputations comptables de même type. Ceci permet de gérer un volume considérable d'opération. Dans le but d'avoir un état général, les écritures portées sur les journaux auxiliaires sont centralisées une fois par mois au moins sur le livre journal et le grand livre. Ce système utilise des comptes de virement interne¹¹ pour éviter les doubles imputations.

- Le système informatisé : C'est l'informatisation appliquée à la comptabilité. Avec ce système, la plupart des imperfections du système classique disparaissent car désormais, le volume des opérations traitées n'est plus un problème, les contrôles numériques peuvent être effectués dès la saisie des informations, le traitement des données est plus rapide. Le traitement automatisé se décompose en deux étapes à savoir, la saisie des informations comptables par l'intermédiaire d'un clavier et le traitement des informations saisies.

Le principal élément du SI de l'entreprise reste donc la comptabilité. Il devient donc indispensable pour chaque entreprise de se doter d'un système d'information comptable.

¹¹ Le plan comptable OHADA prévoit le compte 585 « Virement de fonds » et le 588 « Autres virements de fonds ».

I.1.2. Le Système d'Information Comptable et Financière de l'entreprise

De nos jours, avec la mondialisation des économies, la recherche de la bonne information est devenue un défi pour les entreprises. Il est donc primordial pour elles de se doter d'un SICF qui soit fiable et qui leur permettent de satisfaire pleinement leurs besoins en informations financières.

I.1.2.1. Définition et caractéristiques du SICF

Le SICF est défini selon Chapelier et Mohammed (2010) comme un ensemble organisé de structures, moyens et acteurs permettant de produire des données comptables utilisées par les dirigeants pour gérer leur entreprise.

Cette définition nous présente le SICF comme une agrégation de ressources (matérielles et humaines) dont le rôle est de produire l'information comptable devant diriger les décisions des dirigeants d'entreprises.

Dans leur étude, Lassoued et Abdelmoula (2006) entendent par SIC tout système d'information disponible, à base comptable, historique ou prévisionnelle qui recouvre à la fois la comptabilité générale, le contrôle de gestion, l'analyse financière, l'élaboration des tableaux de bord comptables.

Le SICF qui est l'une des composantes du système d'information global de l'entreprise se distingue donc par la spécificité des informations dont il a la charge du traitement, ceci justifie l'usage du vocable "comptable". Le SICF est à la base de tout système d'aide à la décision tant sur le plan interne que sur le plan externe à l'entreprise. C'est donc un support de communication dans l'entreprise et entre elle et ses partenaires.

Comme nous le constatons, le SICF possède les caractéristiques générales de tout système d'information à savoir, la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des informations. Sa caractéristique particulière est qu'il est spécialisé dans le traitement des informations financières exprimées en terme monétaire. Il s'appuie également sur une certaine norme et des principes pour produire les informations.

D'après les auteurs (Kandhwalla, 1972 ; Elmore, 1986 ; Abdou, 1991 ; Chapelier, 1994 ; Chapelier et de Montgolfier, 1995 ; Fisher, 1995 ; Bergeron, 1996 ; Reid et Smith, 2000 ; Al-Omiri et Drury, 2007 ; Abdel-Kader et Luther, 2008), nous pouvons apprécier les

caractéristiques du SICF par trois dimensions. D'abord, la dimension organisationnelle décrivant les caractéristiques de l'unité formellement chargée de produire et de diffuser les données comptables, ensuite la dimension relative à la production des données comptables et enfin, la dimension relative à l'utilisation de ces données par le dirigeant et d'autres parties prenantes. Pour sa part, Lavigne (2002) présente une description de six caractéristiques du SIC des PME. Ces caractéristiques sont réparties entre les trois dimensions suivantes d'un SIC : états financiers annuels, pratique de comptabilité, de management et diffusion interne des résultats financiers.

Reix (2002) attribue l'ensemble des informations à deux catégories de système d'information : le système d'information de gestion et le système d'aide à la décision.

- Le système d'information de gestion permet d'enregistrer les opérations de l'entreprise, de les suivre périodiquement et d'en évaluer les résultats. Les tableaux de bord, outils de mesure de la performance, documents et rapports, fournis périodiquement ou de façon ponctuelle, entrent dans cette catégorie de système d'information.

- Le système d'aide à la décision est destiné aux dirigeants. Par exemple le système d'information stratégique qui permet un accès rapide à des données concernant l'environnement et ses évolutions.

I.1.2.2. Objectifs et spécificité du SICF

La gestion des entreprises exige des dirigeants qu'ils suivent de façon régulière les activités de celles-ci. Ce suivi fait appel à leur intuition, leurs capacités personnelles, mais aussi et surtout à l'usage des outils de gestion dont ils disposent. Il est impératif pour ces dirigeants et pour les propriétaires de connaître l'état des richesses de leurs entreprises, mais aussi leurs différentes situations vis-à-vis des tiers (clients, fournisseurs, Etats, établissement de crédit, etc.). Le SICF s'offre donc comme solution à tous ces besoins.

Ayant pour objectif de rassembler les informations à travers la saisie, de les traiter, et de les diffuser aux utilisateurs, le SICF nécessite l'utilisation des techniques comptables. Cette utilisation des techniques comptables permet d'aboutir à la diffusion des informations sous des formes exigées par la réglementation comptable (documents de synthèse). Le fonctionnement du SICF se traduit donc par trois activités :

- l'entrée : il s'agit du regroupement et de la saisie des données brutes provenant soit de l'organisation, soit de l'environnement externe ;
- le traitement : c'est la transformation des données brutes en synthèses utiles pour les décisions ;
- la sortie : c'est le processus de diffusion de l'information obtenue à la suite du traitement.

Le SICF permet donc une conservation des données financières de l'entreprise sur de très longues périodes donnant ainsi la possibilité de les consulter quand le besoin se fait sentir. Pour Sangué-Fotso (2015), L'objectif est essentiellement de fournir de l'information utile à la prise de décisions des investisseurs et des créanciers. Le SICF est capital pour l'entreprise, et son élaboration nécessite un certain nombre d'étapes allant de la conceptualisation à la maintenance en passant par son implémentation, il est évident que l'entreprise qui entreprend cette initiative veut en premier lieu assouvir son besoin en informations comptables. Le but premier de ce SICF est donc la production des données comptables.

I.1.2.3. La production des données comptables

Il convient pour nous ici de faire une distinction entre donnée et information. Les données sont des ressources, des événements et des faits qui proviennent de l'entreprise ou de son environnement. Elles représentent la matière première (inputs) du SI. Elles seront stockées et traitées afin d'obtenir les informations (outputs). Pour K. Laudon et J. Laudon (2000), l'information peut être perçue comme des « données qui sont présentées sous une forme significative et utile pour les êtres humains ». Par cette distinction, on comprend que l'information c'est ce qui ressort du traitement des données et qui est utile pour les utilisateurs dans la prise de décision. Duppy (1994), renchérit, car selon lui, les données comptables sont des données de gestion disponibles dans l'entreprise tandis que les informations comptables sont celles qui contribuent au processus de prise de décision dans l'entreprise. Ceci est soutenu par Baidari (2005), qui affirme que toutes les données ne sont pas utilisées dans l'entreprise et ne peuvent être considérées comme des informations.

Plusieurs études sur le contenu informationnel des états financiers démontrent le respect et la maîtrise du cadre légal par les différents acteurs au cœur de la production de l'information comptable (Watts et Zimmerman, 1986 ; 1990 ; Subramanyam, 1996 ; Krishnan, 2003 ; Breton et Taffler, 1995 ; Janin et Piot, 2008). Cependant, l'intervention de nombreux acteurs aux intérêts divergents dans le processus d'une information comptable de qualité peut conduire à toute forme de manipulation (Mballa Atangana, 2016).

La direction est responsable de la préparation de l'ensemble de la politique comptable menée au sein de l'entreprise. Il en est de la gestion des risques, de l'établissement, du suivi et de l'évaluation du contrôle interne. Elle dispose à cet effet d'un pouvoir discrétionnaire lui permettant d'influer sur le contenu informationnel des états financiers de l'entreprise. De ce fait, la flexibilité des règles comptables permet aux dirigeants d'exercer leur jugement pour publier des résultats en fonction d'objectifs discrétionnaires (Watts et Zimmerman, 1986, 1990, Subramanyan, 1996). Un dirigeant opportuniste pourra donc effectuer des manipulations dans les comptes s'il y trouve un intérêt.

Il faut rappeler cependant, que les informations comptables ne sont pas issues seulement du bon vouloir des dirigeants mais l'aboutissement d'un processus de reporting subissant des validations internes de l'ensemble des acteurs de cette chaîne de production de l'information (Lamrani, 2012). De plus, l'information produite faisant de nos jours l'objet de contrôle pour crédibilité auprès des tiers, cela pourrait dissuader les dirigeants véreux.

Le respect de la qualité de l'information comptable passe aussi par une bonne organisation du service comptable dans l'entreprise.

I.1.2.4. L'organisation du service comptable

Le service comptable est celui chargé de la collecte, du traitement et de la diffusion des informations comptables nécessaires pour les dirigeants et les partenaires de l'entreprise. Si le système d'information comptable est le premier système d'information de l'entreprise (Ngongang, 2005), alors le service comptable peut être considéré comme le premier service dans l'entreprise.

Le service comptable est l'organe chargé de produire et de diffuser les informations comptables. L'aspect structurel et organisationnel de la comptabilité n'a fait l'objet que de

peu d'investigations empiriques. Pourtant, les données comptables sont produites dans et par une organisation comptable et la qualité du produit comptable dépend de certaines caractéristiques de cette organisation (Lacombe-Saboly, 1994). Parlant de caractéristiques du service comptable, Chapelier et Mohamed (2010) mentionnent que la dimension organisationnelle du SICF se réfère aux caractéristiques de l'unité formellement chargée de produire et diffuser les données comptables (morphologie du service comptable, degré de spécialisation du service, degré d'informatisation et profil du comptable interne)

- La morphologie du service comptable fait référence à la taille du service comptable, c'est-à-dire l'effectif du personnel dans le service et le nombre de niveaux hiérarchiques ;

- Le niveau de spécialisation du service comptable correspond au nombre d'activités comptables réalisées au sein du service et la nature de ces activités. Le niveau de spécialisation du service comptable en termes d'activités est très varié. Les activités représentent les différentes branches de la comptabilité qui sont menées par le service comptable ;

- Le profil du comptable : Le comptable interne est l'un des acteurs situés au centre du SICF. Il est le préparateur des états financiers. Toutefois, il peut avoir une certaine influence sur les choix comptables de l'entreprise. Cette influence peut s'expliquer à travers des facteurs tels le niveau et le type de formation du comptable interne, responsable du service.

La notion de SICF reste le mot clé quand on veut aborder celle de production de l'information comptable, cette production passant nécessairement par un SICF dont l'élaboration peut être influencée par certains facteurs.

I.2- Les facteurs de contingence et la production de l'information comptable

L'étude de Chapelier (1994) est une des seules ayant tenté de caractériser globalement les pratiques comptables des PME, définies simultanément en terme de production et d'utilisation des données par le dirigeant, relativement aux quatre champs suivants de la comptabilité : Générale, contrôle de gestion, analyse financière et tableaux de bord. Selon Mahon et Holms

(1991), la disponibilité accrue des SIC informatisés est entrain de changer la situation de sous-production de données comptables par les PME.

L'examen des recherches empiriques (Chapelier, 1994 et 1996 ; Lavigne, 1999 et 2002 ; Lacombe-Saboly, 1994) réalisées sur les déterminants des SICs des PME fait apparaître deux perspectives distinctes qui s'inscrivent dans le courant de la théorie de contingence à savoir la théorie objective (ou structurelle) et la théorie subjective (ou comportementale). Ces dernières recherches révèlent l'hétérogénéité du SIC des PME en identifiant quelques facteurs de contingence susceptibles d'influencer les choix comptables.

I.2.1. La contingence structurelle

Chapelier (1994) retient comme facteur de contingence structurelle la taille et l'âge de l'entreprise, le degré d'informatisation de la gestion et la nature de l'activité. En contexte camerounais, Ngantchou (2008) relève que le régime de présentation des états financiers de synthèse est déterminé par la taille de l'entreprise, la nature ou le secteur d'activité. Dans cette étude, nous retiendrons les facteurs structurels suivants : la taille, l'âge, le secteur d'activité et le degré d'informatisation de la gestion.

I.2.1.1. La taille

Plusieurs recherches empiriques considèrent la taille de l'entreprise comme variable susceptible d'influencer le comportement des dirigeants face aux choix comptables. Une enquête par questionnaire menée par Lavigne (1999) montre que la taille de l'entreprise, la structure de propriété (familiale ou pas) et l'endettement constituent des déterminants clés des pratiques de comptabilité générale, avec une prépondérance du facteur taille.

Selon Chapelier (1994), la taille est sans conteste un élément explicatif des pratiques comptables. En effet, la complexité des systèmes de données comptables et l'utilisation de ces données par les dirigeants de PME augmentent au fur et à mesure que la taille des entreprises augmente.

Bajan-Banaszak (1993) affirme que plus la taille de l'entreprise est grande, plus les outils de gestion sont diversifiés et compliqués. Il souligne que les comptabilités orientées gestion sont plus fréquentes que les outils de gestion proprement dits dans les plus petites structures.

Holmes et Nicholls (1989), dans leur étude menée auprès de 928 petites entreprises australiennes démontrent que la quantité d'informations comptables disponible augmente avec la taille des entreprises.

I.2.1.2. L'âge de l'entreprise

L'âge de l'entreprise, c'est-à-dire sa durée d'existence depuis sa création, constitue également une caractéristique de base parfois retenue dans la littérature. Holmes et Nicholls (1988) affirment que l'acquisition et/ou la préparation d'un niveau relativement détaillé d'informations comptables diminuent quand l'âge des entreprises augmente et plus précisément, que les PME âgées de moins de 5 ans disposent le plus souvent de SIC plus détaillés que les PME de plus de 10 ans. Ces auteurs expliquent cette relation en se référant aux premières années d'existence de l'entreprise dont le dirigeant est un gros demandeur d'informations parce qu'il est en situation d'apprentissage puis au fil du temps, cette demande va diminuer avant de se stabiliser.

I.2.1.3. Le secteur d'activité

Holmes et Nicholls (1989) dans une étude menée auprès de 928 PME australiennes démontrent que le secteur d'activité a un effet sur le niveau de production des données comptables non obligatoires des PME. On peut souligner que la diversité des secteurs permet nécessairement une analyse plus concrète puisqu'elle reflète l'hétérogénéité des PME et évite la sectorisation des résultats (Nobre 2001).

Le concept de secteur d'activité de l'entreprise a été créé par l'INSEE et utilisé dans le cadre de la comptabilité nationale, il regroupe les entreprises ayant la même activité principale mais qui peuvent avoir des activités secondaires différentes. Clark (1951) distingue une typologie de secteurs d'activité :

- Le secteur primaire, regroupant l'ensemble des entreprises productrices de matières premières : Agriculture, mine, pêche, exploitation forestière ;
- Le secteur secondaire, rassemblant les activités de transformation des matières premières en biens productifs ou en bien de consommation (artisanat et entreprises industrielles) ;

- Le secteur tertiaire englobant les entreprises commerciales ou les prestataires de service telles les banques, les commerces, la santé ...

Certains économistes évoquent aussi l'existence d'un secteur quaternaire. Ce nouveau secteur, appelé aussi nouvelle économie, regroupe l'ensemble des activités de service liées à la gestion et à la diffusion de l'information : Les autoroutes de l'information, les banques de données, l'internet, le multimédia, etc. d'autres appliquent la dénomination de secteur quaternaire aux secteurs non concurrentiels, actuellement en plein développement. Ce dernier regroupe les entreprises entières ou les parties d'entreprises qui participent à la fabrication d'une même catégorie de produit. Le secteur d'activité regroupe des unités institutionnelles, alors que la branche regroupe des unités de production.

En outre, selon la nature de l'activité, on distingue : L'entreprise agricole (cultive la terre et vend les récoltes), l'entreprise artisanale (effectue un travail manuel pour le vendre), l'entreprise industrielle (transforme la matière première et vend des produits finis ou semi finis), l'entreprise commerciale (achète des biens et les revend en l'état, sans transformation) et l'entreprise prestataire de service (fournit un travail, sans fabriquer d'objet et le vend).

I.2.1.4. Le degré d'informatisation de la gestion

Bon nombre de recherches se sont penchées sur l'impact de l'évolution de l'informatique sur le SIC. L'accessibilité accrue de la puissance informatique et le développement des logiciels appropriés pourraient expliquer l'intérêt porté à cette thématique.

Selon Gingras et al (1989), l'introduction de l'informatique dans les PME permet d'une part, l'accessibilité accrue à l'information et la facilité du contrôle des opérations et d'autre part, l'amélioration de l'efficacité et de la fiabilité des informations.

Davis et Albright (2000) soulignent que l'intégration des nouvelles technologies de l'information implique des changements considérables dans la fonction comptable. En effet, les acteurs comptables sont orientés vers un rôle plus actif dans le processus de prise de décision à cause des changements de la structure organisationnelle du département de la comptabilité.

De même, Orger (1986) affirme que l'informatisation de la gestion permet de traiter des volumes d'informations de plus en plus importants et dans les délais assez courts ce qui améliore les conditions de prise de décision des dirigeants.

Même si Chapelier (1997), révèle que le degré d'informatisation de la gestion n'est que partiellement associé aux pratiques comptables des PME, il n'en demeure pas moins que l'informatisation revêt un caractère des plus importants dans les entreprises aujourd'hui.

I.2.2. La contingence comportementale

L'approche subjective avance que les caractéristiques comportementales propres à chacun des acteurs sont susceptibles d'influencer les pratiques comptables des entreprises. Cette approche vient compléter l'approche objective en intégrant l'acteur, centre d'intérêt et objet de recherche dont le comportement peut influencer de manière significative le SIC des entreprises. Chapelier (1994), pense qu'il convient d'élargir l'approche contingente en intégrant l'analyse des facteurs d'ordre comportemental de chacun des acteurs comptables. Lacombe-Saboly (1994) est du même avis, car selon lui, les variables qui définissent l'entreprise, que prend notamment en considération la théorie comptable positive, ne sont pas les seules à influencer sur les attitudes des dirigeants. Il renchérit en disant que ces attitudes sont le fait d'individus spécifiques, notamment considérés par les travaux en marketing, dont les caractéristiques doivent également être prises en compte.

Chapelier (1994) confirme la relation entre la mission de comptable interne et les pratiques comptables. Il note que le lien est d'autant plus important lorsque le comptable salarié est un contrôleur de gestion. Le déficit de formation des comptables salariés de l'entreprise peut contribuer à la sous-production d'informations pertinentes pour la décision et à la sous-utilisation de la comptabilité comme instrument de gestion (Lacombe-Saboly, 1994). En effet, un comptable titulaire d'un diplôme de niveau élevé sera plus apte à aider le dirigeant dans sa gestion qu'un comptable sans formation initiale à la comptabilité et ayant appris la technique comptable "sur le tas" (Chapelier, 1994).

Cette section avait pour but de faire une revue exhaustive de la littérature sur la production de l'information comptable à travers notamment la notion de SICF et celle de facteurs de contingence. L'ensemble de ces facteurs de contingence intervenant dans l'utilisation des SIC, influencent l'utilisation des informations produites dans les entreprises. C'est dans cette optique que nous nous appesantirons dans la section suivante sur l'utilisation ou l'usage qui est fait des informations produites.

Section 2 : L'utilité ou l'utilisation des informations comptables produites

L'information étant une ressource primordiale pour les entreprises, surtout lorsqu'elle est utilisée à bon escient, nous ferons dans cette section appel à la littérature sur l'utilisation de l'information comptable. Nous allons tout d'abord nous intéresser à l'utilité même de cette dernière.

II.1. L'utilité de l'information comptable

Le monde est aujourd'hui marqué par des grands changements, notamment à cause de la mondialisation, la prise de décisions stratégiques et la maîtrise de l'information sont devenues de véritables enjeux. Comme l'affirme SCHATT (2001) en ce début de millénaire, il est difficile de nier le rôle considérable joué par l'information comptable dans le processus d'allocation des ressources et, par conséquent, dans le fonctionnement de nos sociétés. Pour Dupuy (1994), les informations représentent les données comptables qui contribuent au processus de prise de décision dans les entreprises. Mais ces informations pour être véritablement utiles, doivent répondre à certaines exigences ou caractéristiques à savoir la pertinence, la fiabilité, la comparabilité, l'intelligibilité.

II.1.1. La pertinence

L'information est pertinente lorsqu'elle permet aux utilisateurs d'évaluer correctement les événements passés, présents et futurs. Elle n'est donc utile que si son omission peut influencer négativement les décisions à prendre par les utilisateurs.

II.1.2. La fiabilité

Pour permettre aux partenaires de l'entreprise de pouvoir s'adapter aux changements de l'environnement dans lequel ils opèrent, l'information financière diffusée doit être exempte d'erreurs. Elle doit traduire fidèlement la transaction ou l'évènement qu'elle vise à représenter. Les points clés en matière de fiabilité sont : la prééminence de la substance sur la forme, la neutralité, la prudence et l'exhaustivité de l'information.

II.1.3. La comparabilité

La comparaison des données dans le temps et dans l'espace nécessite que l'information financière soit produite à partir des méthodes comptables homogènes et immuables ; sauf si les modifications envisagées permettent d'obtenir une meilleure image de

l'entité concernée. La comparabilité de l'information financière renvoie obligatoirement à la mise en place d'un dispositif normatif, connu des utilisateurs ou des partenaires de la bourse.

II.1.4. L'intelligibilité

L'information doit être facilement compréhensible par les utilisateurs qui doivent avoir un niveau raisonnable en gestion, en économie et en comptabilité, ainsi que la volonté d'étudier l'information relative, consciencieusement. Bien que les utilisateurs des états financiers soient censés avoir des connaissances suffisantes pour interpréter les états financiers, l'information qui s'y trouve ne doit pas être diffuse.

Selon Céline Michaïlesco (2009), ces quatre critères de qualité sont difficiles à atteindre parfaitement. Il est avant tout nécessaire de déterminer l'importance relative de l'information, le seuil de qualité indispensable et enfin les arbitrages à effectuer pour parvenir à un niveau global acceptable de qualité. En outre, ces quatre critères de qualité ne sont effectifs qu'en fonction du délai de production de l'information et du coût engendré par la diffusion (ce coût peut être financier, compétitif, politique), comparé aux bénéfices retirés. Enfin ces caractéristiques peuvent être hiérarchisées l'une par rapport à l'autre.

L'Article 4 du Droit comptable OHADA précise que pour garantir la fiabilité, la compréhension et la comparabilité des informations, la comptabilité de chaque entreprise implique :

- Le respect d'une terminologie et de principes directeurs communs à l'ensemble des entreprises concernées des États-parties au traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique ;
- La mise en œuvre de conventions, de méthodes et de procédures normalisées éventuellement par secteurs professionnels ;
- Une organisation répondant à tout moment aux exigences de collecte, de tenue, de contrôle, de présentation et de communication des informations comptables se rapportant aux opérations de l'entreprise visées à l'article premier.

L'évolution du contexte économique mondial et la globalisation des marchés, passant par l'ouverture des capitaux et le développement de l'actionnariat des entreprises, ont fait naître chez les investisseurs une nouvelle exigence : la sécurité financière. La sécurisation de l'information financière est un processus qui consiste à rendre l'information pertinente, fiable et facilement compréhensible par tous les utilisateurs (Djongoué, 2007). Tout ceci laisse voir

l'utilité particulière que peut revêtir l'information comptable pour toute organisation notamment pour les dirigeants, actionnaires, partenaires, etc.

L'utilité de l'information étant avérée, nous nous pencherons à présent sur les utilisations qui peuvent en être faites.

II.2. L'utilisation de l'information comptable dans les entreprises

L'objectif principal d'un document comptable est de fournir une information utile pour les utilisateurs, une information capable de réduire l'incertitude de ceux-ci.

II.2.1. Les utilisations de l'information comptable

L'information comptable produite dans les entreprises peut être utilisée à diverses fins. Une catégorie d'auteurs pense qu'elle ne serait produite que pour des fins fiscales. Ainsi pour Holmes et Nicholls (1989), Bajan-Banaszak (1993) et Gasse (1989), les PME sont orientées principalement vers la production des documents obligatoires, dans les délais longs et dans le seul but de satisfaire aux obligations imposées par l'administration fiscale. Marchesnay (1982) conforte cette idée lorsqu'il montre que les documents comptables restent destinés en priorité à l'inspecteur des impôts. En contexte camerounais, Djongoué (2007) mentionne que la comptabilité dans la plupart des cas n'est tenue que pour des raisons fiscales, et les informations qui y sont enregistrées sont sérieusement censurées. Seules les opérations qu'on entend déclarer à l'administration fiscale sont communiquées au comptable pour l'enregistrement. Pour Djoutsa et al. (2013), l'affirmation selon laquelle une majorité de chefs d'entreprises produisent des états financiers uniquement pour satisfaire les objectifs légaux imposés par l'administration fiscale et l'Institut National de la Statistique (INS) correspond à la réalité de bon nombre d'entreprises au Cameroun.

Une seconde catégorie d'auteurs pense que l'information comptable a plus d'usage que celui destiné au fisc. C'est dans cette optique que Lavigne (1996) montre que les états financiers des PME ne sont pas seulement utiles pour des fins fiscales. En d'autres termes, outre l'objectif obligatoire de reddition de comptes aux autorités fiscales, les états financiers des PME peuvent être utiles vraisemblablement à d'autres fins. Dans une autre étude, Lavigne

(2000) affirme que les dirigeants des PME ne poursuivent pas tous les mêmes objectifs par la publication des états financiers annuels et intermédiaires. Il souligne que les trois principaux objectifs déclarés des états financiers sont :

- Fixer des objectifs pour l'entreprise, suivre leur réalisation et prendre, si nécessaire, des mesures correctives ;
- Prendre des décisions d'investissement pour l'entreprise ;
- Gérer la trésorerie et le fonds de roulement.

Pour Nadédjo BIGOU-LARE (2001), l'importance des données comptables et financières pour le manager ne peut se limiter à leur usage à des fins opérationnelles ou pour satisfaire des obligations fiscales ou légales. Le manager devra utiliser les données comptables et financières dans leur complétude en élargissant l'utilité aux besoins stratégiques de l'entreprise. Comme le mentionne Baïdari (2005), on peut donc dire que la comptabilité générale ne s'arrête pas seulement aux documents légaux imposés par l'administration fiscale comme le laisse penser la littérature sur le management africain.

Les informations représentent les données qui contribuent au processus de prise de décision dans les entreprises (Dupuy, 1994). La donnée se mute en information lorsqu'elle apporte un message à son destinataire (Davis et Albright, 2000). C'est donc l'utilisation effective des données comptables par les dirigeants qui permet de juger de la pertinence des informations (Chapelier, 1997). L'approche retenue de la pertinence est donc celle de l'utilisation : Si le dirigeant les utilise, cela signifie que les données sont pertinentes à ses yeux (Chapelier et Mohammed (2010). Pour Chapelier (1994), l'utilisation des informations comptables sera abordée sous quatre angles :

➤ **La fréquence d'utilisation** qui représente la période d'utilisation de l'information comptable. Une étude menée par Ngongang en 2006, montre que la fréquence d'utilisation de l'information comptable varie. Pour certains, c'est le mois, pour d'autres, c'est l'année. D'après les résultats de Chapelier et Mohammed (2010) sur les pratiques comptables des PME syriennes, les dirigeants affirment le plus souvent les utiliser mensuellement ou trimestriellement ;

➤ **La durée d'utilisation de l'information comptable** : C'est le nombre d'heure moyen consacré par semaine à l'utilisation de l'information comptable ;

➤ **La diversité** : Les informations utilisées sont des données produites par le SIC. Ces données sont de diverses natures, il s'agit entre autres des informations comptables (états

financiers) et des informations complémentaires (comptabilité analytique, contrôle de gestion et contrôle budgétaire) ;

➤ **L'intensité d'utilisation** : Elle correspond au degré d'importance accordé aux informations comptables et aux informations complémentaires dans la prise de décision (nulle, peu importe, moyennement importante, importante, très importante) (Baidari, 2005). Elle renvoie à la pertinence de l'information.

Nous avons mis en cause la vision réductrice de l'usage de l'information comptable, orientée principalement vers la production des documents obligatoires pour satisfaire aux autorités fiscales. Cependant, l'utilisation de l'information comptable peut être influencée par plusieurs facteurs.

II.2.2. les facteurs influençant l'utilisation de l'information comptable

Parmi les facteurs susceptibles d'influencer l'utilisation de l'information comptable dans les entreprises, nous pouvons citer : ceux liés aux dirigeants d'entreprises, l'organisation du service comptable, la spécialisation du service comptable en termes d'activités et l'intégration des progrès technologiques dans l'organisation comptable.

II.2.2.1. Les facteurs liés aux dirigeants

a) Besoins et comportements des managers face à l'information comptable

Pour identifier les besoins réels des managers en information comptable, Mckinnon et Burns, Jr. (1992) ont procédé par deux étapes. Dans un premier temps, ils ont fait au niveau de la nature de l'information, une distinction entre des mesures primaires (des dénombrements d'unités) générées directement par décompte d'un objet et des mesures secondaires c'est-à-dire l'information comptable proprement dite (un chiffre dérivé indirectement par une transformation algébrique d'un ensemble de nombres). Ensuite, cette distinction les a conduit à constater que d'une part, les managers avaient plus besoin des informations primaires pour le contrôle des opérations quotidiennes et d'autre part, les informations secondaires étaient plus utiles pour l'évaluation de performance.

En ce qui concerne leur comportement, les managers se fondent souvent, pour la gestion quotidienne des opérations de production et de logistique, sur des sources informelles (rapports oraux, téléphone) plutôt que sur des sources comptables et financières. Ce résultat a été observé par Osborne (1992) auprès de 31 firmes entrepreneuriales où les entrepreneurs attendent très peu de leurs collaborateurs comptables et financiers en termes de fourniture d'informations pour la prise de décision. Degos (1993) est arrivé à dégager le comportement émergent des dirigeants de PME de la région de la Gironde face aux données comptables en se fondant sur une analyse des comptes sociaux de ces entreprises. L'auteur a pu ainsi faire la distinction entre le comportement affiché et le comportement émergent (qui est jugé être le comportement réel). Ce qui lui a permis de dégager deux types de comportements managériaux : une gestion orientée vers les données économiques et une autre basée essentiellement sur les données financières. Comparativement aux dirigeants des grandes entreprises, ceux des PME paraissent plus enclins à intégrer les variables économiques que les variables financières dans leur comportement managérial.

b) La formation du dirigeant

Certains auteurs, à l'instar de Nadeau et al(1988) ; Holmes et Nicholls (1989) ; Chapelier(1994) ; Lavigne (1999), ont étudié l'impact du niveau de formation des dirigeants sur le degré d'utilisation des données comptables.

La littérature sur ce thème affirme que les dirigeants les plus formés présentent un degré d'utilisation des données comptables plus fort ou plus intense. Toutefois, le type de formation lui-même peut expliquer le degré d'utilisation de ces données (Holmes et Nicholls, 1988). Dans ce sens, Chapelier (1994) note que les dirigeants disposant d'une formation de type comptables et/ou gestionnaires présentent un degré d'utilisation des données comptables de gestion élevé. Lassoued et Abdelmoula (2006), montre que seul le niveau de formation est en relation significative avec le degré d'utilisation des données comptables sans pour autant connaître le sens de cette relation.

c) L'expérience du dirigeant

Concernant l'expérience du dirigeant, (Marchesnay, 1985 ; Nelson, 1987) relèvent que le degré d'utilisation des données comptables augmente avec l'expérience. D'autres auteurs, en revanche, ne trouvent aucune relation entre le degré d'utilisation et l'expérience de

l'utilisateur (Reix, 1981). Certains enfin, démontrent une relation inverse. Selon eux, plus le dirigeant est expérimenté, plus il est âgé, plus il consomme moins d'informations et par la suite il utilise moins les données comptables de gestion (Chapelier, 1994 ; Nadeau et al., 1988).

d) L'âge du dirigeant

Certains auteurs relèvent que le degré d'utilisation diminue au fur et à mesure que l'âge des dirigeants augmente (Begon, 1990 ; Lacombe, 1994). En effet, on constate que plus une personne grandit en âge, exerçant une certaine activité, plus elle a tendance à se fier uniquement à son expérience personnelle.

II.2.2.2.L'organisation du service comptable

L'objet de ce service est de définir l'architecture matériel, légal, qui garantit la fiabilité et l'homogénéité des informations. Cette organisation doit remplir les obligations suivantes :

- Saisir et traiter tout fait, évènement, ou situation née dans l'exercice et ce, de manière exhaustive. Les opérations doivent être enregistrées chronologiquement ;
- Récapituler les résultats de ces traitements de façon claire. Tout enregistrement comptable doit préciser l'origine, le contenu ;
- Organiser les opérations d'inventaire de fin d'exercice ;
- Garantir la sincérité et la fiabilité de ces traitements.

La dimension organisation de la fonction comptable se résume aux caractéristiques du service comptable qui est l'organe chargé de produire les données comptables. Ce service se caractérise principalement par sa taille et le profil du dirigeant interne.

a) La taille du service comptable

On a pu relever dans la littérature que le service comptable des petites et moyennes entreprises est encore embryonnaire, la plupart de ces entreprises ne disposant pas d'un

service comptable interne capable de produire les données. La taille du service comptable se mesure par l'effectif du personnel qui y travaille. Selon Chapelier (1994), la taille est sans conteste un élément explicatif des pratiques comptables rudimentaires. Etant donné le manque de moyen pour les entreprises de petite taille pour le recrutement de comptables internes, elles pratiquent davantage une externalisation de la fonction comptable. Lavigne (1996) caractérise l'organe de la préparation des états financiers et intermédiaires des PME à l'aide d'un niveau d'externalisation et d'informatisation. Cette externalisation de la fonction comptable n'est pas sans conséquence pour l'entreprise car elle ne permet pas aux dirigeants de suivre de façon journalière et régulière l'évolution des opérations comptables et d'obtenir les informations dont ils ont besoin au moment voulu.

b) Le profil du comptable interne

Le comptable interne est l'un des acteurs primordiaux car, ayant la responsabilité de préparer les états financiers de l'entreprise. Ce dernier impacte sur l'organisation, principalement en fonction de certaines caractéristiques propres à lui :

- **Le niveau d'étude du comptable interne ou du chef comptable :** La littérature révèle que le niveau d'étude du comptable interne contribue au moins partiellement à la préparation des états financiers. Lavigne et St-Pierre (2002), montrent que les PME dont l'indice du système d'information comptable est fort sont celles qui possèdent généralement les comptables internes possédant un niveau d'étude supérieur ;
- **Le type de formation du chef comptable :** le type de formation du chef comptable serait aussi une variable explicative des pratiques comptables (Chapelier, 1994 ; Chapelier et Mohammed, 2010). Ces auteurs expliquent que les personnes ont une tendance naturelle « à faire ce qu'elles savent faire ». De plus, l'étude de Lavigne et St-Pierre (2002), montre que les PME dont l'indice du système d'information comptable est fort sont celles qui possèdent généralement les comptables internes possédant une formation de gestionnaire ;
- **L'âge du comptable :** Begon (1990) et Lacombe (1994), relèvent que le degré d'utilisation des informations comptables diminue au fur et à mesure que l'âge augmente.

II.2.2.3. Le nombre d'activité et la nature des activités comptables

Le nombre d'activité du service comptable influence l'utilisation des informations issues de ce service. On peut avoir parmi ces activités :

a) Les activités de comptabilité générale

Certains chercheurs pensent que les dirigeants des PME sont intéressés par la simple production des documents imposés par la loi dans les délais opportuns afin de répondre aux autorités fiscales. C'est le cas par exemple de Holmes et Nicholls (1988), qui affirment que la production des données comptables non obligatoires est assez restreinte ou de Marchesnay (1982), qui montre que les documents comptables restent destinés en priorité à l'inspecteur des impôts. Toutefois, si la plupart des PME ont un comportement passif en matière de comptabilité financière, on ne peut pas négliger certaines PME qui utilisent les données comptables de manière puissante. Dans ce sens, Lavigne (1996) montre que les états financiers des PME ne sont pas seulement utiles pour des fins fiscales. En d'autres termes, outre l'objectif obligatoire de reddition de comptes aux autorités fiscales, les états financiers des PME peuvent être utiles vraisemblablement à d'autres fins. Selon Chapelier (1994) la pratique d'élaboration d'états financiers intermédiaires (allant d'une fois par mois à une fois par an) est très répandue en PME. Dans ce sens, Bajan-Banaszak (1993) soulève que 48% des entreprises qu'il a étudiées utilisent une comptabilité financière intermédiaire orientée gestion.

b) Les activités du contrôle de gestion

Chapelier (1997) montre l'impact du profil du dirigeant principal de la PME et ses finalités sur la nature et l'usage qui est fait des informations de gestion au sein de tout système de contrôle de gestion. Cet auteur met l'accent sur l'importance d'un système de contrôle de gestion et de planification affiné et évolutif dans un environnement assez complexe et turbulent. De son côté, Nobre (2001) pense que le rôle et les fonctions d'un contrôleur de gestion de PME sont amenés à évoluer vers une plus grande spécificité de la fonction, en regard de la fonction purement comptable et/ou financière avec lequel elle est souvent assimilée. En effet, le contrôle de gestion s'oriente de plus en plus vers une conception organisationnelle en se détachant de l'approche technicienne où l'importance est accordée essentiellement aux outils comptables et budgétaires. Van Caillie (2002) souligne quant à lui que les activités principales d'un système de contrôle de gestion d'une PME sont liées essentiellement aux méthodes de calcul des coûts. Ce résultat est en accord avec Chapelier (1994) qui montre que 77% des 113 PME consultées élaborent assez régulièrement des données de contrôle de gestion relatives aux calculs de coûts.

c) Les activités de comptabilité analytique

Les recherches empiriques en matière de comptabilité analytique ne sont pas encore unanimes. Bajan-Banaszak (1993) souligne que les comptabilités analytiques ne sont pas les outils les plus implantés dans les PME et il met l'accent sur leur diffusion restreinte puisqu'elles sont présentes seulement dans 40% des entreprises outillées. En plus, il note le caractère rudimentaire ou encore embryonnaire d'une partie des comptabilités analytiques qui se passent de tout logiciel c'est à dire de l'informatique. Gasse. Y (1989), dans son étude sur les techniques et pratiques de gestion en PME, affirme que dans un échantillon de 51 PME, 88% réalisent des calculs des coûts. De même, Chapelier (1994) démontre que 77% des dirigeants interrogés réalisent des calculs des coûts. Cependant, ce résultat est à discuter puisque 19% de l'échantillon disposent d'un système de calcul de coût en phase de développement, 34% moyennement complexes et 23% seulement de l'échantillon présentent un système complexe. Concernant, les méthodes de calculs des coûts, Nobre (2001) dans une enquête réalisée dans 86 PME démontre que 60% des entreprises utilisent la méthode du coût complet seule ou avec une autre méthode et que cette méthode même présente 42%. De son côté, Lavigne (2002) choisit les deux modalités caractéristiques des pratiques de comptabilité de management suivantes, soit le calcul informatisé du prix de revient et la préparation de budgets de caisse parce qu'elles constituent les outils comptables les plus utilisés par presque les deux tiers des PME consultées et dont les taux sont respectivement 66% et 61% des PME. Ces deux proportions aussi importantes constituent vraisemblablement un phénomène nouveau en contexte de PME.

d) Les activités d'analyse financière

En matière d'analyse financière, les recherches empiriques sont peu nombreuses et les résultats convergent. Chapelier (1994) démontre que l'analyse financière constitue une pratique très répandue dans les PME. Les résultats de son étude affirment que seulement 2 dirigeants des 113 ne disposent d'aucune donnée d'analyse financière. Cependant, ces pratiques financières ne sont pas totalement homogènes, en fait, 26% des PME disposent de systèmes d'analyse financière sophistiqués, 24% de systèmes faiblement complexes et près de 48% de systèmes moyennement complexes. De même, Gasse (1989) dans son étude menée sur 51 PME manufacturières québécoises souligne que 94% des PME consultées procèdent à une analyse de la situation financière.

e) L'élaboration des tableaux de bord

Peu de recherches sont réalisées dans ce domaine. Bajan-Banaszak (1993) souligne que les tableaux de bord généraux sont considérés parmi les outils de gestion les plus implantés dans les PME, ils représentent 71% des entreprises outillées et semblent suffire à la gestion quotidienne de petites entreprises. Les tableaux de bord sont constitués essentiellement des informations comptables (prévisionnelles et actuelles). Ils forment une présentation synthétique des prévisions et des situations intermédiaires et ils peuvent être classés en tableaux de bord généraux et tableaux de bord par fonction. Chapelier (1994) s'interroge sur la tenue des tableaux de bord dans les PME et sur les principales informations contenues dans ce document. Les résultats de son étude montrent que 23% des PME disposent de tableaux de bord moyennement complexes et 48,5% de tableaux de bord assez complexes et que les données retrouvées dans ce document concernent : l'activité, les marges, les charges de personnels, les charges financières et surtout de trésorerie. De sa part, Bergeron (2002) met l'accent sur l'importance du tableau de bord prospectif considéré comme outil servant d'une part à la formulation, la communication de la stratégie des PME et à la fixation des objectifs et d'autre part, à la mise en cohérence des initiatives des acteurs pour atteindre l'objectif souhaité et suivre la stratégie fixée. Son étude cherche à savoir si l'utilisation des systèmes de tableaux de bord stratégiques intégrés basés sur les modèles de tableaux de bord équilibrés préconisés par Kaplan et Norton (1996) améliore les systèmes de mesure de performance des PME.

II.2.2.4. Le degré d'informatisation du service comptable

Un nombre considérable d'études s'intéressent à l'impact de l'évolution de l'informatique sur le SIC des dirigeants des PME. Cet intérêt trouve son origine dans le développement des logiciels appropriés et l'accessibilité accrue de la puissance informatique. En fait, même les entreprises de petites dimensions peuvent préparer leurs états financiers intermédiaires seules, à l'aide d'un progiciel comptable et d'un micro-ordinateur.

Selon Gingras et al (1989), l'introduction de l'informatique dans les PME permet d'une part, l'accessibilité accrue à l'information et la facilité du contrôle des opérations et d'autre part, l'amélioration de l'efficacité et de la fiabilité des informations.

Davis et Albright (2000), soulignent que l'intégration des nouvelles technologies de l'information implique des changements considérables dans la fonction comptable. En effet, les acteurs comptables sont orientés vers un rôle plus actif dans le processus de prise de décision à cause des changements de la structure organisationnelle du département de la comptabilité. De même, Orger (1986), affirme que l'informatisation de la gestion permet de traiter des volumes d'informations de plus en plus importants et dans les délais assez courts ce qui améliore les conditions de prise de décision des dirigeants. Toutefois, Chapelier (1997) révèle que le degré d'informatisation de la gestion n'est que partiellement associé aux pratiques comptables des PME.

Au total, on peut noter que l'informatisation de la gestion n'implique pas toujours une meilleure utilisation des données comptables car l'utilisation des systèmes informatiques est principalement la responsabilité des dirigeants (Dupuy 1983).

Il était question dans ce chapitre de faire une revue exhaustive de la littérature sur les concepts de production et d'utilisation des données comptables. Ceci s'est fait principalement dans le cadre des PME, mais qu'en est-il de ces notions dans les entreprises familiales ?

CHAPITRE II : L'ENTREPRISE FAMILIALE AU CAMEROUN ET, PRODUCTION ET UTILISATION DE L'INFORMATION COMPTABLE

Les vertus des entreprises managériales mises en avant par plusieurs auteurs (J.K. Galbraith 1968, G. Jones et M.B. Rose, 1993) ont fait oublier la présence des firmes familiales et surtout la proportion élevée que celles-ci occupent dans l'économie des pays. Ainsi, ces dernières, caractérisées longtemps d'irrationnelles et d'inefficaces en raison des prétendus conflits familiaux, de leur direction improvisée et du manque d'ouverture aux techniques modernes de gestion ont été méprisées et volontairement ignorées. Cependant, les échecs retentissants que connaissent de nos jours des sociétés dotées d'une technostucture, et l'apparition de sociétés de taille modeste du secteur de la nouvelle économie, ont provoqué un revirement des tendances. Aussi, les chercheurs, en nombre grandissant, se sont mis à découvrir la spécificité de ces entreprises, leurs caractéristiques, leurs performances mais également leur mode de gestion. Nous allons dans ce chapitre nous interroger sur l'entreprise familiale, son rôle dans l'économie, son mode de gestion, les avantages de ce type d'entreprise, mais aussi ses limites.

Section 1 : Généralité sur les entreprises familiales

I.1. Origines de l'entreprise familiale

L'entreprise familiale peut être considérée comme la première forme d'organisation hiérarchisée de la production des biens et services. Historiquement, elle est née à partir de l'apparition de la propriété privée. Cela signifie que la société basée sur la propriété communautaire primitive ne pouvait connaître l'entreprise familiale, c'est-à-dire une forme de propriété distincte de la propriété collective et appartenant exclusivement à un petit groupe de personnes liées par des liens de sang ou de mariage. Il est possible d'affirmer que l'entreprise familiale représente le fondement de l'entreprise moderne. Comme le mentionne Bounkou Bazika (2004), ce fondement comporte deux caractéristiques essentielles :

- **D'un point de vue historique:** la société traditionnelle que décrit de façon remarquable le Pr. Penouil¹² est l'ancêtre de la société moderne. Si la seconde est basée sur l'individu, la première trouve son fondement dans la famille au sens large du terme. Ainsi, l'organisation de la production dans la première forme de société est d'abord une organisation à caractère familial. Celle-ci s'est adaptée dans la société moderne, a connu quelques mutations et a même produit de grandes organisations multinationales tout en conservant le caractère familial. C'est le cas des firmes comme Michelin, Peugeot, Toyota, Philips, etc.

- **D'un point de vue naturel :** L'entreprise familiale est au cœur de l'organisation économique parce que l'entrepreneur est un preneur de risque. Comme le définissent Guitton et Vitry (1991), « l'entrepreneur est une personne (entreprise individuelle) ou un groupement de personnes (entreprise sociétaire) qui supporte les risques de l'affaire ». Or, supporter de tels risques avec d'autres personnes suppose au préalable avoir des relations de confiance. La famille constitue le premier creuset où se développent entre des individus des relations de confiance : confiance entre le mari et la femme, confiance entre les frères, sœurs, cousins, etc.

La justification de se pencher sur l'entreprise se rattache au débat soulevé par les mutations actuelles de la petite et moyenne entreprise. On estime que peu de travaux existent et permettent d'avoir une connaissance approfondie de l'entreprise familiale, qui constitue bien souvent la forme dominante des PME dans le monde.¹³

Dans les pays africains caractérisés par la coexistence de la société traditionnelle et la société moderne, l'entreprise familiale occupe encore une place relativement plus importante que dans les sociétés capitalistes développées marquées par la désagrégation de la cellule familiale. Celle-ci est de plus en plus réduite à la cellule mononucléaire. Son importance relative découle du fait que la famille continue de constituer un rempart pour la sécurité des individus face à la vulnérabilité de l'environnement économique et social.

I.2. Définition de l'entreprise familiale

Les définitions présentées dans la littérature de gestion sont à la fois très nombreuses et très variées. Il existe une absence de consensus sur la définition de l'entreprise familiale

¹² Penouil M., 1979, Socio-économie du sous-développement, Editions Dalloz, Paris.

¹³ Au Congrès de l'Association Internationale de Recherche sur les PME (AIRPME) tenue à Montréal (Canada) en 2002, un des problèmes soulevés par les débats a été la nécessité de mener des études sur l'entreprise familiale, car mal connue par la communauté des chercheurs.

caractérisant les études antérieures. Ces dernières dépendent principalement du concept du contrôle retenu, de sa durée et du nombre de familles propriétaires.

Une définition large a été donnée par M.H. Stern (1986), pour qui l'entreprise familiale serait contrôlée par les membres d'une ou deux familles. D'une manière générale, la définition de l'entreprise familiale s'est traditionnellement basée sur le contrôle du capital et l'exercice du pouvoir. Une des premières définitions a été donnée par Barry, en 1975. L'auteur détermine la nature de l'entreprise familiale par le contrôle du capital exercé par les membres issus d'une seule et même famille. Barnes et Hershon (1976) définissent une entreprise comme étant familiale si le contrôle de la propriété est resté dans les mains d'un individu ou dans celles des membres d'une même famille. Dans la même veine, Landsberg et al (1988) suggèrent qu'une entreprise est qualifiée de familiale si les membres d'une famille détiennent le contrôle légal sur la propriété. Donnelley (1988), quant à lui, stipule qu'une entreprise est dite familiale, si et seulement si, elle a été détenue durant deux générations par la même famille. Selon l'auteur, cette durée est nécessaire pour établir des valeurs et fonder une culture d'entreprise saillante.

Dans une perspective africaine, l'entreprise familiale peut-être définie comme une unité chargée de produire et d'écouler sur le marché des biens et services, unité appartenant à des personnes liées par des liens de consanguinité directe ou indirecte usant de contrats non formalisés dont l'objectif prioritaire est l'obtention d'un profit minimum permettant la sécurisation du capital investi et la survie des membres de la famille (Boungou Bazika, 2004).

Quelques définitions ont été données en contexte camerounais. Pour J.P Tchankam (1998), l'entreprise familiale au Cameroun serait celle dans laquelle les membres d'une même famille contrôlent l'activité ou le travail et participent activement à la direction, entretenant un lien durable entre famille et entreprise. Feudjo (2006) soutient qu'une entreprise est qualifiée de familiale, si son capital social est détenu en totalité par une seule personne ou par une seule famille. Dans une étude menée par Feudjo et Tchankam (2012), ils considèrent comme familiale les entreprises appartenant entièrement soit à une seule personne, soit à une seule famille, soit majoritairement (51 % du capital) à un groupe de personnes liées par le sang. Nous retiendrons dans le cadre de notre travail, la définition donnée par Feudjo (2006).

Section 2 : Caractéristiques théoriques de l'entreprise familiale au Cameroun

L'entreprise familiale représente la forme d'entreprise la plus répandue du secteur privé dans l'histoire et dans le monde (La Porta, Lopez De Silanes et Shleifer et Vishny, 1999). En effet, l'entreprise familiale est considérée comme la première forme d'organisation hiérarchisée de la production des biens et services (Caby et Hirigoyen, 2002). Elle prédomine encore aujourd'hui l'économie mondiale et génère des performances enviées par les autres types d'entreprises (Labaki, 2008). Par ailleurs, selon une étude du Cabinet Ernst & Young menée sur tous les continents en 2012, 60 % des entreprises européennes et américaines seraient contrôlées par une ou plusieurs familles et représenteraient 50% des emplois.

D'après une étude menée par Odette Ckouekam (2015), au Cameroun, sur l'identité des acteurs de la géographie du capital selon le type d'entreprise, les statistiques révèlent que : La famille a le pourcentage le plus élevé d'acteur soit 73,32%, c'est dire que la tendance est plus à la prolifération de l'entreprise familiale au Cameroun et que, les proches parents préfèrent se mettre entre eux pour créer leur entreprise. Cela évite qu'ils aient à se confronter en cas de difficultés aux personnes qu'ils ne connaissent pas. Cette structure de l'actionnariat privilégie donc comme l'avait annoncé le rapport de l'OCDE sur la gouvernance d'entreprise en Afrique en 2014, une orientation sociétale avec un attachement aux relations interpersonnelles. Le dernier Recensement Général des Entreprises (RGE) de l'Institut National de la Statistique (INS) montre qu'il existe 93.969 entreprises au Cameroun dont environ 99% sont des PME. Si on s'en tient à ces statistiques couplées à celle de Ckouekam ci-dessus (73,32 % d'entreprises familiales), il est logique de croire que la quasi-totalité des entreprises familiales camerounaises sont des PME. Selon la loi N° 2010/001 du 13 Avril 2010, portant organisation des PME au Cameroun, elles peuvent être classées en trois catégories :

- Les très petites entreprises (TPE) : Toute entreprise ayant un effectif permanent d'au plus 5 (cinq) employés et réalisant un chiffre d'affaire hors taxe annuel n'excédant pas 15 (quinze) million de Francs CFA, appartient à cette catégorie. Comme le mentionne Hamza (1996), le chef d'entreprise ici, doit travailler pour son propre compte et avoir un contact direct avec les clients, à qui il vend les produits qu'il a fabriqués ou transformés;

- Les petites entreprises (PE) : Il s'agit ici des entreprises ayant un effectif permanent d'au plus 20 (vingt) employés et réalisant un chiffre d'affaire hors taxe annuel supérieur à 15 (quinze) million de Francs CFA, et n'excédant pas 100 (cent) million de Francs CFA ;
- Les moyennes entreprises (ME), qui sont celles ayant un effectif permanent compris entre 21 (vingt-un) et 100 (cent) employés et réalisant un chiffre d'affaires hors taxe annuel supérieur à 100 (cent) million de Franc CFA, et n'excédent pas un milliard de Francs CFA.

Au vue de cette classification, il est évident qu'en contexte camerounais, les grandes entreprises sont celles ayant un effectif employé supérieur à 100 (cent) personnes et un chiffre d'affaires hors taxe supérieur à un milliard.

Il faut cependant noter que les entreprises familiales ne doivent pas être confondues avec la catégorie des petites et moyennes entreprises, pas plus qu'avec certaines formes juridiques. Il convient de rappeler ici que l'entreprise familiale ne se distingue pas par une forme juridique spécifique : entreprise individuelle, société anonyme, société à responsabilité limitée, société en commandite par actions, aucun statut ne saurait lui être propre ou, *a contrario*, interdit. Les entreprises familiales peuvent se livrer à leur activité sous forme individuelle, comme c'est le cas pour bon nombre de commerçants et d'artisans travaillant en famille. Mais elles peuvent aussi revêtir une forme sociale, par exemple en société à responsabilité limitée ou société anonyme pour réunir les intérêts, entre autres, de parents et de descendants, ou de frères et de sœurs, afin d'organiser juridiquement le contrôle du capital. Selon Catry et Buff (1996), l'entreprise familiale ne se distingue pas par sa taille, que celle-ci soit mesurée par le nombre de ses employés, l'importance de son capital ou son champ géographique d'investigation et d'activité.

En ce qui concerne le capital social, il est généralement détenu dans le cas d'une PME par un petit nombre de personnes appelées actionnaires appartenant le plus souvent à la famille, le dirigeant étant en plus actionnaire. Selon Wanda (2001), l'opacité de la structure de propriété de l'ensemble des entreprises s'analyse par le désir des actionnaires de contrôler en interne la firme et de se partager les rentes. L'étude de Feudjo et Tchankam (2012), confirme cette réticence de l'entreprise familiale à l'ouverture du capital et à la dilution du pouvoir de contrôle. Les auteurs observent que les dirigeants préfèrent conserver leur petite et moyenne taille et s'autofinancer par leurs flux financiers internes ou par les ressources propres des membres de la famille et des particuliers alliés. Cette réticence des PME à ouvrir le capital

peut en outre s'expliquer par la faiblesse du capital humain du dirigeant/propriétaire dont l'attachement à son entreprise se justifierait en partie par l'absence de solutions alternatives sur le marché de travail (Pigé, 2002). Le fait que l'essentiel des pouvoirs soit centré sur le dirigeant dans une PME, n'est qu'une conséquence de la concentration du capital social dans la mesure où la constitution du capital social des PME est le plus souvent faite par affinité familiale, amicale et/ou tribale (Wanda, 2001) et dans un contexte où il existe rarement des dirigeants non propriétaires. On rencontre très peu de cas de séparation entre les fonctions de gestion et de décisions (Wanda, 2001). Cette situation place le dirigeant /propriétaire de la PME dans une logique de pouvoir illimité de gestion, de décision et de contrôle lui permettant d'être au centre des décisions de l'entreprise.

Selon Sangue (2015), l'indépendance des conseils d'administration reste formelle dans les entreprises au Cameroun et les mécanismes de contrôle inopérants de manière générale; car ils sont neutralisés par les dirigeants à travers divers lobbyings dont l'action traduit la défaillance éthique et comportementale des administrateurs. Pour lui, la pratique de la Gouvernance d'entreprise serait alors le reflet du fonctionnement des différentes institutions sociales (chefferie traditionnelle, communauté d'appartenance, famille, église, association de solidarité, etc.) au sein desquelles se construit la socialisation des individus. L'observation des mécanismes de gouvernance au Cameroun fournirait la preuve, d'une part de la nécessité de respecter la réglementation en vigueur, d'autre part, de l'urgence de formaliser un modèle de gouvernance qui s'enracine dans la culture et dans l'environnement sociopolitique du pays. Il s'agira alors d'un modèle orienté vers l'efficacité organisationnelle et qui puise ses racines dans un style de management basé sur les principes d'éthique, de reddition des comptes et d'indépendance des acteurs.

En effet, selon Ckouekam (2015), les acteurs familles sont plus nombreux que les autres acteurs avec 73,3% de représentativité ; ce qui témoigne une fois de plus de la situation économique qui n'est guère reluisante et donc le rabâchement à l'auto emploi favorisant ainsi la prolifération des entreprises familiales. Et comme le chômage et la pauvreté sont grandissants, chacun y va de son imagination au sein de sa famille pour survivre. Selon une étude de Nguena (2013), la quasi-totalité des PME camerounaises ont pour dénominateur commun le déficit de financement. Selon les statistiques du Fonds monétaire international (FMI 2011), les banques de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) en général, du Cameroun en particulier, sont de plus en plus réticentes à l'octroi de crédits au secteur privé. De plus, il faut noter une prédominance des crédits à court terme, et

la faible proportion relative des crédits à long terme, révélant la frilosité des banques commerciales à financer des projets inscrits dans le long terme. La réticence des banques à financer les PME peut expliquer la présence de la famille comme principale actrice de l'actionnariat au Cameroun, car les investisseurs se retrouvent dans l'obligation de se retourner vers les membres de leur famille pour se financer. Ckouekam (2015), mentionne également le désir que le promoteur de l'entreprise éprouve de contrôler son affaire comme explication du choix de l'actionnariat familial. En plus, comme le mentionnent Feudjo et Tchankam (2012), à la question de savoir comment des entreprises sinistrées restent en activité et, de surcroît s'endettent davantage, les auteurs notent que le recours aux réseaux relationnels permet aux dirigeants de contourner les normes orthodoxes et réglementaires pour collecter des fonds dans des circuits formels de financement. Les mêmes réseaux leur permettent d'échapper au rationnement du crédit bancaire en leur offrant la possibilité de se financer dans des circuits alternatifs informels.

Selon Allouche et Amann (2002) les théories traditionnelles du contrôle et de la surveillance dans les entreprises familiales montrent que les entreprises familiales présentent certains avantages du fait que le capital et le contrôle soient entre les mêmes mains : réduction des coûts d'agence, loyauté et engagement profond à l'entreprise, prise de décisions rapides, continuité dans les objectifs et les politiques de l'entreprise, etc. Comme nous pouvons le constater, l'entreprise familiale revêt de nombreux avantages. Il nous paraît logique de nous appesantir sur les fonctions de celle-ci.

II.1. Les fonctions de l'entreprise familiale en contexte Africain et Camerounais

L'entreprise familiale possède des fonctions spécifiques du fait de son caractère collectif et de ses objectifs propres. D'après Boungou Bazika (2004), on peut se baser sur la définition des fonctions de l'entreprise en général pour identifier celles qui sont spécifiques à l'entreprise familiale. Il sera retenu ici quatre fonctions importantes que remplit l'entreprise familiale : la fonction administrative de répartition naturelle des tâches, la fonction technique d'incubateur des compétences, la fonction financière de financement du capital de départ, la fonction de gestion des ressources humaines à faible coût.

II.1.1. Fonction administrative de répartition naturelle des tâches

L'entreprise familiale a une fonction qu'elle puise dès son origine, celle de répartir les tâches selon la nature des acteurs. Les caractéristiques naturelles que nous étudierons sont le genre, l'âge et la race.

La répartition la plus évidente et ayant un caractère universel est celle basée sur le genre, entre l'homme et la femme, lorsque cette activité associe les deux conjoints. Evidemment, la nature des tâches se modifie en fonction de la nature de l'entreprise et du secteur économique dans lequel elle est implantée.

Dans l'agriculture, l'entreprise familiale attribue à l'homme les travaux d'abattage des arbres, de labours et à la femme ceux relatifs au sarclage, binage, ensemencement et récoltes. En plus, c'est souvent elle qui est chargée de la commercialisation des produits dans le cas de la petite production marchande. Lors d'une enquête sur le secteur informel à Brazzaville (Boungou Bazika J.C. et Samba R, 2002), les données et informations collectées sur 80 très petites entreprises agricoles ont montré que les producteurs de produits maraîchers répartissent l'activité de la manière suivante : l'homme se charge de produire les légumes et la femme de les écouler sur le marché. Le fruit de la vente est réparti au sein du ménage par l'homme après avoir sollicité l'avis de sa femme.

Lorsque l'entreprise est implantée dans le secteur industriel, ou dans celui des services, l'homme s'occupe de la gestion des hommes et du matériel, la femme de celle des commandes des clients ou de la comptabilité. Le principe de répartition est au fond le même que dans l'agriculture : les tâches les plus difficiles, qui prennent le plus de temps pour leur réalisation, sont confiées à l'homme, et celles qui exigent moins d'ardeur à la femme. La logique qui sous-tend cette répartition est moins d'ordre sexiste comme on pourrait le croire. C'est que la femme, en plus des tâches dévolues à l'entreprise possède une autre responsabilité non moins importante : celle de veiller au bon fonctionnement du ménage, à l'éducation des enfants, aux soins quotidiens nécessaires à l'équilibre du ménage. Si l'homme peut se permettre de passer toute la journée à l'entreprise, cela n'est pas possible pour la femme, à moins de recruter une personne chargée de l'entretien du ménage. Pour les PME africaines, une telle charge supplémentaire n'est pas envisagée si elle entraîne un déséquilibre du budget familial.

La répartition naturelle fondée sur l'âge est étroitement liée à la culture africaine qui valorise la personne en fonction de son âge. On estime que les plus âgés ont l'expérience et la sagesse et les moins âgés doivent respect et subordination à l'égard des plus âgés dont la mission sociale est de transmettre leur expérience et connaissances aux cadets à condition que ces derniers fassent preuve d'obéissance. Un proverbe congolais dit : « les oreilles ne dépassent jamais la tête ». La répartition des tâches au sein de l'entreprise familiale africaine répond à cette norme sociale. Ainsi, l'aîné est chargé des tâches de conception et de direction, le cadet de celles d'exécution.

Une autre répartition naturelle des tâches peut s'appuyer sur la race lorsque l'entreprise est constituée par deux familles de race différentes ayant passé entre elles un accord de partenariat. Pour illustrer cette idée, on peut évoquer l'exemple de la société ASI regroupant un européen et un africain, conduisant à ce que Jean-François Cornu (1998) qualifie de « management biculturel ». L'exemple édifiant de cette entreprise spécialisée dans la production et l'exportation de la gomme arabique illustre bien cette répartition des tâches sur une base raciale. Elle a été créée par un français et un nigérien et symbolise l'alliance entre deux familles : la famille Wankoye (Niger) et la famille Dulon (France). « Le choix des secteurs d'intervention s'est effectué naturellement, pour partie grâce à l'alliance des compétences de deux familles ». Ainsi, ont été utilisées dans les relations avec les fournisseurs européens, les compétences du père de Dulon, ingénieur de formation. Par ailleurs, les compétences du frère de Wankoye dans le domaine commercial ont servi de tisser un réseau de distribution en Afrique.

II.1.2. Fonction technique d'incubateur

L'entreprise familiale remplit également la fonction d'incubateur surtout auprès des plus jeunes membres de la famille à qui revient la charge de prendre la relève et de pérenniser le patrimoine familial. L'incubation est un terme emprunté à la biologie. Il signifie l'action de couvrir un fœtus, puis un petit être vivant jusqu'à ce qu'il puisse voler de ses propres ailes. La poule incube ses œufs pendant 21 jours puis, accompagne ses poussins pendant plusieurs semaines avant de les laisser se débrouiller tout seul dans la nature. Cette période est une période d'apprentissage intense afin de transférer les connaissances nécessaires à la survie.

L'économie de l'entreprise et les sciences de gestion ont récupéré ce concept biologique pour traduire le rôle d'assistance que peuvent jouer certains organismes dans la création et le développement des PME. On pense même, que certaines institutions de formation en management peuvent être des incubateurs pour des projets de création d'entreprise de leurs étudiants en formation. Or, si l'on observe attentivement l'expérience séculaire, la première forme d'incubation a été jouée par l'entreprise familiale. Bon nombre de PME et d'entrepreneurs qui existent aujourd'hui ont bénéficié d'une assistance étroite des structures familiales. Ce sont ces entreprises qui leur ont fourni patiemment, pendant de longues années, dès leur plus jeune âge, l'apprentissage et les compétences nécessaires dans le métier et dans la gestion, dans un double objectif : assurer la relève du père ou de la mère entrepreneur ou posséder des compétences contribuant à aider à la création et au développement de sa propre entreprise. Dans ces conditions l'entreprise familiale devient une source de valorisation des métiers et des compétences transmis de génération en génération.

Dans une enquête récente portant sur 50 PME implantées dans la ville de Brazzaville (Boungou Bazika, 2003), nous avons constaté que 30 % des entrepreneurs ont reçu leur apprentissage du père dans le domaine de la soudure et celui de la menuiserie. Ces entrepreneurs, fait étonnant, ont un niveau de formation supérieur, sont des chefs d'entreprises et participent directement dans la production. On peut citer l'exemple d'un jeune entrepreneur détenant une maîtrise en économie et possédant en même temps la qualification dans la menuiserie. A la question de savoir comment a-t-il fait pour avoir deux qualifications, il a répondu que très tôt, son père l'avait poussé à aller le plus loin possible dans les études tout en le formant lui-même dans le métier de menuisier. Actuellement, il gère une entreprise de près de 10 salariés là où son père possédait un ou deux apprentis.

Le rôle d'incubateur peut aussi se traduire par la transmission d'une expérience de gestion, de conduite des hommes, de maniement de fonds, etc. Une fois, l'apprentissage mené à terme et les compétences assurées, le jeune membre de la famille est laissé libre de jouer un rôle de responsabilité dans l'entreprise familiale, ou alors de voler par ses propres ailes en créant sa propre entreprise.

II.1.3. Fonction de financement du capital de démarrage

L'entreprise familiale remplit aussi une autre fonction, la fonction financière. Elle consiste à apporter des financements à d'autres membres de la famille qui souhaiteraient se lancer dans les affaires. Elle peut aussi dans certaines conditions autofinancer ses activités de diversification des produits sur le marché.

Dans le premier cas, le financement qu'elle est en mesure d'apporter à d'autres membres de la famille procède du principe de la coopération et de l'entraide. Il est naturel que des membres d'une même famille fassent preuve de solidarité en aidant les personnes dont les compétences peuvent conduire à la création d'entreprises viables et possédant des chances de réussite. D'ailleurs cette aide financière est perçue comme un moyen de diversifier les activités de la famille, d'accroître sa puissance et de garantir sa pérennité dans les affaires. Un membre de la famille aidé par elle pour lancer une affaire demeure reconnaissant. Il a vis-à-vis des autres membres, une dette morale et devra à son tour être solidaire pour venir en aide aux autres membres en difficulté ou aux plus jeunes. On peut donc considérer cette forme d'entraide comme une forme d'assurance contre les aléas de l'environnement. La persistance des pratiques communautaires en Afrique constitue un fondement solide à cette aide intrafamiliale. En outre, la vulnérabilité des agents face à l'instabilité de l'environnement économique et social renforce cette pratique.

Enfin, l'entreprise familiale peut aussi utiliser ses surplus pour autofinancer d'autres activités. Il s'agira soit d'étendre sur le plan géographique son implantation, soit de diversifier la gamme de ses produits.

De façon générale, le rôle de financement joué par l'entreprise familiale acquiert une grande importance dans les conditions des économies africaines marquées par des déficiences du système de crédit. En effet, il est souvent admis que les banques en Afrique ne financent pas les investissements des entreprises, le haut du bilan. Les fonds propres des PME proviennent principalement de l'épargne personnelle ou de l'aide familiale (Fauré et Labazee, 2000). Cette lacune s'explique par la nature des dépôts qui constituent les ressources des banques : Ce sont des dépôts à vue. Il est difficile de financer des fonds propres, avec des ressources à court terme d'autant plus que les sociétés de capital-risque sont presque inexistantes. Celles qui existent sont plus intéressées au financement du développement de l'entreprise et non au financement de sa création, phase considérée comme comportant un haut risque de mortalité pour l'entreprise (Ababacar Dieng, 2003).

En outre, l'absence d'un marché financier où peuvent se négocier les titres contribuant à assurer des financements longs pour les entreprises est un sérieux handicap au financement de celles-ci. Dans ces conditions, l'entreprise familiale, lorsqu'elle génère d'importants excédents représente une source de financement intéressante et indispensable pour les futurs créateurs d'entreprises issus de ses rangs.

Dans l'enquête sur les 50 PME évoquée plus haut, il a été constaté que certaines d'entre elles ont pu financer leur capital de démarrage grâce aux subventions reçues de l'entreprise dirigée par le père. Le pourcentage de ce genre d'entreprises est estimé à 25 %. Aucune n'a bénéficié d'un financement bancaire. Ces résultats sont corroborés par d'autres enquêtes menées en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso ou au Sénégal sur le financement des PME.

II.1.4. Fonction de gestion des ressources humaines à faible coût

L'entreprise familiale possède une autre fonction non moins importante dans les pays africains, celle de pourvoyeuse et de gestion des emplois à faible coût. Si elle ne remplissait pas cette fonction, un grand nombre de personnes n'aurait pas pu s'insérer dans le monde de l'entreprise. L'entreprise familiale permet de résorber la main d'œuvre non utilisée, mais pas n'importe qu'elle main d'œuvre, ce sont les actifs faisant partie de la famille, ce que Marniese et Morisson (2000) appellent les « aides familiaux ». En effet, dans leur étude récente sur la dynamique de la micro-entreprise, ils montrent que la flexibilité des micros entreprises provient de leur capacité à s'adapter aux chocs économiques et à l'évolution du marché caractérisé par une forte concurrence. Le facteur essentiel qui explique cette flexibilité qu'elles possèdent plus que les autres types d'entreprises est la possibilité de baisser les coûts de production et les coûts de transaction en utilisant une main d'œuvre composée essentiellement d'aides familiales sous-payées et même parfois non rémunérées.

En contrepartie, l'entrepreneur peut leur assurer la survie en prenant en charge leurs frais de logement, alimentation et santé. Cette main d'œuvre quasi-gratuite, sur laquelle elle ne supporte aucune charge sociale contribue à l'accroissement de la compétitivité de l'entreprise.

Dans les pays africains où se pose avec acuité le problème du chômage, cette fonction revêt une importance particulière. Le personnel des entreprises familiales est

principalement constitué des membres de la famille élargie de l'entrepreneur ou de ses amis proches. La fourniture de l'emploi représente la traduction du principe de solidarité pour l'entrepreneur et l'acceptation d'un emploi sous payé est la contrepartie fournie par le demandeur. Il doit aider la famille à préserver et accroître le bien de tous, en acceptant de travailler presque gratuitement.

Barthelemy (1986) montre comment le principe de solidarité agit sur le fonctionnement de l'entreprise et lui confère ce caractère familial. « Le destin solidaire de survie autour d'un patrimoine unique contribue à rendre automatique cette intervention, souvent peu apparente bien que très réelle dans le fonctionnement de l'entreprise. C'est d'abord l'épouse qui intervient (commerce, secrétariat, permanence au téléphone, réception des clients, comptabilité), mais également les enfants ou les proches parents ».

En France, on évaluait à 160.000 le nombre des collaborateurs familiaux non rémunérés et, en 1976, selon une enquête du CREDOC, 21 % des épouses consacraient 12 à 50 heures par semaine à l'entreprise familiale. Cette situation a conduit les Pouvoirs Publics à reconnaître en 1982 un statut officiel du conjoint dans le commerce et l'artisanat (Barthelemy, 1986).

Dans les pays africains, où règne l'entreprise informelle, le statut du conjoint n'est pas reconnu et la contribution de la femme dans les activités de l'entreprise familiale n'est pas juridiquement prise en compte, sauf si celle-ci, dans le cadre d'une société à responsabilité limitée, a réalisé un apport en capital et en tant qu'associée bénéficie des droits juridiques y relatifs. Ce sont des cas plutôt exceptionnels du fait de la domination du secteur informel.

Dans le même sens, le recrutement des apprentis est un moyen non seulement de former des jeunes, mais aussi de disposer d'une main d'œuvre quasi-gratuite. C'est le constat fait par Morice (1981), lorsqu'il étudie les travailleurs du métal dans la ville sénégalaise de Kaolack.¹⁴

Déjà, en 1976, Adam Smith soulignait le caractère gratuit de l'apprentissage lorsqu'il analysait dans « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations », les différentes formes d'emplois. « Tant que dure l'apprentissage, tout le travail de l'apprenti appartient à son maître : pendant ce même temps, il faut que souvent sa nourriture soit payée

¹⁴Cité par Barthélémy (1986).

par ses père et mère ou quelque autre de ses parents et presque toujours il faut au moins qu'ils l'habillent ».

Plusieurs auteurs soulignent l'importance du contexte familial dans le recrutement des apprentis (Leonard W, 1980, Devaues R, 1979, etc.).¹⁵

Il est distingué trois classes d'apprentis :

- les successeurs potentiels au patron, destinés à aider celui-ci dans ses vieux jours ;
- la réserve de main-d'œuvre permanente de l'atelier, composée d'apprentis plus ou moins qualifiés et plus ou moins utilisés, selon l'urgence du travail ;
- la main d'œuvre occasionnelle. L'état d'apprenti dans ces conditions, s'exerce hors de tout statut, sans obligation réelle de la part du patron et avec un revenu insuffisant et irrégulier (Barthelemy, 1986).

Ces apprentis sont les cousins ou neveux de l'entrepreneur. Il doit les former mais en même temps les utiliser comme main d'œuvre d'appoint venant concurrencer les ouvriers car susceptibles de les remplacer à un moment ou un autre. Le déclin de la grande famille africaine annonce le déclin de l'entreprise familiale.

Dans le contexte africain et camerounais marqué par de le chômage, les difficultés de financement pour les entreprises, l'entreprise familiale vient comme une solution à ces difficultés. Cependant, ce type d'entreprises n'est pas exempt de défauts.

II.2. Limites de l'entreprise familiale en contexte Africain et camerounais

Toute bonne chose a ses avantages mais aussi ses manquements, et l'entreprise familiale n'est pas épargnée de cette réalité. Nous allons ici nous intéresser aux limites de cette dernière. Il ressort d'une étude menée par Bounbou Bazika en 2004, deux limites essentielles :

- L'entreprise familiale a du mal à s'adapter à l'évolution des pays africains marquée par une rapide et forte urbanisation. La ville est différente du village. Elle détruit le

¹⁵Cité par Barthélemy (1986).

mode de vie communautaire et même tend à désagréger la cellule familiale élargie. Cette tendance découle de la localisation qui ne dépend plus de la cellule familiale ou de la communauté ethnique, mais des revenus du ménage. Si dans les années 1960, la famille avait tendance à vivre ensemble, aujourd'hui, avec l'urbanisation, les couples tendent à s'individualiser et s'isoler en louant un appartement loin de la cellule familiale. Cette dispersion renforce l'individualisme et crée les conditions qui favorisent l'implantation d'entreprises individuelles au détriment d'entreprises familiales.

➤ L'entreprise familiale est une contrainte pour le jeune qui veut s'émanciper de la tutelle familiale et des charges qu'elle engendre : charges en dépenses de consommation pour un nombre élargi de personnes, charges en règlement de multiples conflits qui naissent au sein de la famille, etc. La crise économique et sociale que traversent les pays africains tend à aggraver les difficultés des ménages et aussi à limiter les possibilités concrètes d'entraide. Des disparités importantes surgissent au sein de la famille entre les nantis et les démunis, les lettrés et les illettrés, les ruraux et les citadins, les garçons et les filles, les aînés et les cadets. Pierre Erny (1987), montrait déjà que la famille en Afrique était loin d'être une entité homogène. Elle est caractérisée par la coexistence d'individus disparates en termes de revenus, niveau d'éducation, religion, etc. Ces disparités conduisent à des perceptions et des modes de vie différents et mêmes contradictoires, gèrent toutes sortes de conflits et accentuent l'individualisation des membres d'une même famille. Dans ce contexte, de plus en plus d'entrepreneurs en Afrique tendent à constituer des entreprises individuelles. Ils vont même parfois jusqu'à cacher l'existence de leur patrimoine à leurs familles afin de réduire les charges qui pourront peser sur les marges de ces unités de production (nécessité de recruter des membres de la famille même quand cela n'est pas utile, de subvenir à leurs besoins au détriment de la rentabilité de l'affaire, etc.) ainsi que les sources d'antagonisme. En outre, les pratiques magico-mystiques tendraient à faire croire que le membre de la famille qui aurait réussi pourrait être victime de malédiction d'un de ses parents s'il ne lui consent pas une part des excédents générés par ses affaires. Toutes ces raisons objectives et subjectives entraînent la création d'un nombre croissant d'entreprises individuelles au détriment d'entreprises familiales dans les pays africains tout en renforçant la culture du secret dans les affaires.

On pourrait s'acheminer alors vers une individualisation croissante des affaires, individualisation qui tend à se renforcer en même temps que la famille est traversée par une crise de grande ampleur qui remet aujourd'hui en cause sa configuration élargie au profit de la petite cellule familiale ainsi que ses fondements marqués par les principes d'entraide et de

collaboration. Par ailleurs, le partenariat entre deux familles de race différente constitue un progrès et un enrichissement en management pour les entreprises familiales africaines car il permet de limiter l'influence du social sur l'économie et de garantir des règles de gestion modernes et plus rigoureuses.

A côté de ces limites, la forme familiale de l'entreprise peut entraîner des risques qui entravent le bon fonctionnement de celle-ci. Ckouekam (2015) mentionne entre autres:

- **Le risque de népotisme**

Selon le dictionnaire de l'académie française (8^e édition), le népotisme est la faveur excessive qu'une personne (certains dirigeants) montre envers ses proches pour favoriser l'ascension des membres de sa famille dans la hiérarchie qu'il dirige, au détriment des processus de sélection ordinaire, de la compétence et, le plus souvent, de l'intérêt général.

Au sein de l'entreprise, il se manifeste par le fait que certains propriétaires d'entreprises nomment leurs protégés (enfants, épouse ou frères) à un poste stratégique alors qu'ils n'ont pas les capacités intellectuelles de les assumer. Cette situation est monnaie courante au Cameroun et en Algérie : ça s'appelle « le piston ». En effet, nous avons souvent vu dans les entreprises au Cameroun des situations où le propriétaire ou l'actionnaire dominant nomme son épouse au poste de directrice adjoint pour pouvoir justifier du salaire qu'il lui donne tout en sachant qu'il y a un directeur général compétent qui fait son travail ;

- **Le risque de clientélisme**

Historiquement, le clientélisme est la pratique qui permet à une personne disposant de richesses d'obtenir, moyennant des avantages financiers, la soumission, l'allégeance d'un ensemble de personnes formant sa "clientèle". Le clientélisme s'entend aussi comme une faveur injustifiée accordée à une personne, souvent en échange de son vote. En entreprise, il se manifeste souvent par le fait qu'un employé fournit des informations malsaines sur ses collègues au DG en échanges de faveurs. Dans les entreprises camerounaises, cela se manifeste par le fait que certains propriétaires recrutent des proches incompetents au sein de l'entreprise juste pour leur servir d'espion ;

- **Le risque de tribalisme**

Selon le Larousse, le tribalisme est une organisation sociale fondée sur la tribu. C'est le sentiment d'appartenance à une même tribu partageant les mêmes valeurs. Au Cameroun, il

se traduit au sein des entreprises par le recrutement des employés et/ou des actionnaires issus uniquement de la même tribu que le propriétaire de l'entreprise. Ainsi, ils pourront facilement faire leur réunion d'affaires au village pendant les vacances dans une ambiance de copinage. Il est souvent récurrent de voir que les notables qui sont aussi des élites et des créateurs d'entreprises au Cameroun, recrutent facilement les membres de familles de leur collègues notables dans leurs entreprises que « les gens qu'ils ne connaissent pas », ainsi cette relation de proximité fait que les problèmes de l'entreprise peuvent directement se gérer au village lors des rencontres fortuites que dans un conseil d'administration. Le tribalisme peut engendrer le lobbying ;

- **Le lobbying**

Le lobbying est une pratique consistant à organiser un groupe de pression auprès d'autorités politiques afin de défendre des intérêts économiques, professionnels. Concrètement, il consiste au sein de l'entreprise camerounaise, à former des comités qui peuvent défendre les intérêts des entreprises ou d'un groupe d'entrepreneurs auprès des pouvoirs publics.

Sur un autre plan, il consistera pour les élites d'une région à s'entendre pour recruter en priorité les ressortissants de leurs régions ou les membres de la famille du roi (s'ils ont un titre de notabilité à la chefferie) dans leurs entreprises au mépris de la compétence et de la pérennité de l'entreprise ;

- **L'obéissance aveugle au DG propriétaire**

C'est la conséquence du clientélisme et de la corruption car dès qu'on se met dans une position de dominé, on ne peut plus s'opposer aux agissements de son bourreau même si nos intérêts sont menacés. C'est donc une action qui consiste à faire exclusivement ce que veut le propriétaire même si ça va à l'encontre de l'intérêt des employés ou de l'éthique professionnelle. C'est le cas d'un comptable qui va falsifier les comptes de l'entreprise sous l'ordre du directeur financier en sa faveur afin qu'il puisse convaincre les actionnaires de la bonne santé financière de l'entreprise ; ceci dans le but de se maintenir à son poste et garder ainsi les avantages qui vont avec. Le comptable se trouve dans l'obligation d'obéir au risque de perdre son poste puisque l'entreprise est gouvernée au mépris des règles de bonne gouvernance.

On constate également que dans la majorité des cas, La caisse de l'entreprise est confondue à celle de la famille et la croissance de cette dernière est fortement concurrencée par les besoins quotidiens familiaux. Pour P. Labazée (1991), l'établissement africain se présente comme un lieu de compétition quotidienne entre l'impératif d'équilibre financier et les contraintes de solidarité envers la famille et le réseau relationnel du promoteur. Ce qui entrave souvent la performance dans ce type d'entreprises.

II.3. Entreprises familiales et performances

L'actionnariat familial constitue la forme de contrôle la plus répandue dans le monde, et elle concerne également les grandes entreprises. Par exemple, aux États-Unis, les sociétés familiales représentent plus du tiers des 500 plus grandes entreprises (Shleifer et Vishny, 1986). L'entreprise familiale prédomine encore aujourd'hui l'économie mondiale et génère des performances enviées par les autres types d'entreprises (Labaki, 2008). Les recherches sur les firmes familiales tendent à montrer que, comparées aux firmes non familiales, elles obtiennent de meilleures performances financières et bénéficient d'un coût de la dette inférieur (Anderson et Reeb, 2003). Selon Durand et Vargas (2003) qui appliquent la théorie de l'agence au cas des entreprises familiales, la confusion entre principal et agent peut dans certain cas être un gage de bonne gouvernance et de survie de l'entreprise. En effet, les acteurs familiaux sont dans le même bateau et n'ont pas intérêt à agir contre ce qui représente leur patrimoine (Arrègle et *al.*, 2004).

Deux tendances se dessinent concernant les performances des entreprises familiales. La première, présentant la firme familiale comme championne des performances, contribue activement à leur réhabilitation. On découvre ainsi tour à tour que la firme familiale distribue plus de dividendes (M. Calvi-Reveyron 2000), répond mieux que les autres entreprises aux exigences des investisseurs (Ph. Dessertine, 2000), que son taux de croissance et sa part de marché sont plus importants alors que son coefficient d'endettement est plus faible (M. Gallo et A. Vilaseca 1997) et bien d'autres qualités encore. Dans le contexte français, l'étude la plus complète est celle de J. Allouche et B. Amann (1997), Ces deux auteurs ayant comparé 47 couples d'entreprises, les unes familiales et les autres non familiales, pendant la période 1989-1992, ont abouti à des résultats qui plaident en faveur des premières. Leurs constatations essentielles se résument ainsi : Les firmes familiales ayant un coefficient d'endettement plus faible mais un ratio de liquidité plus élevé que les autres entreprises, suivent une politique financière plus prudente. Cependant, leur rentabilité économique, celle

des propriétaires ainsi que le taux de marge, se situe à un niveau bien plus élevé. Mais ces performances financières sont accompagnées par d'autres concernant les ressources humaines. A ce propos, les auteurs mettent en avant la fidélisation du personnel, la flexibilité de l'emploi, la politique des rémunérations directes et indirectes mais également la stratégie de formation et de valorisation des compétences.

Dans la seconde tendance, les résultats obtenus sont beaucoup plus nuancés. Ainsi, une étude empirique (I.K. Kleinsorge 1994) dans les établissements de santé met en lumière que les firmes familiales procurent des soins plus importants mais sont plus endettées et fréquemment moins efficaces que les autres. Plus récemment encore, L. Maherault (1996), démontre que les entreprises familiales cotées se conforment à la logique des marchés financiers.

Ces résultats que l'on peut facilement qualifier de divergents, voire contradictoires, nous montrent le contraste qui peut exister concernant la performance des entreprises familiales. Quoi qu'il en soit, nous retenons, comme le mentionne Rizov et Croucher (2009), que la collaboration qui résulte entre les managers d'une même famille peut conduire à une meilleure performance des entreprises.

Ce chapitre était consacré à l'entreprise familiale, nous l'avons présenté avec ses spécificités (du fait principalement de la structure de son capital) tant en contexte étranger que dans le cadre du Cameroun. Ainsi donc, nous avons retenu que l'entreprise familiale au Cameroun est celle appartenant soit à un individu, soit à une famille.

Conclusion de la première partie

Cette première partie a été consacrée à la revue de la littérature sur les concepts de production et d'utilisation de l'information comptable, à travers celui de SIC, mais aussi la notion d'entreprise familiale. Il ressort que l'entreprise familiale au Cameroun se caractérise principalement par une neutralisation par les dirigeants, par ailleurs propriétaires dans la majorité des cas, à travers des lobbyings dont l'action traduit la défaillance éthique et comportementale des administrateurs. Il va donc de soi que l'information comptable produite dans ce type d'entreprise le soit selon les directives de ce dirigeant, car ce dernier jouissant de pouvoir illimité de gestion, de décision et de contrôle lui permettant d'être au centre des décisions de l'entreprise. Tout ceci corrobore avec l'enquête menée par Lavigne (1999)

montre que la taille de l'entreprise, la structure de propriété (familiale ou pas) et l'endettement constituent des déterminants clés des pratiques de comptabilité générale. Cette partie achevée, nous nous lancerons immédiatement dans la partie empirique de ce travail.

II^{ème} PARTIE : METHODOLOGIE, ANALYSE ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS

Nous avons entrepris une recherche sur la production et l'utilisation des informations comptables dans les entreprises familiales en contexte camerounais. Une revue exhaustive de la littérature a été faite dans la première partie. Il convient pour nous maintenant de sortir de cette phase théorique pour donner contenu empiriques à notre sujet. Dans cette deuxième partie, nous allons nous intéresser primo à la méthodologie utilisée dans ce travail (Chapitre 3) et secundo à l'analyse et l'interprétation des résultats de notre recherche (Chapitre 4).

CHAPITRE III : METHODOLOGIE D'ETUDE

Après la recherche documentaire, nous avons mené une étude empirique auprès des entreprises familiales au Cameroun, ceci dans le but d'atteindre notre objectif principal qui était celui de savoir l'importance accordée à l'information comptable dans cette catégorie d'entreprises au Cameroun. Le présent chapitre a pour objet de présenter la démarche qui nous a guidés tout au long de ce travail. Il s'agit de la méthodologie qui est selon Thiétart et al. (2007), un ensemble de règles permettant au chercheur d'identifier et de choisir les outils adaptés à sa recherche.

Section 1 : Canevas méthodologique

I.1. Démarche adoptée et techniques d'échantillonnage

I.1.1. Approche méthodologique

On considère généralement que deux orientations générales permettent de diviser les travaux de recherche en comptabilité financière (Thiétart et al., 2007), il s'agit de l'approche positiviste et de l'approche interprétativiste. Le choix de l'une ou de l'autre de ces méthodes n'est pas fortuit, il répond aux objectifs fixés par le chercheur.

L'objet de l'approche positiviste est de découvrir et expliquer le réel. Ici, le monde réel est externe à l'individu, la vérité est regardée d'un point de vue objectif (Watts et Zimmerman, 1986). Cette approche, prône les méthodes quantitatives et est fortement liée aux hypothèses de recherche. La méthode quantitative est appropriée lorsque l'objectif de la recherche est de quantifier et généraliser les résultats obtenus. Concernant l'approche ou la posture interprétativiste ou constructiviste, elle considère que la connaissance est construite, inachevée et contingente, orientée par des finalités et dépendante des actions et expériences faites par les sujets. Elle met l'accent sur l'interprétation et la compréhension de l'action humaine et repose sur les méthodes qualitatives. Le tableau suivant permet de faire un distinguo entre recherche quantitative et recherche qualitative.

Tableau 1 : Les caractéristiques principales des méthodes quantitative et qualitative.

	Méthode qualitative	Méthode quantitative
Objectifs	Explorer, découvrir, comprendre en profondeur, formuler des présomptions de connaissances (hypothèses relativistes).	Evaluer des attitudes, pondérer et regrouper des variables, formuler des hypothèses réalistes, établir des associations ou des corrélations.
Types de données	Discours ou textes.	Mesures.
Mode de recueil	Entretiens individuels ou de groupe.	Questionnaires principalement.
Echantillon	Réduit, représentativité non requise.	Important et représentatif.
Types de traitements	Interprétation subjective.	Traitements statistiques.
Postulats	Importance du sens inconscient des comportements.	Possibilité de mesurer et de généraliser.
Limites	Difficulté à généraliser les résultats. Validité des techniques utilisées contestée.	Biais possibles dans les réponses, dans les outils statistiques utilisés.

Source : Adapté de Vernet et Giannelloni, 1995¹⁶

Au vue du tableau ci-dessus, nous faisons notre étude suivant la méthode quantitative parce qu'elle repose sur une analyse hypothético-déductive. Cette approche nous permettra de tester la validité des théories existantes à travers des analyses statistiques afin de confirmer ou infirmer les hypothèses que nous avons émises.

I.1.2. Techniques d'échantillonnage et constitution de l'échantillon final

La population de notre étude est constituée de l'ensemble des entreprises familiales de tous les secteurs basées au Cameroun. Il s'agit, comme le mentionnent Feudjo et Tchankam (2012), des entreprises appartenant entièrement soit à une seule personne, soit à une seule famille, soit majoritairement (51 % du capital) à un groupe de personnes liées par le sang. Et plus précisément des entreprises dont le capital social est détenu en totalité par une

¹⁶ Cours de Méthodologie de la Recherche, Master 2 Sciences de Gestion, FEUDJO (2016)

seule personne ou par une seule famille (Feudjo, 2006). Au regard du nombre trop élevé de ces entreprises, il serait prétentieux pour nous de songer à faire une enquête exhaustive dans toute notre population. Le choix de la ville de Douala a été inspiré par les statistiques de l'INS (2009) d'après lesquelles Douala regorge à elle seule 31,5% des entreprises du pays. Nous avons donc procédé par sondage.

Etant donné les délais et la faisabilité de la collecte de données sur le terrain, nous avons constitué un échantillon de quatre-vingt-trois (83) entreprises dans lequel les trois secteurs d'activité serraient représentés. La technique de l'échantillonnage est non probabiliste, plus précisément l'échantillonnage par choix raisonné pour la constitution de notre échantillon, parce que nous fixons à priori le nombre d'éléments de notre échantillon.

Selon la loi N° 2010/001 du 13 Avril 2010, portant organisation des PME au Cameroun, elles peuvent être classées en trois catégories. Il est important de mentionner que le critère de classification retenu ici est le chiffre d'affaires. Ainsi donc, l'échantillon final est constitué ainsi qu'il suit

- Par taille
 - 26 très petites entreprises ($CA \leq 15\,000\,000$ FCFA)
 - 22 petites entreprises ($15\,000\,000 < CA \leq 100\,000\,000$)
 - 13 moyennes entreprises ($100\,000\,000 < CA \leq 1\,000\,000\,000$)
- Par secteur
 - 12 entreprises industrielles
 - 19 entreprises commerciales
 - 30 entreprises de service.

Nous avons administré au départ quatre-vingt-trois (83) questionnaires et avons collecté soixante-seize (76), donc sept (07) des entreprises prospectées n'ont pas favorablement répondu à notre requête. Des soixante-seize (76) entreprises ayant favorablement répondu, quinze (15) ne répondent pas au critère de familiarité des entreprises (entreprise dont le capital social est détenu en totalité par une seule personne ou par une seule famille), seules soixante-une (61) répondent à ce critère soit un taux de bonne réponse de 73,5%. Parmi les soixante-une (61) entreprises retenues, trente-cinq (35) sont des entreprises dont le capital appartient à une seule personne soit un pourcentage de 57,4% et pour les vingt-six (26) autres, le capital est détenu par une famille soit un taux de 42,6%.

Le tableau ci-dessous nous présente les postes occupés des personnes ayant répondu à notre enquête

Tableau 2 : Caractéristiques des répondants

Postes occupés	Effectifs	Pourcentage
Comptable	32	52,45%
DAF	7	11,48%
Dirigeant / Promoteur	22	36,10%
Total	61	100%

I.2. La collecte des données

La collecte de données est un élément crucial du processus de recherche en management. Elle permet au chercheur de rassembler les éléments empiriques sur lesquels il va fonder sa recherche. Il s'agit ici d'une recherche expérimentale dont les sources de données sont aussi bien primaire (documents), que secondaire (enquêtes statistiques). L'analyse des données secondaires est basée sur l'utilisation des informations existantes dans le domaine public. Il s'agit des données préexistantes. A côté de l'utilisation de ces données secondaires, le chercheur peut dans le cadre de sa recherche collecter des données primaires qui sont celles recueillies directement sur le terrain. Dans le cadre de notre étude, nous avons adopté comme source, les données primaires et avons donc procédé par une enquête par questionnaire pour la collecte de ces dernières.

Le questionnaire est l'outil de collecte des données primaires le mieux adapté pour réaliser des enquêtes et des sondages à partir d'informations quantitatives et/ou qualitative (Thiéart et al., 2007). C'est un outil très puissant dont l'efficacité et la fiabilité dépendent de la justesse de sa mise en œuvre, à savoir de son élaboration et de son administration.

I.2.1. L'élaboration du questionnaire

L'élaboration du questionnaire est un travail très complexe que nombre de jeunes chercheurs sous-estiment souvent. La qualité de l'enquête dépend de la qualité du

questionnaire et de son élaboration. En effet, si les questions sont mauvaises, il va de soi, que les réponses le soient aussi. Nous avons utilisé dans le cadre de notre travail, des questions fermées (dichotomique c'est-à-dire avec deux possibilités de réponses, et à échelle c'est-à-dire que le répondant indique l'importance qu'il accorde à une caractéristique).

La structure et la forme du questionnaire conditionnant la nature et le sens de l'information recueillie, un questionnaire bien structuré et bien présenté permettra d'obtenir le maximum de données pertinentes et exploitables. Ainsi donc, notre questionnaire est constitué de vingt-neuf (29) questions. Il est inspiré de ceux de certains auteurs dans des études antérieures à l'instar de celui de Chapelier (1997) portant sur les données comptables de gestion des PME.

I.2.2. L'administration du questionnaire

Le questionnaire peut être administré de plusieurs façons. D'une part Le chercheur peut, pour une raison ou pour une autre, procéder par minitel ou par voie postale, et dans ce cas, on dit que le questionnaire est auto-administré. D'autre part, le chercheur peut opter pour une administration par téléphone ou en face à face. Dans le cadre de notre travail, l'administration du questionnaire s'est faite en face à face, par nos propres soins. Il convient de rappeler ici que les répondants à notre questionnaire étaient principalement les chefs d'entreprises (qui sont propriétaires dans la plupart des cas), chefs de services comptables, comptables, Directeur Administratif et Financiers. L'administration du questionnaire s'est faite de deux façons :

- La première consistait à rencontrer un répondant, s'il était d'accord, nous procédions à une interview face à face avec ce dernier. Les questions lui étaient posées oralement et nous nous chargeons de cocher nous même les cases correspondant à ses réponses dans le questionnaire. Lorsque la possibilité nous était donnée, nous menions une conversation avec le répondant pour nous assurer de la compréhension des questions et de notre objectif de recherche. Nous avons rencontré certains à domicile dans les cas possibles.

- La deuxième façon consistait à laisser le questionnaire au répondant et prendre un rendez-vous pour la récupération de ce dernier ; ainsi, nous pouvions revenir sur les points non compris par ces derniers lors de la récupération des questionnaires.

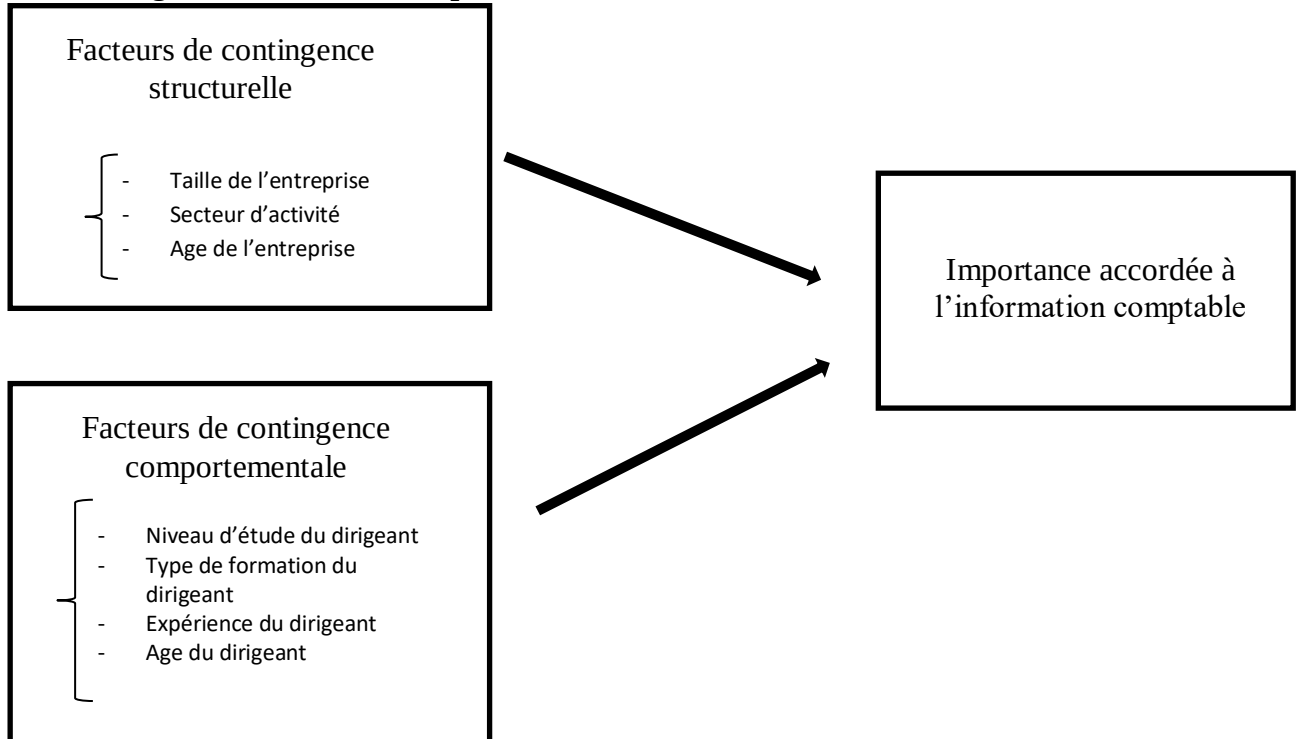
I.3. Modèle conceptuel, modèle théorique et opérationnalisation des variables

Nous allons ici construire un modèle conceptuel et un modèle théorique montrant clairement les liens entre les variables dites explicatives et la variable expliquée. Par la suite, nous allons procéder à l'opérationnalisation de ces variables.

I.3.1. La construction du modèle conceptuel

D'après les travaux de certains auteurs (Chapelier, 1994 ; Chapelier et Montgolfier, 1995 ; Bergeron, 1996 ; Reid et Smith, 2000 ; Germain, 2000 ; Al-Omiri et Dury, 2007 ; Abdel-Kader et Lutter, 2008), nous pouvons apprécier les caractéristiques du SICF par trois dimensions. D'abord la dimension organisationnelle décrivant les caractéristiques de l'unité qui est formellement chargée de produire et de diffuser les données comptables ; ensuite, la dimension relative à la production des données comptables ; et enfin la dimension relative à l'utilisation de ces données par le dirigeant. Pour d'autres, on peut, à côté de la dimension organisationnelle joindre la dimension comportementale ou subjective. L'objectif de ce travail est de montrer l'importance accordée à l'information comptable dans les entreprises familiales en contexte camerounais. Ainsi donc, pour atteindre cet objectif, nous utiliserons dans notre étude les quatre dimensions ci-dessus, à savoir la dimension organisationnelle, la dimension comportementale, la dimension production des données comptables et celle utilisation des données comptables produites. L'ensemble de ces facteurs de contingence intervenant dans la production de l'information comptable, mais aussi dans l'utilisation de cette dernière, le modèle permettant de voir les éléments que nous retenons pour la suite de notre analyse est donc le suivant.

Figure 1 : Modèle conceptuel de la recherche



Nous pensons que les facteurs de contingence structurelle et comportementale peuvent expliquer le comportement observé dans les entreprises familiales camerounaises en ce qui concerne tant la production des informations que l'utilisation qui en est faite. Ce modèle constitue donc le résultat prédictif de notre recherche. Le chapitre suivant va établir un début de compréhension et de validation de ce modèle. Pour mieux ressortir ce qui a été illustré ci-dessus, nous avons présenté un modèle économétrique qui établit la relation entre les variables de contingence tant structurelle que comportementale des acteurs, et l'importance accordée à l'information comptable.

I.3.2. La construction du modèle économétrique

La question centrale ici est de savoir l'importance que les entreprises familiales camerounaises accordent aux informations comptables. D'une part, savoir si les caractéristiques des dirigeants de ces entreprises influent sur l'importance qu'ils accordent aux informations produites. D'autre part, savoir si elles sont susceptibles d'expliquer et dans quelle mesure cette importance. Le modèle utilisé ici pour la formalisation est le modèle logit ordinal. Notons ici que ce modèle est parfois appelé régression logistique. Notre modèle économétrique est donc le suivant :

$$\text{IMP_ACCORDEE} = \alpha_0 + \alpha_i x_i + \varepsilon_i \quad (1) \quad i=1,2,\dots,6$$

Avec x_i , les variables explicatives ; α_i , les coefficients de Régression ; α_0 , le terme constant et ε_i , le terme d'erreur. Cette équation peut être matérialisée ainsi qu'il suit :

$$\text{IMP_ACCORDEE} = \alpha_0 + \alpha_1 \text{NIV_ETDIR} + \alpha_2 \text{TYP_FORDIR} + \alpha_3 \text{EXP_DIR} + \alpha_4 \text{AGE_DIR} + \alpha_5 \text{AG_ENT} + \alpha_6 \text{TAI_EN} + \alpha_7 \text{SEC_AC} + \varepsilon \quad (2).$$

IMP_ACCORDEE représente l'importance accordée à l'information comptable.

Nous allons estimer l'équation (2) ci-dessus à partir de la régression logistique ordinaire.

I.3.3. Opérationnalisation des variables

Nous allons opérationnaliser chacune des variables, en partant des hypothèses que nous avons émises. Ceci nous permettra de faciliter l'analyse de ces hypothèses. Ainsi donc, l'opérationnalisation conjointe des variables de nos hypothèses est conciliée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Opérationnalisation des variables

Variables	Définitions	Mesures retenues	Signes attendus	Auteurs de référence
	Variable dépendante : L'importance accordée à l'information comptable			
Importance accordée à l'information comptable	Organisation du service comptable	<ul style="list-style-type: none"> - La morphologie du service comptable (existence de la fonction comptable et effectif du personnel en son sein) - Le degré d'informatisation - Le profil du responsable du service comptable (niveau et type de formation) 		Saboly-Lacombe, 1994 ; Kalika, 1995 ; Lavigne, 1999 ; Tort, 2005; Chapelier et Mohammed, 2010
	Variables explicatives : facteurs de contingence structurelle et comportementale			
NIV_ETDIR	Niveau d'études Du dirigeant	<ul style="list-style-type: none"> - Secondaire ; - Supérieur 	Positif	Lavagne et ST-Pierre, 2002 ; Chapelier et Mohammed, 2010 ; Baïdari, 2005
TYP_FORDIR	Type de formation du dirigeant	Gestionnaire (économie, gestion, comptabilité) / non gestionnaire	Positif	Chapelier et Mohammed, 2010 ; Baïdari, 2005
EXP_DIR	Expérience du dirigeant		Négatif	Marchesnay, 1985 ; Nelson, 1987 Reix, 1981 Chapelier, 1994 ; Nadeau et al., 1988
AGE_DIR	Age du dirigeant		Négatif	Begon, 1990 ; Lacombe, 1994
	Variables de contrôle : facteurs de contingence structurelle			
TAIL_ENT	Taille de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Chiffre d'affaires ; 	Positif	Baïdari, 2005 ; Chapelier et Mohammed, 2010 ; Ngantchou, 2008.
AGE_ENT	Age de l'entreprise		Négatif	Holmes et Nicholls (1988)
SEC_AC	Secteur d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Industrie - Commerce - Service 	Positif	Holmes et Nicholls, 1989 Nobre, 2001

Le tableau ci-dessus est celui de l'opérationnalisation des facteurs influençant l'importance accordée aux informations comptables produites dans les entreprises. Il ressort de ce tableau que les principaux facteurs que nous avons retenus dans le cadre de ce travail sont la taille de l'entreprise, l'âge de l'entreprise, le niveau d'étude du dirigeant, son type de formation, son âge et son expérience. Nous aurons pu retenir comme critère de mesure de la taille, l'effectif employés, mais cependant certaines entreprises peuvent utiliser de grandes technologies et peu de personnels et, dans cette combinaison, réaliser de grand chiffre d'affaires. C'est la raison pour laquelle nous avons retenu comme critère, le chiffre d'affaires qui nous semble plus explicite.

Il ressort de cette section que nous avons opté pour une démarche quantitative ayant pour outil de collecte de données le questionnaire. Après avoir identifié et opérationnalisé les variables, il nous importe de passer aux méthodes de traitement des données.

Section 2 : Méthodes de traitement et d'analyse des données et caractérisation du service comptable des entreprises prospectées.

Nous allons dans cette section dégager les méthodes de traitement et d'analyse des données collectées, qui nous permettront de dégager les résultats de notre recherche. En effet, pour faciliter l'insertion de ces données dans le logiciel d'analyse et de traitement, et pour une bonne exploitation de celles-ci, ces données seront codifiées.

II.1. Méthodes de traitement et d'analyse des données et caractérisation du service comptable des entreprises prospectées

Les données recueillies ont été traitées à l'aide du logiciel Stata 13. Elles ont au préalable été codifiées pour une bonne lisibilité et pour faciliter leur insertion dans le logiciel d'analyse et de traitement des données. Nous avons effectué deux types d'analyses, à savoir l'analyse descriptive et l'analyse explicative. L'analyse descriptive a été faite à travers le tri à plat qui est une analyse descriptive et systématique des réponses données à chacune des questions à l'aide d'indices statistiques. Il s'agit donc du calcul des pourcentages pour chaque

question, qui permet de construire les tableaux de fréquences. Quant à l'analyse explicative, elle sera développée infra.

II.1.1. Analyse explicative : régression logistique et régression linéaire

En ce qui concerne l'analyse explicative, nous avons utilisé la régression logistique et la régression linéaire. La régression logistique permet de modéliser des variables qualitatives qui peuvent être soit binaire (modèle logit binaire avec deux modalités) soit ordinal (modèle logit ordinal avec plus de deux modalités). Le principe de la régression logistique est de relier la survenance ou la non survenance d'un évènement au niveau de variables explicatives. Dans le cadre de notre travail, nous retiendrons le modèle logit ordinal ou la régression logistique ordinale car notre variable dépendante est qualitative ordinale (échelle de likert) et a plus de deux composantes. Pour compléter l'analyse, nous avons effectué une régression linéaire multiple par rapport à l'importance accordée aux informations complémentaires, ceci dans le but de voir si la production des informations complémentaires peut influencer l'intérêt accordée aux informations comptables. En ce qui concerne la régression linéaire multiple, elle permet d'expliquer une variable dépendante et de nature métrique en fonction de plusieurs autres variables dites explicatives. Cette analyse a un avantage car prend en compte les interrelations pouvant exister entre les variables explicatives. Certains tests seront associés à la régression linéaire, Il s'agit du test d'hétéroscédasticité, correspondant au cas où la variance de l'erreur des variables n'est pas constante, en d'autres termes, correspondant au fait qu'il y a des sous populations qui ont des variabilités différentes des autres ; le test d'omission d'une variable, et le test de multi colinéarité qui permet de mesurer l'absence de lien entre plusieurs phénomènes pourtant liés deux à deux. Ces trois tests à savoir, le test d'hétéroscédasticité, le test d'omission d'une variable et le tes de multi colinéarité sont illustrés en annexe.

II.1.2. Tests d'extraction des variables pertinentes

Le choix d'un test d'extraction des variables n'est pas fait au hasard, malgré la multitude de tests existant. Dans notre recherche, nos variables sont majoritairement nominales et donc, les tests les plus appropriés sont l'analyse factorielle des correspondances, l'analyse en composantes principales, le test Alpha de Cronbach entre autres. Le choix de l'un de ces outils dépend du nombre d'items représentant la variable étudiée. Dans notre étude,

nous avons retenu l'analyse en composantes principales (ACP) qui permet d'explorer les liaisons entre variables et les ressemblances entre individus. Nous utilisons également le test Alpha de Cronbach qui est nécessaire pour la mesure de la cohérence interne ou de la fiabilité des questions posées lors d'un test. La présentation de ce dernier est placée en annexe.

Nous avons également effectué le test KMO (Kaiser-Meyer-Olkin) ou l'indice KMO qui mesure la précision de l'échantillon. Cet indice permet de voir si l'échantillon est fiable.

En ce qui concerne le test de vérification des hypothèses, le test le plus approprié pour les variables nominales est le test du Khi-deux. Etant donné que notre travail respecte les conditions d'applicabilité du khi-deux, principalement concernant le caractère nominal des variables et la taille de l'échantillon, ce test peut être retenu. Cependant, lorsque la réalisation de ce test n'est plus possible, le test alternatif le plus indiqué est l'analyse de la régression à travers une régression linéaire qui pourra être simple ou multiple selon qu'on ait retenu une ou plusieurs variables.

Ainsi donc, nous retenons dans le cadre de notre travail comme test de vérification des hypothèses le khi-deux et l'analyse de la régression, et comme tests d'extraction des variables :

- l'ACP
- Le test Alpha de Cronbach dont l'illustration est faite en annexe.

En outre l'indice utilisé dans la régression linéaire a été obtenu à partir de la formule suivante :

Indice = $\sum_{i=1}^n w_i x_i$ avec w_i le poids de chaque élément dans l'échantillon ou la fréquence, et x_i les variables. Le tableau de calcul des indices est placé en annexe.

II.2.Caractérisation du service comptable des entreprises familiales prospectées

Dans le cadre de notre travail, la dimension du SIC retenu c'est l'organisation du service comptable. L'organisation technique et fonctionnelle du SIC est principalement caractérisée par plusieurs éléments ou facteurs, à l'instar de l'effectif du personnel du service comptable, le mode d'organisation de la comptabilité, le niveau et le type de formation du Responsable du service comptable, le degré d'informatisation du service comptable. Le tableau ci-dessous présente la morphologie du service comptable des entreprises prospectées.

Tableau 4 : Caractérisation du service comptable

Existence du service comptable				
Caractéristiques		Effectifs	%	% cumulés
1	Oui	61	100.00	100.00
2	Non	00	00.00	100.00
Total		61	100.00	
Effectif personnel du service comptable				
1	Moins de 5	56	91.80	91.80
2	De 5 à 10	4	6.56	98.36
3	Plus de 10	1	1.64	100.00
Total		61	100.00	
Type de formation du Responsable du service comptable				
1	Gestionnaire	38	62.30	62.30
2	Non gestionnaire	23	37.70	100.00
Total		61	100.00	
Niveau d'étude du Responsable du service comptable				
1	Secondaire	8	13.11	13.11
2	Supérieur	53	86.89	100.00
Total		61	100.00	
Mode d'organisation de la comptabilité				
1	Pas d'externalisation	34	55.74	55.74
2	Externalisation partielle	21	34.43	90.16
3	Externalisation totale	6	9.84	100.00
Total		61	100.00	
Informatisation du service comptable				
1	Oui	60	98.36	98.36
2	Non	1	1.64	100.00
Total		61	100.00	
Nombre d'ordinateurs utilisés au service comptable				
1	Moins de 5	52	86.66	86.66
2	Entre 5 et 10	7	11.67	98.33
3	Plus de 10	1	1.67	100.00
Total		60	100.00	
Autres matériels utilisés en plus de l'ordinateur				
1	Oui	60	100.00	100.00
2	Non	0	00.00	100.00
Total		60	100.00	

Types de matériel utilisé				
1,2	Photocopieuse et imprimante	19	31.67	31.67
1,2,3	Photocopieuse, imprimante et scanner	9	15.00	46.67
1,2,3,4	Photocopieuse, imprimante, scanner et Smartphone	7	11.67	58.33
1,2,3,5	Photocopieuse, imprimante, scanner, et autres	4	6.67	65.00
2	Imprimante	15	25.00	90.00
2,3	Imprimante et scanner	2	3.33	93.33
2,4	Imprimante et Smartphone	5	6.67	100.00
Total		60	100.00	
Utilisation de logiciels de gestion				
1	Oui	60	100.00	100.00
2	Non	0	00.00	100.00
Total		60	100.00	
Logiciels utilisés				
	Sage saari	50	83.33	83.33
	Autres	10	16.67	100.00
Total		60	100.00	

Les résultats de ce tableau montrent que toutes les entreprises interrogées ont en leur sein un service comptable. En effet, l'Acte Uniforme OHADA oblige toutes les entreprises à tenir une comptabilité, même embryonnaire pour les très petites entreprises, ce qui pourrait expliquer ce pourcentage.

En ce qui concerne le mode d'organisation de la comptabilité ou morphologie du service comptable, on constate que seul 9,84% des entreprises de l'échantillon ont externalisé la totalité de leurs activités comptables contre 34,43% qui n'ont externalisé qu'une partie de leurs activités comptables. Pour ce qui est du reste des entreprises de l'échantillon (55,74%), le service comptable interne réalise la totalité des activités. Ceci pourrait s'expliquer d'une part par le fait que la quasi-totalité des dirigeants dans notre échantillon sont en outre propriétaires et en général préfèrent orienter la production des informations comptables. En les produisant en interne, ceci leur laisse toutes les possibilités de manipulation avant le passage d'un expert-comptable. Ngantchou (2008) mentionne que la plus part des entreprises camerounaises manipulent les informations comptables.

Concernant l'effectif du personnel du service comptable, 91,80% des entreprises de l'échantillon ont moins de 5 personnes travaillant au service comptable, 6,56% des entreprises ont un effectif compris entre 5 et 10 personnes et seulement 1,64% ont un effectif supérieur à 10 personnes. La taille des entreprises enquêtées est une explication de ces pourcentages. En effet, selon le dernier Recensement Général des Entreprises (RGE) de l'Institut National de la

Statistique (INS), il existe 93.969 entreprises au Cameroun dont environ 99% sont des PME. Donc les chefs d'entreprises ne recrutent qu'en fonction des moyens de leurs entreprises.

Notons ici que presque la totalité des Responsables des services comptables ont un niveau d'étude supérieur soit 86,66% et que 63,30% ont une formation de type économie, gestion ou comptabilité. Ceci pourrait se justifier par la prolifération aujourd'hui des institutions universitaires, mais aussi le fait que de plus en plus d'hommes d'affaires envoient leur progéniture faire des études pour revenir les accompagner dans l'entreprise familiale.

Pour ce qui est du niveau d'informatisation des services comptables, 60 entreprises ont un service comptable informatisé soit un pourcentage de 98.36% contre une seule entreprise n'ayant pas un service comptable informatisé. Il ressort que le degré d'informatisation de ces entreprises est plutôt poussé car, tous disposent des ordinateurs et utilisent les logiciels comptables (Sage saari, ...) et d'autres matériels à l'instar des photocopieuses, scanner, imprimante, Smartphone, etc. Cette informatisation poussée trouve son origine notamment dans la prolifération des NTIC aujourd'hui et leur coût de plus en plus bas.

Dans ce chapitre, il était question pour nous de donner un aperçu général de l'approche méthodologique adoptée et de présenter notre champ d'investigation. Nous avons tour à tour présenté le canevas méthodologique à travers la démarche adoptée et les techniques d'échantillonnage, la collecte de données, la construction du modèle économétrique et l'opérationnalisation des variables. Nous avons poursuivi avec les méthodes de traitement et d'analyse des données. Il ressort que le choix a été porté sur la démarche quantitative ayant pour outil de collecte de données le questionnaire. Nous avons également fait une présentation d'une partie de nos résultats dans ce chapitre, en l'occurrence les caractéristiques des services comptables des entreprises prospectées. Tout ceci étant fait, il nous est opportun à présent de faire une analyse davantage approfondie des données recueillies sur le terrain pour en interpréter les résultats.

CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Toute la question dans ce travail est de voir la place qu'occupe la production des informations comptables dans le cas précis des entreprises familiales au Cameroun. Après la collecte des données, le présent chapitre a pour principal rôle de présenter les principaux résultats auxquels nous avons abouti dans le cadre de ce travail. Il sera divisé en deux sections, la première portant sur l'analyse des statistiques descriptives et la seconde sur l'interprétation des résultats.

Section 1 : Résultats de l'analyse descriptive

ou du tri à plat

Notre objectif dans cette section est de ressortir les statistiques liées aux différentes variables. Nous commencerons par caractériser les entreprises de notre échantillon avant de nous intéresser aux caractéristiques des dirigeants (facteurs de contingence comportementale) des entreprises prospectées.

I.1. Caractérisation des entreprises de l'échantillon

Le tableau suivant présente les caractéristiques des entreprises de notre échantillon

Tableau 5 : Caractéristiques des entreprises prospectées

Forme juridique de l'entreprise				
Caractéristiques		Effectifs	%	% cumulés
1	Entreprises individuelles	29	47.54	47.54
2	SNC/SCS	11	18.03	65.57
3	SARL	18	29.51	95.08
4	SA	3	4.92	100.00
Total		61	100.00	
Secteur d'activité de l'entreprise				
1	Industrie	12	19.67	19.67
2	Commerce	19	31.15	50.82
3	Service	30	49.18	100.00
Total		61	100.00	

Effectif du personnel dans l'entreprise

1	De 1 à 5	20	32.79	32.79
2	De 6 à 20	29	47.54	80.33
3	De 21 à 100	8	13.11	93.44
4	Plus de 100	4	6.56	100.00
Total		61	100.00	

Années de création des entreprises

1	Entre 2010 et 2016	26	42.62	42.62
2	Entre 2005 et 2010	20	32.79	75.41
3	Entre 2000 et 2005	9	14.75	90.16
4	Entre 1995 et 2000	3	4.92	95.08
5	Avant 1995	3	4.92	100.00
Total		61	100.00	

Chiffre d'affaires

1	Moins de 15 000 000	26	42.62	42.62
2	Entre 15 000 000 et 100 000 000	22	36.07	78.69
3	Supérieur à 100 000 000	13	21.31	100.00
Total		61	100.00	

Comme nous pouvons le constater, 47,54% de notre échantillon sont des entreprises individuelles. 18,03% sont de la forme SNC et SCS, contre 29,51% de SARL et 4,92% de SA. Ce fort pourcentage d'entreprises individuelles s'explique par le critère familiale de notre échantillon mais aussi par le fait de l'individualisme caractérisé des camerounais. Notre échantillon est majoritairement constitué des entreprises de service soit un pourcentage de 49,18% contre 31,15% d'entreprises exerçant dans le commerce et 19,67% d'entreprise industrielles. Pour ce qui est de l'effectif du personnel employé, 32,79% des entreprises de notre échantillon ont un effectif de personnel de moins de 5 personnes et 47,54% ont un effectif compris entre 5 et 20 personnes. 13,11% d'entreprises ont un effectif compris entre 20 et 100 personnes, contre 6,56% ayant un effectif de plus de 100 employés. En ce qui concerne l'âge des entreprises prospectées, un nombre considérable d'entreprises soit un pourcentage de 75.41% (42.62%+32,79%) de l'échantillon ont un âge compris entre 0 et 11 ans, ceci peut se justifier par la prolifération des jeunes entreprises dans notre environnement. Le critère retenu pour la classification des entreprises selon la taille est le chiffre d'affaires, ce tableau

nous montre que 26 entreprises de notre échantillon sont des TPE soit un pourcentage de 42,62%, que 36,07% sont des PE et que 21,31% de ces entreprises sont des ME.

I.2. Caractéristiques des dirigeants des entreprises familiales prospectées

Nous allons à présent nous appesantir sur les caractéristiques des dirigeants d'entreprises prospectées. Ces caractéristiques seront d'une grande importance dans la réponse à l'objectif trois de notre étude. Il est important de rappeler ici que dans la majorité des entreprises prospectées les dirigeants sont en outre propriétaires, ceci principalement du fait du caractère familial de ces dernières.

Tableau 6 : Caractéristiques du dirigeant

Age du dirigeant				
Caractéristiques		Effectifs	%	% cumulés
1	Moins de 30 ans	3	4.92	4.92
2	Entre 30 et 40 ans	15	24.59	29.51
3	Entre 40 et 55 ans	25	40.98	70.49
4	Entre 55 et 60 ans	16	26.23	96.72
5	Plus de 65 ans	2	3.28	100.00
Total		61	100.00	
Niveau d'étude du dirigeant				
1	Secondaire	45	73.77	73.77
2	Supérieur	16	26.23	100.00
Total		61	100.00	
Type de formation du dirigeant				
1	Gestionnaire	15	24.59	24.59
2	Non gestionnaire	46	75.41	100.00
Total		61	100.00	
Expérience du dirigeant				
1	Moins de 5 ans	15	24.59	24.59
2	Entre 5 et 10 ans	25	40.98	65.57
3	Plus de 10 ans	21	34.43	100.00
Total		61	100.00	

Ce tableau montre que 4,92% des dirigeants de notre échantillon ont moins de 30 ans, 24,59% ont entre 30 et 40 ans, 40,98% ont un âge compris entre 40 et 55 ans, 26,23% ont entre 55 et 65 ans et 3,28% ont plus de 65 ans. Le pourcentage élevé des dirigeants dont l'âge

est compris entre 40 et 55 ans peut s'expliquer par le fait que dans cette tranche d'âge, l'on a déjà acquis l'expérience nécessaire pour lancer son affaire ou pour bien gérer les Hommes, mais aussi par le fait que dans cette tranche d'âge, l'on dispose en général d'un capital provenant des emplois passés. Il ressort également que seul 26,23% de ces dirigeants ont un niveau de formation supérieure, 75,41% d'entre eux ont une formation n'ayant aucun lien avec les sciences économiques et gestion. Ce tableau nous montre également que 24,59% des dirigeants ont une expérience de moins de 5 ans, une plus grande proportion soit 40,98% ont une expérience comprise entre 5 et 10 ans et que 34,43% d'entre eux ont une expérience supérieure à 10 ans.

Section 2 : Résultats et interprétations

Dans cette section, nous feront les interprétations des résultats liés à nos différents objectifs à savoir, d'une part, si les entreprises familiales camerounaises respectent les normes et principes comptables en vigueur. D'autre part, mettre en exergue les raisons de la production de l'information comptable dans les entreprises familiales ; et enfin voir l'intérêt que les dirigeants d'entreprises familiales camerounaises accordent aux données comptables.

II.1. Caractérisation du respect des normes comptables dans les entreprises de l'échantillon

Le degré d'importance accordée au respect des normes et principes comptables a été mesuré par une échelle de Likert à cinq niveaux. Par ailleurs, d'autres éléments tels que la fréquence de production, les états financiers produits, etc. permettent de donner une meilleure conclusion quant au respect des normes dans les entreprises familiales prospectées. Le tableau ci-dessous présente les différentes réponses reçues.

Tableau 7 : Caractérisation de l'intérêt accordé aux normes et principes

Production des états financiers				
Caractéristiques		Effectifs	%	% cumulés
1	Oui	61	100.00	100.00
2	Non	00	00.00	100.00
Total		61	100.00	
Etats produits				
1	Bilan	4	6.56	6.56
1,2	Bilan et compte de résultat	37	60.66	67.21

1,2,3	Bilan, comptes de résultat et TAFIRE	3	4.92	72.13
1,2,4	Bilan, compte de résultat et autres	4	6.56	78.69
2	Compte de résultat	13	21.31	100.00
Total		61	100.00	
Fréquence de production des états financiers				
1	Ponctuellement	19	31.15	31.15
2	Une fois par trimestre	3	4.92	36.07
3	Une fois par semestre	4	6.56	42.62
4	Une fois par an	35	57.38	100.00
Total		61	100.00	
Niveau d'intérêt accordé au respect des normes et principes comptables OHADA				
1	Pas du tout	6	9.84	9.84
2	Très faible	10	16.39	26.23
3	Faible	10	16.39	42.62
4	Moyen	20	32.79	75.41
5	Grand	15	24.59	100.00
Total		61	100.00	
Délai de production des états financiers après la fin d'exercice				
1	Avant le mois de mars	35	57.38	57.38
2	Après le mois de mars	26	42.62	100.00
Total		61	100.00	

A la lecture de ce tableau, il ressort que toutes les entreprises prospectées produisent les états financiers au moins une fois par an. Ce tableau nous montre également que 6,56% de ces entreprises produisent uniquement le bilan, 21,31% uniquement le compte de résultat, 4,92 produisent à la fois le bilan, le compte de résultat et le TAFIRE, 6,56% produisent le bilan, le compte de résultat et les états annexés et 60,66% produisant le bilan et le compte de résultat.

En ce qui concerne la fréquence de production, 31,15% des entreprises prospectées produisent de façon ponctuelle, 4,92% produisent une fois par trimestre, 6,56% une fois par semestre et plus de la moitié soit 57,38% produisent une fois par an. Ce dernier taux de production peut être dû aux exigences de l'administration fiscales. Pour ce qui est de l'intérêt accordé au respect des principes et normes comptables, 9,84% des entreprises de notre échantillon disent n'accorder aucun intérêt, 16,39% disent n'avoir qu'un très faible intérêt et 16,39% également, y accordent un faible intérêt. Ceci peut se justifier par le fait que certaines entreprises de notre échantillon sont dans le régime de l'impôt libératoire, il leur est exigé

juste une comptabilité embryonnaire, comptabilité qui n'est généralement pas vérifiée par le fisc. Cependant, 58,38% (32,79 +24,59) des entreprises accordent au moins un intérêt moyen au respect des normes et principes. Ce tableau nous montre aussi que 57,38% des entreprises prospectées respectent le délai de publication ou de production des états financiers. Ce résultat va dans le même sens que ceux de Djoutsa et al. (2013) qui ont trouvé que les entreprises utilisent le système comptable OHADA et établissent des états financiers selon les normes de ce plan comptable.

Les résultats ci-dessus nous permettent de dire que les entreprises familiales camerounaises respectent les principes et normes comptables OHADA d'où notre hypothèse H1 est validée.

II.2. Mise en évidence des raisons de la production de l'information comptable

Nous allons ici mettre en évidence les facteurs expliquant les raisons de la production des informations comptables

Tableau 8 : Mise en exergue des raisons de la production des informations comptables

Raisons de production et d'utilisation des informations comptables				
Caractéristiques		Effectifs	%	% cumulés
1	Pour des raisons fiscales	15	24.59	24.59
1,2	Pour la fiscalité, les décisions et le crédit	9	14.75	39.34
1,2,3	Pour des raisons fiscales et la prise de décision	20	32.79	72.13
2	Pour la prise de décisions	14	22.95	95.08
3	Pour la demande de crédit	3	4.92	100.00
Total		61	100.00	

Il ressort de ce tableau que 24,59% des entreprises de l'échantillon produisent l'information comptable uniquement dans le but de satisfaire les obligations légales, 22,95% produisent pour les prises de décisions, 4,92% produisent pour les demandes de services bancaires. Ce faible taux pour la demande de service bancaire peut être expliqué par le fait de la surliquidité des banques dans notre contexte mais surtout au caractère familiales des entreprises de notre échantillon, car cette catégorie d'entreprises utilise en général d'autres formes de financements que les emprunts bancaires. En outre, le même tableau nous laisse voir que 32,79% de notre échantillon utilisent les informations comptables produites en même

temps pour satisfaire les obligations légales et pour les prises de décision, et 14,75% les utilisent dans les trois rôles c'est-à-dire pour satisfaire aux obligations légales, prendre les décisions, et demander le crédit bancaire. En somme, nous avons en tout 44 entreprises sur 61 qui produisent l'information comptable pour des raisons fiscales (15+9+20), soit un pourcentage 72,13% de l'échantillon total. Ces résultats nous montrent que les entreprises familiales camerounaises produisent des informations comptables pour satisfaire l'autorité fiscale et pour les prises de décisions mais avec une prépondérance de la première raison. C'est dans le même sens que Mballa Atangana (2016), mentionne que l'information comptable produite est nécessaire pour la gestion de l'entreprise, mais elle est aussi importante pour le paiement des impôts. Ceci corrobore les résultats de Holmes et Nicholls (1989), Bajan-Banaszak (1993) et Gasse (1989), pour qui, les PME sont orientées principalement vers la production des documents obligatoires, dans les délais longs et dans le seul but de satisfaire aux obligations imposées par l'administration fiscale ; ceux de Marchesnay (1982) qui montre que les documents comptables restent destinés en priorité à l'inspecteur des impôts. En contexte camerounais, ce résultat rejoint ceux de Djoutsa et al. (2013), selon lequel une majorité de chefs d'entreprises produisent des états financiers uniquement pour satisfaire les objectifs légaux imposés par l'administration fiscale et l'Institut National de la Statistique (INS). Les travaux de Lavigne (2000) confortent les résultats sur la production des données comptables dans un but de prise de décisions.

A partir de ce qui précède, nous pouvons dire que l'hypothèse H2 selon laquelle les entreprises familiales camerounaises produisent les données comptables pour rendre compte au fisc est validée.

II.3. Qualité perçue de la production des données comptables par les dirigeants

Le recensement des facteurs qui expliquent la perception que les dirigeants ont des informations comptables constitue la trame de cette section. Nous allons procéder par la régression logistique ordinaire (car la variable dépendante ici, l'intérêt accordé au respect des normes est sous forme d'échelle de Likert). Nous ferons aussi une régression linéaire multiple pour voir le degré d'importance accordée aux informations complémentaires.

II.3.1. Résultat de la régression logistique ordinale

L'estimation des paramètres de notre équation économétrique à travers la régression logistique ordinale fera l'objet de cette sous-section.

Tableau 9 : Résultats de la régression logistique ordinale

Variable dépendante : Qualité de l'information produite						
Variables (Intérêt accordé)		Coef.	Std. Err.	z	Proba	Significativité
Variables Explicatives	Age du dirigeant	.1829268	.0734244	2.49	0.016	5%
	Niveau d'étude du dirigeant	-2.281335	16598.55	-0.00	1.000	NS
	Expérience du dirigeant	.3865429	.1536245	2.52	0.015	5%
	Type de formation	31.73527	5713.434	0.01	0.996	NS
Variables De contrôle	Secteur d'activité	.5617273	.116055	4.84	0.000	1%
	Chiffre d'affaires	.525147	.1120241	5.34	0.000	1%
	Age de l'entreprise	.561245	.2148632	2.61	0.012	5%
Khi-deux = 171.57		Proba = 0.0000		Pseudo R2 = 0.9182		
Nombre d'observations = 61						

Le modèle est globalement significatif au seuil de 1% car la probabilité du Khi-deux = 0.0000 ce qui est inférieur à 1%. Par ailleurs, on se rend compte que les variables indépendantes expliquent la variable dépendante à 91,82%.

Du tableau ci-dessus, il ressort que la variable âge du dirigeant influence positivement et significativement au seuil de 5% l'importance accordée à la production de données comptables. Si l'âge du dirigeant augmente d'une unité, l'intérêt accordé au respect des normes augmente de 0,18 unité. Ce résultat est contraire à nos attentes et ne corrobore pas ceux de Begon (1990) et Lacombe (1994). En effet, ces auteurs relèvent que le degré d'utilisation diminue au fur et à mesure que l'âge des dirigeants augmente et par ricochet que l'intérêt accordé diminue également avec l'âge du dirigeant. En plus Chapelier (1994), et Nadeau et al. (1988) trouvent que plus le dirigeant est expérimenté, plus il est âgé, plus il consomme moins d'informations et par la suite il utilise moins les données comptables de gestion. Ces résultats contradictoires peuvent être dus au fait qu'en contexte camerounais, les entreprises tardent souvent à mettre sur pied une comptabilité pendant les premières années d'existence et le font souvent lorsque l'entreprise devient plus grande. Donc, malgré la mise

sur pied tardive, les dirigeants ayant fonctionné pendant plusieurs années, y accordent un grand intérêt au moins pour quelques années. Ceci peut aussi être expliqué par le fait que 75.41% des entreprises de notre échantillon ont entre 0 et 11 ans, donc sont encore relativement jeunes.

Concernant le niveau d'étude du dirigeant, il influence négativement la variable dépendante mais est non significatif, ce qui est également contraire à nos attentes. En effet, si le niveau d'étude du dirigeant augmente d'une unité, l'intérêt accordé diminue de 2,28 unités. Ce résultat est contraire à celui de Kaïs Lassoued (2006), qui montre que le niveau de formation est en relation significative avec le degré d'utilisation des données comptables sans pour autant connaître le sens de cette relation. Ce résultat que nous avons obtenu peut être dû au fait que de plus en plus de personnes deviennent diplômées sans avoir les connaissances requises pour les diplômes obtenus ou au fait que ces diplômes n'ont aucun lien avec les formations de type gestionnaire.

Pour ce qui est de l'expérience du dirigeant, elle influence positivement au seuil de 5% la variable dépendante. En effet, si l'expérience du dirigeant augmente d'une unité, l'intérêt accordé au respect des normes augmente de 0,38 unité. Ce résultat est contraire à nos attentes, mais rejoint ceux de Marchesnay (1985) et Nelson (1987) pour qui le degré d'utilisation des données comptables augmente avec l'expérience. Reix (1981), en revanche, ne trouvent aucune relation entre le degré d'utilisation et l'expérience de l'utilisateur. Toutefois, nos résultats sont contraires à ceux de Chapelier (1994), et Nadeau et al. (1988) pour qui, plus le dirigeant est expérimenté, plus il est âgé, moins il consomme d'informations et par la suite il utilise moins les données comptables de gestion.

La variable type de formation influence positivement l'intérêt accordé à l'information comptable mais est non significative. Dans ce sens, Chapelier (1994) note que les dirigeants disposant d'une formation de type comptables et/ou gestionnaires présentent un degré d'utilisation des données comptables de gestion élevé. Holmes et Nicholls (1988) mentionnent que le type de formation lui-même peut expliquer le degré d'utilisation et donc l'importance accordée aux données comptables. Ceci est d'autant plus vrai que lorsqu'une personne a suivi une formation de type gestionnaire, elle comprend le bien fondé des informations comptables et donc, y accorde un plus grand intérêt. Le résultat obtenu ici conforte nos attentes.

L'analyse des variables de contrôle nous montre que le secteur d'activité, la taille de l'entreprise et l'âge de l'entreprise ont une influence positive et sont significatifs aux seuils

respectifs de 1%, 1% et 5 % sur la production ou l'utilisation des informations comptables. En ce qui concerne le secteur d'activité, Holmes et Nicholls (1989) dans une étude menée auprès de 928 PME australiennes démontrent que le secteur d'activité a un effet sur le niveau de production des données comptables non obligatoires des PME. Pour ce qui est des deux autres résultats, ils trouvent une explication dans le fait que, d'une part plus le chiffre d'affaires d'une entreprise est grand, plus elle a besoin d'information fiables pour sa gestion, en plus, c'est un critère de mesure de la taille de l'entreprise, et à mesure que l'entreprise grandit, elle a davantage besoin d'information pour assurer un bon contrôle. D'autre part, l'âge de l'entreprise peut avoir une influence sur l'intérêt accordé à l'information comptable en ce sens que logiquement, plus elle est âgée, plus elle grandit et donc a besoin du maximum d'information pour se rassurer de l'état de ses richesses. Les résultats de Holmes et Nicholls (1988) sont contradictoires car selon eux, l'acquisition et/ou la préparation d'un niveau relativement détaillé d'informations comptables diminuent quand l'âge des entreprises augmente et plus précisément, que les PME âgées de moins de 5 ans disposent le plus souvent de SIC plus détaillés que les PME de plus de 10 ans. Ces auteurs expliquent cette relation en se référant aux premières années d'existence de l'entreprise dont le dirigeant est un gros demandeur d'informations parce qu'il est en situation d'apprentissage puis au fil du temps, cette demande va diminuer avant de se stabiliser.

Les variables telles que l'âge du dirigeant, son expérience influencent positivement l'importance accordée à la production des données comptables dans le cas précis des entreprises familiales au Cameroun, la variable niveau d'étude du dirigeant a plutôt une influence négative sur la production des données comptables. Ces résultats sont contraires à nos attentes. Seul le type de formation qui influence positivement l'importance accordée confirme nos attentes. Donc, notre hypothèse H3 n'est validée qu'à 25%. On peut donc conclure que l'hypothèse H3 est rejetée.

II.3.2. Analyse de l'importance accordée aux informations complémentaires

Tableau 10 : Appréciation du degré d'importance accordée aux informations complémentaires

Activités	Echantillon Total	Faible		Moyenne		Grande	
		Eff	%	Eff	%	Eff	%
Comptabilité analytique	61	16	26.23	14	22.95	31	50.82
Gestion budgétaire	61	15	24.59	16	26.23	30	49.18
Contrôle de gestion	61	6	9.84	23	37.70	32	52.46
Analyse financière	61	39	63.93	15	24.59	7	11.48
Analyse de l'exploitation	61	15	24.59	21	34.43	25	40.98
Consolidation des comptes	61	45	73.77	12	19.67	4	6.56
Gestion de la paye	61	23	37.70	21	34.43	17	27.87
Gestion des immobilisations	61	27	44.26	26	42.62	8	13.11
Totaux	488	186	38,11%	148	30,33%	154	31,56%

Ce tableau nous laisse voir qu'en ce qui concerne l'importance accordée aux informations complémentaires, plus de 50% des entreprises prospectées accordent une grande importance à la comptabilité analytique, l'importance est tout aussi grande en ce qui concerne la gestion budgétaire (49,18%), le contrôle de gestion (52,46%), et l'analyse de l'exploitation (40,98%). Ces résultats rejoignent ceux de Djoutsa et al (2013) qui montre que les entreprises produisent dans les délais, non seulement des données comptables obligatoires (états financiers de synthèse), mais également des données comptables complémentaires telles que les données sur les coûts (Comptabilité analytique d'exploitation) et les budgets.

Il ressort également que les entreprises familiales de notre échantillon accordent une faible importance à l'analyse financière (63,93%), à la consolidation des comptes (73,77%), et à la gestion des immobilisations (44,26%). Pour ce qui est de la gestion de la paie, 37,7% des entreprises y accordent une faible importance, 34,43% une importance moyenne et 27,87% une grande importance.

En somme, parmi les 61 entreprises interrogées, 38,11% accordent une faible importance aux informations complémentaires, 30,33% y accordent une importance moyenne et 31,56% y accordent une grande importance

L'indice KMO placé en annexe nous montre une fiabilité de l'ordre de 0.8871 qui est largement supérieur à 0,5, donc notre échantillon est fiable pour la suite des analyses.

Cette fiabilité est confirmée par le tableau exprimant la qualité de la représentation ci-dessous

Tableau 11 : Analyse en composante principale

Qualité de représentation		
	Initial	Extraction
IMP AN	1,000	,858
IMP GB	1,000	,864
IMP CG	1,000	,783
IMP AF	1,000	,702
IMP AE	1,000	,875
IMP CC	1,000	,555
IMP GP	1,000	,884
IMP GI	1,000	,853

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Dans ce tableau, IMP AN est l'importance accordée à la comptabilité analytique ; IMP GB, l'importance accordée à la gestion budgétaire ; IMP CG, l'importance accordée au contrôle de gestion ; IMP AF, l'importance accordée à l'analyse financière ; IMP AE, l'importance accordée à l'analyse de l'exploitation ; IMP CC, l'importance accordée à la consolidation des comptes ; IMP GP, l'importance accordée à la gestion du personnel, et IMP GI, l'importance accordée à la gestion des immobilisations.

La plus petite valeur de ce tableau est 0,555, donc tous les items ont été extraits car ayant une valeur d'extraction non négligeable. La lecture de ce tableau nous montre que quasiment toutes les autres variables peuvent fortement expliquer le phénomène étudié. Pour pouvoir conclure, il faut procéder à l'analyse des items explicatifs de la variance totale.

Tableau 12 : ACP du facteur Importance accordée aux informations complémentaires

Items	ACP du facteur Importance accordée aux informations complémentaires									
	Comp 1	Comp 2	Comp 3	Comp 4	Comp 5	Comp 6	Comp 7	Comp 8	Valeurs propres	Variances récupérées
IMP AN	0.3669	-	-	0.0427	-	0.2789	0.5201	0.6112	6.37355	0.7967
IMP GB	0.3682	-	-	-0.0266	-	0.3034	0.2057	-	.968538	
IMP CG	0.3504	-	-	0.1006	-	-0.2268	-	-	.21171	
IMP AF	0.3319	-	-	-0.6147	-	-0.3393	-	-	.160848	
IMP AE	0.3705	-	-	-0.2057	-	-0.0634	-	-	.126977	
IMP CC	0.2950	-	-	0.4307	-	0.4740	-	-	.0960448	
IMP GP	0.3724	-	-	0.5592	-	-0.6122	-	-	.0425336	
IMP GI	0.3659	-	-	-0.2628	-	0.2451	-	-	.0198027	
KMO = 0.8871 Alpha de Cronbach = 0.9627									Cumul des variances	0.7967

Ce tableau nous permet de voir qu'une seule des huit composantes sera extraite pour la suite. Il s'agit de l'importance accordée à la comptabilité analytique (car valeur propre > 1) qui à elle seule explique 79,67% de la variance totale. En plus, le test Alpha de Cronbach qui mesure la cohérence interne des questions nous montre une valeur de 0.96. Il est nécessaire de rappeler que ce test est accepté lorsqu'il est au moins égal à 0,6. La matrice des composantes ci-dessous nous montre que la variable gestion du personnel est la plus corrélée (ou explique le plus) avec la composante 1 (comptabilité analytique), donc c'est cette variable qui explique le plus l'importance accordée aux informations comptables complémentaires.

Tableau 13 : Matrice des composantes

	Composante
	1
IMP AN	,926
IMP GB	,929
IMP CG	,885
IMP AF	,838
IMP AE	,935
IMP CC	,745
IMP GP	,940
IMP GI	,924

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Le tableau ci-dessous donne les résultats de la régression linéaire pour l'importance accordée aux informations complémentaires

Tableau 14 : Régression linéaire en utilisant l'indice

Variable dépendante : Qualité de l'information produite						
Indices		Coef.	Std. Err.	z	Proba	Significativité
Variables Explicatives	Age du dirigeant	.3971243	.1768614	2.25	0.027	5%
	Niveau d'étude du dirigeant	.0270674	.0556415	0.49	0.629	NS
	Expérience du dirigeant	-.0244425	.0682748	-0.36	0.722	NS
	Type de formation	.2852462	.0870015	3.28	0.002	1%
Variables De contrôle	Secteur d'activité	.1758372	.0364332	4.83	0.000	1%
	Chiffre d'affaires	.0350509	.0328674	1.07	0.291	NS
	Age de l'entreprise	.0978347	.03932	2.49	0.016	5%
Constante		-.0057203	.073212	-0.08	0.938	NS
Proba = 0.0000		R ² = 0.9815	R ² Ajusté = 0.9815			
Nombre d'observations = 61		F(8, 52) = 345.20				

Le modèle est globalement significatif au seuil de 1% car la probabilité de Fisher = 0.0000 ce qui est inférieur à 1%. Par ailleurs, on se rend compte que les variables indépendantes expliquent la variable dépendante à 98,15%.

Du tableau ci-dessus, il ressort que d'après la régression linéaire, la variable âge du dirigeant influence positivement et significativement au seuil de 5% l'importance accordée aux informations complémentaires et que si l'âge du dirigeant augmente d'une unité, l'intérêt accordé à la production des informations complémentaires augmente de 0,39 unité.

Concernant le niveau d'étude du dirigeant, il influence positivement la variable dépendante mais est non significatif. En effet, si le niveau d'étude du dirigeant augmente d'une unité, l'intérêt accordé augmentera de 0,70 unité.

Pour ce qui est de l'expérience du dirigeant, elle influence négativement l'importance accordée aux informations complémentaires, et est elle aussi non significative. En effet, si l'expérience du dirigeant augmente d'une unité, l'intérêt accordé à la production des données comptables complémentaires diminue de 0,24 unité.

La variable type de formation influence positivement l'intérêt accordé à l'information comptable complémentaire et est significative au seuil de 1%.

L'analyse des variables de contrôle dans la régression linéaire nous laisse voir que toutes ces variables influencent positivement la variable dépendante. En plus, de toutes ces variables, seul le chiffre d'affaires est non significatif, le secteur d'activité est significatifs au seuil de 1% tandis que la variable âge de l'entreprise l'est au seuil de 5% sur la production ou l'utilisation des informations comptables. Djoutsa et al. (2013) mentionnent que les données comptables complémentaires liées à la comptabilité analytique et au budget sont très utilisées, notamment dans la gestion comme nous l'avons constaté.

Conclusion de la deuxième partie

Cette partie a été consacrée à la démarche méthodologique, l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus. Il ressort donc que nous avons donc opté pour la démarche quantitative ayant pour outil de collecte de données le questionnaire ; que notre échantillon est composé de soixante-une (61) entreprises familiales de la ville de Douala et que le logiciel Stata version 13 a été retenu pour le traitement des données recueillies. Les résultats nous montrent que les entreprises familiales camerounaises constituant notre échantillon, respectent la norme et les principes comptables OHADA lors de la production des données comptables, mais également que cette production est premièrement faite dans le but de satisfaire aux obligations imposées par l'administration fiscales. Ces résultats nous montrent également que les caractéristiques propres au dirigeant de l'entreprise ont une influence sur l'intérêt que ce dernier peut avoir pour la production et l'utilisation des informations comptables.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Il était question pour nous dans ce travail de voir l'intérêt accordé à l'information comptable dans les entreprises familiales au Cameroun. Ainsi donc, notre question principale de recherche était la suivante : Quelle importance les entreprises familiales camerounaises accordent-elles à la production des informations comptables ? Nous nous sommes donc fixer pour principal objectif d'expliquer la qualité de la production de l'information comptable au sein des entreprises familiales camerounaises. Cet objectif a été subdivisé en trois objectifs spécifiques à savoir :

- Voir si les entreprises familiales camerounaises respectent les normes et principes comptables en vigueur ;
- Mettre en évidence les raisons de la production de cette information dans le contexte des entreprises familiales au Cameroun ;
- Voir la perception que les dirigeants d'entreprises familiales camerounaises accordent aux données comptables

Nous avons à partir de la littérature, à travers nos lectures, formulé trois hypothèses connexes à nos objectifs spécifiques. Ces hypothèses, ont fait l'objet de vérification empirique comme démontré dans le quatrième chapitre de ce travail.

Notre étude a été faite suivant la méthode quantitative reposant sur l'analyse hypothético-déductive. Cette approche nous a permis de tester la validité des théories existantes à travers des analyses statistiques afin d'apprécier les hypothèses que nous avons émises. Nous avons procédé en deux grandes parties, la première purement théorique consistait en un recueil de la littérature sur les concepts de notre étude ; et la seconde empirique a consisté en une descente sur le terrain des entreprises familiales camerounaises, ceci dans le but de collecter des données devant nous permettre de faire nos analyses.

Section 1 : Synthèse des résultats de la recherche

I.1. Principaux résultats

Les résultats que nous avons obtenus nous montrent que les dirigeants d'entreprises respectent dans la tenue de leur comptabilité les principes et normes comptables en vigueur. Il nous semble que les obligations imposées par le fisc ou la mondialisation des économies qui rend les secteurs d'activité de plus en plus concurrentiels, contraignent les dirigeants des entreprises familiales à accorder un intérêt plus grand aux données comptables.

Nous avons trouvé que les entreprises familiales camerounaises produisent des informations principalement pour des raisons fiscales et ensuite, dans une proportion non négligeable pour des prises de décisions du fait principalement de la concurrence de plus en plus grandissante, les obligeant à être plus compétitives.

L'analyse de l'importance accordée à la production des informations comptables nous laisse voir que les facteurs de contingence tant structurelle que comportementale (concernant le dirigeant) influent sur la perception que ces derniers peuvent avoir des informations comptables. Ainsi donc, il ressort que les facteurs tels que l'expérience du dirigeant, son type de formation, son âge, le secteur d'activité de l'entreprise, sa taille et son âge influencent positivement sur l'importance accordée aux informations comptables, mais également que le niveau d'étude du dirigeant a plutôt une influence négative.

Nous trouvons également que la majorité de ces entreprises produit les informations complémentaires et y accorde un intérêt. Il s'agit des informations concernant la comptabilité analytique, la gestion budgétaire, le contrôle de gestion, et l'analyse de l'exploitation. Mais également qu'en majorité, ces entreprises familiales accordent un faible intérêt aux activités telles que l'analyse financière, la consolidation des comptes, et la gestion des immobilisations. Cet intérêt est relatif pour la gestion de la paie car 37,7% des entreprises y accordent une faible importance, 34,43% une importance moyenne et 27,87% une grande importance.

I.2 Limites de notre étude

Notre étude comporte des manquements notamment sur le plan méthodologique et sur le plan matériel et pratique.

➤ Sur le plan méthodologique, nous avons entrepris une recherche sur les entreprises familiales camerounaises, mais le délai et le manque de moyens financier nous ont

contraints de faire la phase empirique uniquement dans la ville de Douala. En plus, la taille réduite de notre échantillon nous amène à être prudent quant à la portée des conclusions.

➤ Sur le plan matériel et pratique, Le travail de collecte de donnée sur le terrain ne s'est pas effectué de tout repos. Loin de toute exhaustivité, nos principales difficultés étaient le refus d'accès à certaines entreprises, le refus de collaboration de certains dirigeants et cadre estimant que les informations demandées devraient servir au fisc ou qui selon eux, ne voyaient aucun intérêt au travail de recherche, le manque de temps de certains cadres, et la perte de certains questionnaires déposés. Nous avons parfois passé des heures en salle d'attente pour espérer d'être reçu et souvent en vain. Nous avons également connu le problème de finance pour les déplacements dans la ville de Douala.

Section 2 : Recommandation en vue de l'amélioration de la qualité de la production des informations comptables dans les entreprises familiales

II.1. Recommandations pour l'Etat

Notre étude empirique nous a permis d'avoir des résultats qui nous donnent la possibilité de dire que l'Etat, dans sa politique d'accompagnement des entreprises pourrait prendre un certain nombre d'initiatives à l'instar de l'organisation des séminaires pour sensibiliser les dirigeants des entreprises sur le bien-fondé de l'information qui est produite dans leurs entreprises, inciter les promoteurs de ces entreprises et les encourager à la tenue d'une comptabilité respectant les principes et normes comptables en vigueur. Tout ceci pourrait véritablement soutenir l'Etat dans ses politiques au vue notamment du nombre des faillites d'entreprises au Cameroun.

II.2. Recommandations pour les dirigeants et/ou les propriétaires des entreprises familiales

Ce travail nous a permis de constater que bon nombre d'entreprises camerounaises ne tiennent une comptabilité qu'à cause des exigences de l'autorité fiscale ; et pourtant, l'utilisation de cette information, si elle est de bonne qualité, dans la gestion des entreprises leur permet d'améliorer leur rentabilité et peut donc les aider à assurer leur survie.

Un autre constat est que les dirigeants de la quasi-totalité des entreprises prospectées sont encore propriétaires ou copropriétaires, et donc du fait de leur grande participation à la gestion, ne manifestent pas un grand intérêt aux chiffres surtout que beaucoup de leur

employés appartiennent à la famille et donc une certaine relation de confiance règne entre ces derniers.

Nous avons aussi constaté qu'un nombre non négligeable d'entreprises surtout les TPE et PE n'ont pas de tenue de comptabilité, et pour celles qui le font, elles ont un SIC faiblement complexe. En outre, trop de tâches sont confiées à une seule personne d'où les difficultés de bien faire le travail et surtout la réception tardive des documents comptables ou des états. Ainsi donc,

- Vue le niveau et le type de formation des comptables des entreprises prospectées, il est nécessaire pour les dirigeants et/ou les propriétaires de ces entreprises de recourir aux services d'un professionnel externe qui devra les rassurer sur les chiffres qu'ils reçoivent ;
- Il est également nécessaire pour ces dirigeants ou propriétaires de faire participer leurs comptables à des séminaires professionnels, ceci dans le but d'aiguiser leurs compétences et connaissances pour mieux servir l'entreprise ;
- Des efforts s'imposent également dans le sens du recrutement des personnes répondant au profil de poste auquel elles sont affectées et aussi dans la décentralisation des tâches du dirigeant ;
- Les dirigeants des entreprises familiales doivent moins s'ingérer dans les activités des comptables pour leur permettre d'être plus objectifs dans leur fonction. Ils doivent également embaucher le nombre de personne requis pour réaliser toutes les activités comptables dans les délais ;
- Les dirigeants ou les propriétaires devraient un peu moins intégrer les membres de leurs familles au sein de l'entreprise. Car ceux-ci sont souvent cause de surcoûts, des actes de tribalismes, de népotisme (la faveur envers ses proches pour favoriser l'ascension de sa famille), qui vont à l'encontre de la bonne gouvernance.

II.3. Pistes futures de recherche

Le caractère familial des entreprises de notre étude et le nombre élevé d'entreprises de ce type dans notre pays laissent voir tout l'intérêt qu'on pourrait avoir à se lancer dans les recherches sur ce sujet, surtout qu'à notre connaissance, les travaux concernant la production des données comptables dans le cas spécifique des entreprises familiales au Cameroun sont presque inexistantes. En plus, plusieurs variables n'ont pas été retenues dans notre travail, en l'occurrence celles liées au profil des autres acteurs comptables. La voie est donc ouverte à

des études futures qui introduiraient les variables non retenues dans notre modèle et surtout celles relatives au profil du comptable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ababacar D. S.(2003),« Bilan analytique des activités de capital risque en Afrique subsaharienne », *Entrepreneuriat et innovation*, Actes des 8e journées scientifiques du réseau Entrepreneuriat de l'Agence Universitaire pour la Francophonie, Rouen, 21-24 mai, pp. 21-36.

Abdel Kader M. et Luther R. (2008), “The Impact of Firm Characteristics on Management Accounting Practices: A UK Based Empirical Analysis”, *The British Accounting Review*, Vol. 40, n°1, pp. 2-27.

Abdou H. (1991),« *L'influence de l'évolution des systèmes de production sur le système d'information comptable : étude empirique* », Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université de Montpellier II.

Acte uniforme OHADA relatif au Droit Comptable Journal Officiel de l'OHADA n°10, 20 novembre 2000

Affes H., Chabchoub A. (2007), « Le système d'information comptable. Les déterminants de ses caractéristiques et son impact sur la performance financière des PME en Tunisie», *La Revue des Sciences de Gestion*, n°224-225, p. 59-68

Allouche J. et Amann B. (1997), « Le retour triomphant du capitalisme familial »*L'expansion Management Review*, pages 92-99.

Allouche J. et Amann B., (2002), « L'actionnaire dirigeant de l'entreprise familiale », *Revue française de gestion*, N° 141, p. 109-130.

Al-Omiri M. et Drury, C. (2007), “A Survey of Factors Influencing the Choice of Product Costing Systems in UK Organizations”, *Management Accounting Research*, Vol.18, n°4, pp. 399-424.

Anderson R. C. et D. M. Reeb. (2003),“Founding-Family Ownership and Firm Performance: Evidence from the S&P 500”, *Journal of Finance*, 58(3): 1301-1329.

Arrègle J. L., Durand R. et Very P. (2004), “Origine du Capital Social et Avantage des Firmes Concurrentielles”, *Management*, 7(1) :13-36

Baïdari, B. (2005), « Les entreprises sénégalaises utilisent-elles les données comptables qu'elles produisent ? », *Revue Africaine de Gestion*, N°2, Mai.

Bajan-Banaszak L. (1993), « L'expert-comptable et le conseil de gestion des PME : une enquête en Poitou Charentes », *Revue française de comptabilité*, n° 249, pp. 95-101.

- Barnes L. B. et S. A. Hershon (1976)**, "Transferring power in the family business", *Havard Business Review*, 53(4). 105-114.
- Barry B. (1975)**, "The developpement of organisation structure in the family firm", *journal of general management*, Autumn, 42-60
- Barthelemy G. (1986)**, *Artisanat et développement*, CRET, Paris, pp. 13-16.
- Begon G. (1990)**, « Le système d'information de gestion dans les PME : Un marché », mémoire d'expertise comptable, pp.98.
- Bergeron H. (2002)**, « La gestion stratégique et les mesures de la performance non financière des PME », 6^e *Congrès international Francophone sur la PME*-Octobre-2002-HEC-Montréal.
- Bergeron, H. (1996)**, « *Différenciation des systèmes de données et représentations en contrôle de gestion : essai d'observation et d'interprétation* », Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université de Montpellier II.
- Boulay J. (2004)**, "La notion de contrôle technologique et la mesure de son efficacité", 9^{ème} colloque de l'AIM.
- Boungou Bazika J.-C. (2003)**, *Entrepreneuriat et innovation au Congo-Brazzaville* (à paraître).
- Boungou Bazika J.-C. (2004)**, "L'ENTREPRISE FAMILIALE : définition et fonctionnalité dans une perspective africaine". Cahier de recherche N°04-74 du réseau de chercheurs Entrepreneuriat.
- Boungou Bazika J.-C. et Samba R. (2002)**, *Le commerce informel et l'agriculture périurbaine : deux secteurs d'activité des jeunes touchés par la pauvreté en République du Congo*, Rapport d'étude Université M. Ngouabi-PNUD, Brazzaville.
- Breton G., Tafler R. (1995)**, « Creative accounting and investment analyst response », *Accounting and Business Research*, vol. 25, 1995, n° 98, pp. 81-92.
- Burns Jr. W. J., Mckinnon S. M. (1993)**, « Information and Managers : A Field Study », *Journal of Management Accounting Research*, 5, automne, pp. 84-108.
- Calvi-Reveyron M. (2000)**, "Le capitalisme familial, dans un contexte français, induit-il moins de dividendes que les autres formes d'actionnariat ?" *Revue Finance, Contrôle, Stratégie*, p. 81-116
- Casta J.-F. (2000)**, « Théorie positive de la comptabilité », in Colasse, B. (sous la dir. De), *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*. Economica, Paris, pp. 1223-1232
- Catry B., Buff A. (1996)**, *Le gouvernement de l'entreprise familiale*, Publi-Union.

- Chapelier P. (1994)**, *Comptabilités et systèmes d'information du dirigeant de PME : Essai d'observation et d'interprétation des pratiques*, Thèse de Doctorat de sciences de Gestion, Université de Montpellier II.
- Chapelier P. (1996)**, « Données comptables de gestion et système d'information du dirigeant de PME », *Revue Système d'information*, Vol. 1, N°2, pp.23-43.
- Chapelier P. (1997)**, « Profils de dirigeants et données comptables de gestion en PME », *Revue internationale PME*, vol. 10, n°1, pp.9-41
- Chapelier P. (2003)**, « Les apports d'Internet à la mission de l'expert-comptable dans les petites entreprises », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, Vol. 9, n°2, pp. 171-187.
- Chapelier P. et De Montgolfier C. (1995)**, « Une synthèse des approches méthodologiques du système d'information comptable », 16ème Congrès annuel de l'Association Francophone de Comptabilité, Montpellier.
- Chapelier P. et Mohammed A. (2010)**, « Les pratiques comptables des dirigeants de PME syriennes dans un contexte de libéralisation de l'économie », in *Crises et nouvelles problématiques de la Valeur*, Nice, 22p.
- Ckouekam O. (2015)**, « géographie du capital et contrôle des entreprises au Cameroun : impact du contexte socio-politique et culturel », Thèse de Doctorat de sciences de Gestion, Université de Bordeaux.
- Clark C. (1951)**, « *The condition of economic progress* », Londres, Macmillan.
- Colasse B. (1997)**, « The French notion of the *image fidèle*: the power of words », *The European Accounting Review*, vol. 6, n°4, p. 681-691.
- Colasse B., Saboly M. et B. Turrillo (2001)**, « De la scientificité des théories issues de la recherche en comptabilité financière », dans *faire de la recherche en comptabilité financière*, P. Dumontier et R. Teller, FNEGE
- Colot V. et Michel P.A. (1996)**, « Vers une théorie financière adaptée aux PME : Réflexion sur une science en genèse », *Revue Internationale PME*, vol. 9, n° 1, P. 143-166.
- Cornu J.-F. (1998)**, « La reconquête d'une filière », Groupe de l'AFD (éds), *L'Afrique des entreprises*, Documentation Française, pp. 247-258.
- Croutsche J.-J. et Ganidis B. (2008)**, « Diversité des entreprises familiales. », *La Revue des Sciences de Gestion*, n° 230, p. 93-98
- Davis G.B. et Olson M.H. (1985)**, « *conceptual foundations, structure and development* », *Management information systems*.

Davis S. et Albright T. (2000), « The changing organisational structure and individual responsibilities of managerial accountants: A case study », *Journal of Managerial Issues*, Vol 12, N°4.

Dénis et Lenora (2013), "Petites et Moyennes Entreprises Camerounaises: opportunités et enjeux ", FORETA foundation.

Dessertine Ph. (2000), "Le nouveau marché : rencontre de l'entreprise familiale et de la logique boursière". *Revue Finance, Contrôle, Stratégie*, p. 117-138.

Dictionnaire Français Larousse de 2006

Disle C. (2010), Intérêt de la normalisation : *Pertinence des chiffres comptables et opportunité de croissance*

Djongoué G. (2007), « Fiabilité de l'information comptable et gouvernance d'entreprise : Une analyse de l'audit légal dans les entreprises camerounaises », colloque international la gouvernance : quelles pratiques promouvoir pour le développement économique de l'Afrique - université catholique de Lille - France

Djoutsa W. L., Takoudjou N. A., et Simo B. (2013), « Les déterminants de la complexité du Système d'Information Comptable et Financière dans les entreprises camerounaises » *Revue Marocaine de Comptabilité, Contrôle et Audit*, n°2, octobre 2013, p. 142-17.

Donnelley R.G. (1988), "The family business". *Family Business Review* 1, 427-445

Dupuy Y. (1987), « Vers de nouveaux systèmes d'information pour le chef de l'entreprise », Papier de recherche de CREGO, Université de Montpellier II.

Dupuy Y. (1994), « Une lecture des recherches actuelles en Comptabilité-Contrôle », *Annales du Management*, XIII e Journées Nationales des I A E, Montpellier, 2 et 3 février, pp.17-33.

Durand R. et V. Vargas. (2003), "Ownership, Organization, and Private Firm's Efficient Use of Resources", *Strategic Management Journal*, 23(7): 667-676.

Elmore R. (1986), "A Contingency Theory Approach to an Empirical Classification of Management Accounting Information Systems", Thèse du Ph.D., Université du Mississippi.

Erny P. (1987), *L'enfant et son milieu en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris.

Fauré A. et Labazee (2000), "Petits patrons africains, entre marché et assistance", Karthala, Paris.

- Feudjo J. R. (2006)**, « Homogénéité, hétérogénéité de l'équipe dirigeante. Performance de l'entreprise et enracinement du dirigeant », *La Revue des Sciences de Gestion*, n°219), p. 115-128
- Feudjo J. R. et Tchankam J.P (2012)**, « Les déterminants de la structure financière : Comment expliquer le 'paradoxe de l'insolvabilité et de l'endettement' des PMI au Cameroun ? », *Revue internationale P.M.E.*, vol. 25, n°2, 2012.
- Fisher J. (1995)**, "Contingency-based Research on Management Control Systems: Categorization by Level of Complexity", *Journal of Accounting Literature*, n° 14, pp. 24-53.
- Galbraith J.K. (1968)**, "Nouvelle état industriel". Calmann Levy, Paris.
- Gallo M. et Vilaseca A. (1997)**, « Finance in family business » *Family business review*, n° 4, p. 187-205.
- Gasse Y. (1989)**, « L'utilisation de diverses techniques et pratiques de gestion dans les PME », *Revue Internationale de Gestion des PMO*, Vol. 4, N° 1, pp.3-11.
- Germain C. (2000)**,« *Contrôle organisationnel et contrôle de gestion : la place des tableaux de bord dans le système de contrôle des petites et moyennes entreprises* », Thèse de Doctorat de Sciences de Gestion, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- Gingras et al. (1989)**, « Les facteurs d'informatisation des PME une étude Delphi », *Comptes rendus du 34 ème Congrès international*, La petite entreprise, Québec.
- Gordon L. A. et Narayanan V. K. (1984)**, « Management Accounting Systems, Perceived Environment Uncertainty and Organization Structure: an Empirical Investigation". *Accounting Organizations and Society*, Vol. 9, n°1, pp. 33-47.
- Gorton M. (1999)**, « Use of financial management techniques in the U.K. – based small and medium sized enterprises : empirical research findings", *Journal of Financial Management and Analysis*, pp. 56-64.
- Graham H. (1994)**, "Factors distinguishing survivors from failures amongst small firms in the UK construction sector", *Journal of Management Studies*, Vol. 31, No. 5, pp. 737-760.
- Guillon M et Vitry D. (1991)**, *Economie politique*, Editions Dalloz, Paris.
- Hall G. et Young B. (1991)**, "Factors Associated with Insolvency Amongst Small Firms", *International SmallBusiness Journal*, 9 (2), 54-63.
- HAMZA T.R. (1996)**, "La problématique des fonds propres dans les très petites entreprises".- *Direction & Gestion*, n°161, septembre - octobre.

Haswell S. et Holmes S. (1989), "Estimating the small business failure rate : a reappraisal", *Journal of Small Business Management*, 27 (3), 68-74.

Hirigoyen G., (2002), « Le gouvernement des entreprises familiales », *La gestion des entreprises familiales*, sous la direction de Hirigoyen G. et Caby J., Economica, p. 17-30.

Holmes S. et Nicholls D. (1988), « An analysis of the use of accounting information by Australian small business », *Journal of Small Business Management*, pp.57-68.

Holmes S. et Nicholls D. (1989), « Modelling the accounting information requirement of small business », *Accounting and Business Research*, vol 19, n°74, April, pp.143-150.

INS (2009), "Recensement Général des Entreprises 2009", Document de Synthèse de l'Institut National de la Statistique du Cameroun.

Ives B. Hamilton S. et Davis G. B. (1988), "A framework for research in computer based management information systems", *Management Science*, Vol. 26, No. 9, pp.910-934.

Jaffe D.T. (1990), « Working with ones you love : conflict resolution and problem solving strategies for a successful business » Conari.

Janin R., Piot C. (2008), « L'influence des auditeurs externes et des comités d'audit sur le contenu informatif des manipulations comptables », *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion*, n° 233, pp. 23-34.

Jones G. et ROSE M.B. (1993), « Family Capitalism » *Business History*, n° 4, p. 1-16.

Kamdem D.(2004), "Système comptable OHADA (SYSCO)", *Collection Ecologos*, 250 pages.

Kandhwalla P. N. (1972), "The Effects of Different Types of Competition on the use Managerial Controls", *Journal of Accounting Research*, Vol. 10, n°2, pp. 275-285.

Kaplan R. S. et D.P. Norton (1996), "The balanced scarecard", Harvard Business School Press

Keasey K. et Watson R. (1991), "The State of the Art of Small Firm Failure Prediction: Achievements and Prognostic", *International Small Business Journal*, Vol.9, No. 4, pp.11-29

Kleinsorge I.K. (1994), « Financial and efficiency differences in family-owned and non family-owned nursing homes : an Oregon study ». *Family business review*, p. 73-85.

Krishnan G. (2003), "Audit Quality and the Pricing of Discretionary Accruals. Auditing" *A Journal of Practice and Theory* 22 (1) : 109-126.

La Porta R., Lopez de Silanes F., Schleifer A. et Vishny R. (1999), « The quality of the government », *Journal of Law, Economics and Organization*.

- LABAZEE P. (1991)**, « Un terrain anthropologique à explorer: l'entreprise africaine » in *cahiers d'études africaines*, 124, XXXI-4.
- Lacombe-Saboly, M. (1994)**, *Les déterminants de la qualité des produits comptables des entreprises : le rôle du dirigeant*, Thèse de Sciences de Gestion, Université de Poitiers.
- Lajmi A. (2005)**, « TIC et nouveau rôle du contrôle de gestion : le contexte des entreprises Tunisiennes », Institut Supérieur de Gestion de Tunis.
- Lamrani E. M. (2012)**, « Éthique et gestion du résultat comptable », *Revue Interdisciplinaire sur le Management et l'Humanisme* n°2 - NE - mai-juin-juillet – VARIA, CEDAG (EA 1516) Université Paris Descartes, Sorbonne Paris, 16 p.
- Landsberg I., Perrow E. et Rogolsky S., (1988)**, «Family business as an emerging field», *Family Business Review*, 1(1). 1-8
- Lassoued K., Abdelmoula I. (2006)**, « Les déterminants des systèmes d'information comptables dans les PME : une recherche empirique dans le contexte tunisien ». 27^{ème} congrès del'AFC, Tunisie. 30p.
- Laudon K. C., Laudon J. P. (2000)**, *Les systèmes d'information de gestion : organisation et réseaux stratégiques*, éditions VILLAGE MONDIAL, Paris/Pearson Education France.
- Lavigne B. (1996)**, « Les états financiers des PME sont-ils seulement utiles pour des fins fiscales? », *Communication présenté au 64 ème congrès de L'ACFAS*, Vol 2, pp 951-966.
- Lavigne B. (1999)**, *Contribution à l'étude de la genèse des états financiers des PME*, Thèse de Sciences de Gestion, Université Paris IX – Dauphine, 432 p.
- Lavigne B. (2000)**, « Objectifs des états financiers des PME et conditions de leur genèse », 5^o *Congrès International Francophone sur la PME*, 25 ,26 et 27 octobre 2000 à Lille.
- Lavigne B. (2002)**, « Système d'information comptable des PME : une recherche empirique », *R.C.F*, n° 348, Octobre.
- Lavigne B. et St-Pierre J. (2002)**, « Association entre le système d'information comptable des PME et leur performance financière », 6^{ème} Congrès international francophone sur la PME, Montréal.
- Maherault L. (1996)**, «Comportements financiers et entreprises familiales : approche théorique et empirique» Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université de Grenoble II.
- Marchesnay M. (1982)**, « *Pour un modèle d'hypofirme* », in *entreprises et organisations*, Economica.
- Marniesse S. et Morrisson C. (2000)**, *Dynamique des micro-entreprises, de nouveaux enseignements*, *Revue d'Economie du Développement*, n°4, décembre, pp. 3-33.

Mballa Atangana Y. V. (2016), « La production de l'information comptable au sein des entreprises camerounaises : vers l'urgence d'une réforme institutionnelle ? », *Revue de Management et de Stratégie*, (3:2), pp.48-77.

Mbangala M. et Wanda R (2013), « Comptabilité générale OHADA », Editions Droit-Afrique.com, 473 pages.

Mc Mahon G. P. et Davies L. G. (1994), « Financial Reporting and analysis practice in samall Business : The Association with Growth rate and financial performance », *Journal of small Business Management*, pp. 9-17.

Mc Mahon G. P. et Holmes S. (1991), "Small Business Financial Management Practices in North America: a Literature Review", *Journal of Small Business Management*, Vol. 29, n°2, pp. 19-29.

McGraw-Hill Dearden J. (1972), « *M.I S is a mirage* », *Harvard Business Review*, vol. 50, n° 1, pp.90-99.

McKinnon S. M. et Burns Jr. (1992), « Management Information and Accounting Information : What do Managers Want? », *Advances in Management Accounting*, 1, pp. 55-80.

Michaïlesco C. (2009), « Qualité de l'information comptable », *Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de gestion et Audit*, sous la direction de Bernard Colasse, 2ème édition, Economica, pp. 1219-1229.

Mintzberg H. (1973), *The Nature of Managerial Work*, Harper & Row, New York, p.381.

Nadeau et al. (1988), « L'utilisation des méthodes quantitatives pour les décisions de gestion dans les PME Québécoises : une étude empirique », *Papier de recherche l'Université deLaval*. Québec.

Nadédjo B. (2001), « *Le SYSCOA et la pertinence de l'information comptable : une analyse de la pratique dans les entreprises togolaise*, publié dans "22^{ème} congrès de l'AFC, France"

Nayak A. et Greenfield S. (1994), "The use of Management Accounting Information for Managing Micro Businesses", In *Finance and the Small Firm* (eds, Hughes, A., Storey, D. J.), London, pp. 182-231.

Ngantchou A. (2008), « Recentrage du cadre comptable, durcissement de l'environnement fiscal et persistance de la gestion des données comptables : Une étude du comportement des PME camerounaises », *La comptabilité, le contrôle et l'audit entre changement et stabilité*, 29ème Congrès de l'AFC, ESSEC-France, 28-30 mai 2008.

Ngongang D. (2005), « Pratiques comptables, système d'information et performance des PME camerounaises. », *La Revue des Sciences de Gestion*, (n°216), p. 59-70.

Ngongang D. (2006), « Profil du dirigeant et facteur déterminant du système d'information comptable et des pratiques comptables des entreprises tchadiennes ». *Comptabilité, contrôle, audit et institution(s)*, Tunisia. pp. CD-ROM.

Nobre T. (2001), « Méthodes et outils du contrôle de gestion dans les PME », *Finance*

O'BRIEN J. (1995), « Les systèmes d'information de gestion », éditions RENOUVEAU PEDAGOGIQUE, Canada.

OCDE/Banque africaine de développement (2012), « Inventaire des lois, politiques et pratiques pour l'intégrité dans les affaires et la lutte contre la corruption dans vingt pays africains », Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264169630-fr>

Pigé B. (2002), « La gouvernance d'entreprise dans les PME : l'adaptation du profil du dirigeant aux besoins de l'entreprise », *Revue Internationale PME*, vol. 15, 23p.

Raymond L. (1984), « Une étude empirique des facteurs de succès d'un système d'information en contexte de PME », Thèse présentée à l'École des Hautes Études Commerciales (Montréal), 157 p.

Reid G. C. et Smith J. A. (2000), « The Impact of Contingencies on Management Accounting System Development », *Management Accounting Research*, Vol. 11, n°4, pp. 427–450.

Reix R. (1990), « L'impact organisationnel des nouvelles technologies de l'information », *Revue Française de Gestion*, Janv-Fev, pp. 100-106.

Reix R. (2002), « *Systèmes d'information et management des organisations* », Vuibert, Paris, 3^{ème} édition 2002.

Rizov M., Croucher R. (2009), « Human resource management and performance in European firms ». *Cambridge Journal of Economics* 33, 253-272

Rosenblatt P.C. et al. (1985), *The Family in Business : Understanding and Dealing with the Challenges Entrepreneurial Families Face*, San Francisco : Jossey-Bass.

Sangué-Fotso R. (2015), « Les enjeux de la pratique de la gouvernance d'entreprise au Cameroun : le cas ETIP », *La Revue des Sciences de Gestion* 2015/1 (N° 271), p. 109-118.

SCHATT A (2001), « *Quel avenir pour l'information comptable* », Université de Franche-Comté.

Sheldon D. (1994), « Recognizing Failure Factors Helps Small-Business Turnarounds », *National Productivity Review*, Autumn, 531-541.

Shleifer G L. et Vishny RW. (1986), « Large shareholders and corporate control », *Journal of Political Economy*, part 1, vol. 94, n°31, 27p.

- Smith A. (1976)**, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Gallimard, Paris, p. 107.
- Stern M.H. (1986)**, « Inside the Family-held Business ». Harcourt, Brace, Jovanovich.
- Subramanyam K.R. (1996)**, « The pricing of discretionary accruals », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 22, pp. 249-281.
- Tchankam, J.P. (1998)** « *Performances comparées des entreprises publiques et privées au Cameroun* ». Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Montesquieu- Bordeaux IV.
- Thiétart R. A. et al. (2007)**, *Méthode de recherche en management*, 3^e édition, Paris, Dunod, pp. 586.
- Tondeur H. et De La Villarmois O. (2003)**, « L'organisation de la fonction comptable et financière Centre de services partagés versus externalisation : solution alternative ou situation intermédiaire », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, tome 9, volume 1, mai, pp. 29-52.
- Tort E. (2000)**, « Système comptable et reporting de gestion chez un équipementier automobile. Du management de la performance industrielle à l'analyse de la rentabilité globale », *Revue française de comptabilité*, n° 324, juillet-août, pp. 41-51.
- Tort E. (2005)**, « une synthèse de dix années d'évolution de l'organisation comptable des sociétés françaises (1994-2004) », *Comptabilité et Connaissances*, France, 14p.
- Van Caillie D. (2002)**, « Enquête sur les pratiques et les besoins en matière de contrôle de gestion dans les PME Wallonnes », *Cahier de recherche*, Collection du Département de Gestion de L'université de Liège.
- Wanda R. (2001)**, « Structure financière et performance des entreprises dans un contexte sans marché financier : le cas du Cameroun », *Revue du Financier*, 16p
- Watts R., Zimmerman J. (1986)**, 'Positive accounting theory', Englowood Cliffs, N.J., Prentice Hall.
- Watts R., Zimmerman, J. (1990)**, « Positive accounting theory: a ten year perspective », *The Accounting Review*, vol. 65, pp. 131-156.
- Wichman H. (1983)**, "Accounting and marketing – Key small business problems", *American Journal of Small Business*, 7, 19-26.

ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE DSCHANG

**FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work – Fatherland

UNIVERSITY OF DSCHANG

**FACULTY OF ECONOMICS
SCIENCES AND MANAGEMENT**

Dschang, le

A Monsieur le Directeur de.....

Objet : Administration d'un questionnaire pour une recherche académique

Monsieur le Directeur,

En vue de rédiger un mémoire de Master de recherche en Sciences de Gestion, option Comptabilité-Finance, nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre autorité, l'autorisation d'administrer dans votre entreprise un questionnaire de recherche. Le mémoire s'intéresse à la question de la Production et de l'utilisation des informations comptables dans les entreprises familiales au Cameroun.

En espérant que notre demande rencontre votre assentiment, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, l'expression de haute considération.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration, nous vous garantissons la confidentialité de vos réponses ainsi que l'anonymat des répondants. Néanmoins, nos résultats pourront, si vous le souhaitez, être mis à votre disposition.

Fiche d'identification du répondant

Nom et Prénom :

Organisme :

Fonction :

Contact :

Courriel :

CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE ?

Q1- Quel est le statut juridique de votre entreprise ?

1-Entreprise individuelle ☐ 2- SNC/SCS ☐ 3- SARL ☐ 4- SA ☐

Q2- Quel est votre secteur d'activité ?

1-Industrie ☐ 2- Commerce ☐ 3- Service ☐

Q3- Quel est l'effectif du personnel de votre entreprise ?

1-De 1 à 5 ☐ 2- De 5 à 20 ☐ 3- De 20 à 100 ☐ 4- Plus de 100 ☐

Q4- Quelle est l'année de création de votre entreprise ?

1-Entre 2010 et 2016 ☐ 2- Entre 2005 et 2010 ☐ 3- Entre 2000 et 2005 ☐
4- Entre 1995 et 2000 ☐ 5- Avant 1995 ☐

Q5- Dans quelle tranche se situe votre chiffre d'affaire annuel ?

1-Inférieur à 15 000 000 FCFA ☐ 2- Entre 15 000 000 et 100 000 000 FCFA ☐
3- Supérieur à 100 000 000 FCFA ☐

Q6- Quel est votre capital social ?.....

Q7- Le capital de votre entreprise est l'apport

1-D'une seule personne ☐ 2- D'une famille ☐ 3- Des personnes n'ayant aucun lien de sang ☐
4- Autres (à préciser)

I- PRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS COMPTABLES

Q8- Quel est le mode d'organisation de la comptabilité ?

1- Le service comptable réalise l'ensemble des activités ☐
2- Une partie des activités est confiée à un prestataire externe ☐
3- La totalité est confiée à un prestataire externe ☐

Q9- Produisez-vous les états financiers ?

1-Oui ☐ 2- Non ☐

Q10- Si oui, quels sont les états produits ?

1-Bilan ☐ 2- Compte de résultat ☐ 3- TAFIRE ☐
4-Autres (à préciser)

Q11- Quelle est la fréquence de production des états financiers ?

- 1-Ponctuellement ☐ 2- Une fois par trimestre ☐ 3- Une fois par semestre ☐
4- Une fois par an ☐

Q12- Quel est le délai de production des états financiers après la fin d'exercice ?

1. Avant le mois de mars ☐
2. Après le mois de mars ☐

Q13- Pour quelle (s) raisons (s) utilisez-vous les informations comptables produites ?

- 1- Pour satisfaire l'autorité fiscale ☐
2- Pour les prises de décisions dans l'entreprise ☐
3- pour la demande des services financiers (crédit) ☐

Q14- Quelle est le degré d'importance accordée aux informations complémentaires ?

	1-Faible	2- Moyenne	3- Grande
➤ Comptabilité analytique	☐	☐	☐
➤ Gestion budgétaire	☐	☐	☐
➤ Contrôle de gestion	☐	☐	☐
➤ Analyse financière	☐	☐	☐
➤ Analyse de l'exploitation	☐	☐	☐
➤ Consolidation des comptes	☐	☐	☐
➤ Gestion de la paie	☐	☐	☐
➤ Gestion des immobilisations	☐	☐	☐

II- QUALITE PERCUE DES INFORMATIONS COMPTABLES

Q15- Quel est le niveau d'intérêt accordé au respect des normes OHADA et des principes comptables ?

- 1-Pas du tout ☐ 2- Très faible ☐ 3- Faible ☐ 4- Moyen ☐ 5- Grand ☐

Q16- Quel est l'âge du dirigeant de votre entreprise ?

- 1-Moins de 30 ans ☐ 2- Entre 30 et 40 ans ☐ 3- Entre 40 et 55 ans ☐
4- Entre 55 et 65 ans ☐ 5- Plus de 65 ans ☐

Q17- Quel est son niveau d'étude ?

- 1- Secondaire ☐ 2- Supérieur ☐

Q18- Quelle est son expérience ?

- 1-Moin de 5 ans ☐ 2- Entre 5 et 10 ans ☐ 3- Plus de 10 ans ☐

Q19- Quel type de formation a-t-il suivi ?

1-Gestionnaire ☐ 2- Non gestionnaire ☐

III- ORGANISATION DE LA FONCTION COMPTABLE

Q20- Existe-t-il un service comptable dans votre entreprise ?

1-Oui ☐ 2- Non ☐

Q21- Si oui, quel est l'effectif du personnel du service comptable ?

1-moins de 5 personnes ☐ 2- Entre 5 et 10 personnes ☐ 3- Plus de 10 personnes ☐

Q22- Quel est le niveau de formation du responsable du service comptable ?

1- Secondaire ☐ 2- Supérieur ☐

Q23- Quel type de formation a-t-il suivi ?

1-Gestionnaire 2- Non gestionnaire

Q24- Le service comptable est-il informatisé ?

1-Oui ☐ 2- Non ☐

Q25- Si oui, de combien d'ordinateurs dispose votre service comptable ?

1-Moins de 5 ☐ 2- Entre 5 et 10 ☐ 3- Plus de 10 ordinateurs ☐

Q26- Utilisez-vous en dehors de l'ordinateur d'autres matériels informatiques ?

1-Oui ☐ 2- Non ☐

Q27- Si oui, lesquels ?

1-Photocopieuse ☐ 2- Imprimante ☐ 3- Scanner ☐ 4- Smartphone ☐

5- Autres (à préciser).....

Q28- Utilisez-vous un logiciel de gestion au sein de votre entreprise ?

1-Oui ☐ 2- Non ☐

Q29- Si oui, lequel ?

1-Sage Saari (Comptabilité, Gestion commerciale) ☐ 2- Autres (à préciser)
.....

TABLEAUX DE FREQUENCES

Forme juridique

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----			
Entreprise individuelle	29	47.54	47.54
SNC / SCS	11	18.03	65.57
SARL	18	29.51	95.08
SA	3	4.92	100.00
-----+-----			
Total	61	100.00	

Secteur d'activité

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----			
Industrie	12	19.67	19.67
Commerce	19	31.15	50.82
Service	30	49.18	100.00
-----+-----			
Total	61	100.00	

Effectif du personnel de l'entreprise

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----			
De 1 à 5	20	32.79	32.79
Entre 5 et 20	29	47.54	80.33
Entre 20 et 100	8	13.11	93.44
Plus de 100	4	6.56	100.00
-----+-----			
Total	61	100.00	

Année de création de l'entreprise

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----			
Entre 2010 et 2016	26	42.62	42.62
Entre 2005 et 2010	20	32.79	75.41
Entre 2000 et 2005	9	14.75	90.16
Entre 1995 et 2000	3	4.92	95.08
Avant 1995	3	4.92	100.00
-----+-----			
Total	61	100.00	

Chiffre d'affaires

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----			
Moins de 15 000 000	26	42.62	42.62
Entre 15 000 000 et 100 000 000	22	36.07	78.69
Supérieur à 100 000 000	13	21.31	100.00
-----+-----			
Total	61	100.00	

Structure du capital

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----			
Apport d'une seule personne	35	57.38	57.37
Apport d'une famille	26	42.62	100.00
-----+-----			
Total	61	100.00	

Mode d'organisation de la comptabilité

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----			
Pas d'externalisation	34	55.74	55.74
Externalisation partielle	21	34.43	90.16
Externalisation totale	6	9.84	100.00
-----+-----			
Total	61	100.00	

Production des états financiers

	Freq.	Percent	Cum.
Oui	61	100.00	100.00
Non	0	0.00	100.00
Total	61	100.00	

Etats produits

	Freq.	Percent	Cum.
Bilan	4	6.56	6.56
Bilan et compte de résultat	37	60.66	67.21
Bilan, comptes de résultat et TAFIRE	3	4.92	72.13
Bilan, compte de résultat et autres	4	6.56	78.69
Compte de résultat	13	21.31	100.00
Total	61	100.00	

Fréquence de production des états financiers

	Freq.	Percent	Cum.
Ponctuellement	19	31.15	31.15
Une fois par trimestre	3	4.92	36.07
Une fois par semestre	4	6.56	42.62
Une fois par an	35	57.38	100.00
Total	61	100.00	

Délai de production des états financiers

	Freq.	Percent	Cum.
Avant le mois de mars	35	57.38	57.38
Après le mois de mars	26	42.62	100.00
Total	61	100.00	

Raison de la production des états financiers

	Freq.	Percent	Cum.
Pour des raisons fiscales	15	24.59	24.59
Pour la fiscalité, les prises de décisions et le crédit	9	14.75	39.34
Pour la fiscalité et les prises de décisions	20	32.79	72.13
Pour les prises de décisions	14	22.95	95.00
Pour la demande de crédit	3	4.92	100.00
Total	61	100.00	

Degré d'importance accordée aux informations complémentaires

Comptabilité analytique

	Freq.	Percent	Cum.
Faible	16	26.23	26.23
Moyenne	14	22.95	49.18
Grande	31	50.82	100.00
Total	61	100.00	

Gestion budgétaire

	Freq.	Percent	Cum.
Faible	15	24.59	24.59
Moyenne	16	26.23	50.82
Grande	30	49.18	100.00
Total	61	100.00	

Contrôle de gestion

	Freq.	Percent	Cum.
--	-------	---------	------

Faible		6	9.84	9.84
Moyenne		23	37.70	47.54
Grande		32	52.46	100.00
-----+-----				
Total		61	100.00	

Analyse financière

		Freq.	Percent	Cum.
-----+-----				
Faible		39	63.93	63.93
Moyenne		15	24.59	88.52
Grande		7	11.48	100.00
-----+-----				
Total		61	100.00	

Analyse de l'exploitation

		Freq.	Percent	Cum.
-----+-----				
Faible		15	24.59	24.59
Moyenne		21	34.43	59.02
Grande		25	40.98	100.00
-----+-----				
Total		61	100.00	

Consolidation des comptes

		Freq.	Percent	Cum.
-----+-----				
Faible		45	73.77	73.77
Moyenne		12	19.67	93.44
Grande		4	6.56	100.00
-----+-----				
Total		61	100.00	

Gestion du personnel

		Freq.	Percent	Cum.
-----+-----				
Faible		23	37.70	37.70
Moyenne		21	34.43	72.13
Grande		17	27.87	100.00
-----+-----				
Total		61	100.00	

Gestion des immobilisations

		Freq.	Percent	Cum.
-----+-----				
Faible		27	44.26	44.26
Moyenne		26	42.62	86.89
Grande		8	13.11	100.00
-----+-----				
Total		61	100.00	

Intérêt accordé au respect des normes et principes comptables

		Freq.	Percent	Cum.
-----+-----				
Pas du tout		6	9.84	9.84
Très faible		10	16.39	26.23
Faible		10	16.39	42.62
Moyen		20	32.79	75.41
Grande		15	24.59	100.00
-----+-----				
Total		61	100.00	

Age du dirigeant

		Freq.	Percent	Cum.
-----+-----				
Moins de 30 ans		3	4.92	4.92
Entre 30 et 40 ans		15	24.59	29.51
Entre 40 et 55 ans		25	40.98	70.49
Entre 55 et 65 ans		16	26.23	96.72
Plus de 65 ans		2	3.28	100.00
-----+-----				
Total		61	100.00	

Niveau d'étude du dirigeant

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Secondaire	45	73.77	73.77
Supérieur	16	26.23	100.00
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Total	61	100.00	

Expérience du dirigeant

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Moins de 5 ans	15	24.59	24.59
Entre 5 et 10 ans	25	40.98	65.57
Plus de 10 ans	21	34.43	100.00
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Total	61	100.00	

Type de formation du dirigeant

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Gestionnaire	15	24.59	24.59
Non gestionnaire	46	75.41	100.00
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Total	61	100.00	

Existence du service comptable

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Oui	61	100.00	100.00
Non	0	00.00	100.00
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Total	61	100.00	

Effectif du personnel du service comptable

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Moins de 5 personnes	56	91.80	91.80
Entre 5 et 10 personnes	4	6.56	98.36
Plus de 10 personnes	1	1.64	100.00
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Total	61	100.00	

Niveau d'étude du Responsable du service comptable

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Secondaire	8	13.11	13.11
Supérieur	53	86.89	100.00
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Total	61	100.00	

Type de formation du Responsable du service comptable

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Gestionnaire	38	62.30	62.30
Non gestionnaire	23	37.70	100.00
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Total	61	100.00	

Informatisation du service comptable

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Oui	60	98.36	98.36
Non	1	1.64	100.00
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Total	61	100.00	

Nombre d'ordinateur au service comptable

	Freq.	Percent	Cum.
-----+-----	-----+-----	-----+-----	-----+-----
Moins de 5	52	85.25	85.25

Entre 5 et 10		8	13.11	98.36
Plus de 10		1	1.64	100.00
-----+-----				
Total		61	100.00	

Autres matériels utilisés en dehors de l'ordinateur

		Freq.	Percent	Cum.
-----+-----				
Photocopieuse et imprimante		19	31.15	31.15
Photocopieuse, imprimante et scanner		9	14.75	45.90
Photocopieuse, imprimante, scanner et Smartphone		7	11.48	57.38
Photocopieuse, imprimante, scanner et autres		4	6.56	63.93
Imprimante		15	24.59	88.52
Imprimante et scanner		2	3.28	91.80
Smartphone		5	8.20	100.00
-----+-----				
Total		61	100.00	

Utilisation de logiciel de gestion

		Freq.	Percent	Cum.
-----+-----				
Oui		60	100.00	100.00
Non		0	100.00	
-----+-----				
Total		60	100.00	

Logiciel de gestion utilisé

		Freq.	Percent	Cum.
-----+-----				
Sage saari		50	83.33	83.33
Autres		10	16.67	100.00
-----+-----				
Total		60	100.00	

TESTS STATISTIQUES

ALPHA DE CRONBACH

Test scale = mean(unstandardized items)

Average interitem covariance: .428025
 Number of items in the scale: 8
 Scale reliability coefficient: 0.9627

Test d'hétéroscédasticité

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity

Ho: Constant variance

Variables: fitted values of indice

chi2(1) = 2.44
 Prob > chi2 = 0.1183

Test d'omission d'une variable importante

Ramsey RESET test using powers of the fitted values of staen

Ho: model has no omitted variables

F(3, 53) = 15.35
 Prob > F = 0.0000

Test de multicollinéarité

Variable	VIF	1/VIF
impcc	9.96	0.100402
agent	9.94	0.100604
exdir	9.81	0.101936
nidir	9.69	0.103199
taien	9.50	0.105225
agdir	8.19	0.122035
fordi	6.08	0.164584
Mean VIF	9.22	

KMO

Kaiser-Meyer-Olkin measure of sampling adequacy

Variable	kmo
impana	0.8792
impgb	0.8535
impcg	0.9721
impaf	0.8241
impae	0.8754
impcc	0.8528
impgp	0.9393
impgi	0.9004
Overall	0.8871

Principal components/correlation

Number of obs = 61
 Number of comp. = 8
 Trace = 8
 Rho = 1.0000

Component	Eigenvalue	Difference	Proportion	Cumulative
Comp1	6.37355	5.40501	0.7967	0.7967
Comp2	.968538	.756827	0.1211	0.9178
Comp3	.21171	.050862	0.0265	0.9442
Comp4	.160848	.0338716	0.0201	0.9643
Comp5	.126977	.0309317	0.0159	0.9802
Comp6	.0960448	.0535112	0.0120	0.9922
Comp7	.0425336	.0227309	0.0053	0.9975
Comp8	.0198027	.	0.0025	1.0000

Principal components (eigenvectors)

Variable	Comp1	Comp2	Comp3	Comp4	Comp5	Comp6	Comp7	Comp8	Unexplained
impana	0.3669	-0.3394	-0.0821	0.0427	-0.1408	0.2789	0.5201	0.6112	0
impgb	0.3682	-0.3275	-0.2133	-0.0266	-0.0599	0.3034	0.2057	-0.7570	0
impcg	0.3504	-0.3192	0.5086	0.1006	0.6702	-0.2268	-0.0767	-0.0031	0
impaf	0.3319	0.4711	-0.1052	-0.6147	0.1507	-0.3393	0.3739	-0.0375	0
impae	0.3705	-0.1863	-0.5518	-0.2057	0.0720	-0.0634	-0.6525	0.2151	0
impcc	0.2950	0.6260	-0.1011	0.4307	0.3094	0.4740	-0.0620	0.0346	0
impgp	0.3724	0.0974	-0.0540	0.5592	-0.3934	-0.6122	0.0470	-0.0670	0
impgi	0.3659	0.1331	0.6003	-0.2628	-0.4991	0.2451	-0.3312	0.0082	0

Anti-image correlation coefficients --- partialing out all other variables

Variable	impana	impgb	impcg	impaf	impae	impcc	impgp	impgi
impana	1.0000							
impgb	-0.6856	1.0000						
impcg	-0.2031	-0.1272	1.0000					
impaf	0.1430	0.1425	0.0239	1.0000				
impae	-0.0702	-0.5193	0.0337	-0.4734	1.0000			
impcc	0.1144	-0.0354	0.0873	-0.5330	0.0963	1.0000		
impgp	-0.1918	0.0651	-0.0771	0.0261	-0.1797	-0.4274	1.0000	
impgi	-0.2055	-0.0984	-0.2121	-0.4884	0.3422	-0.0663	-0.1958	1.0000

Anti-image covariance coefficients --- partialing out all other variables

Production et utilisation de l'information comptable dans les entreprises familiales au Cameroun

Variable	impana	impgb	impcg	impaf	impae	impcc	impgp	impgi
impana	0.0379							
impgb	-0.0239	0.0320						
impcg	-0.0167	-0.0096	0.1779					
impaf	0.0102	0.0094	0.0037	0.1354				
impae	-0.0036	-0.0247	0.0038	-0.0463	0.0705			
impcc	0.0101	-0.0029	0.0167	-0.0889	0.0116	0.2056		
impgp	-0.0137	0.0043	-0.0120	0.0035	-0.0175	-0.0713	0.1353	
impgi	-0.0148	-0.0065	-0.0330	-0.0663	0.0335	-0.0111	-0.0266	0.1362

Principal component loadings (unrotated)
 component normalization: sum of squares(column) = 1

	Comp1	Comp2	Comp3	Comp4	Comp5	Comp6	Comp7	Comp8
impana	.3669	-.3394	-.08211	.04266	-.1408	.2789	.5201	.6112
impgb	.3682	-.3275	-.2133	-.02663	-.05985	.3034	.2057	-.757
impcg	.3504	-.3192	.5086	.1006	.6702	-.2268	-.07672	-.00307
impaf	.3319	.4711	-.1052	-.6147	.1507	-.3393	.3739	-.03745
impae	.3705	-.1863	-.5518	-.2057	.07201	-.06339	-.6525	.2151
impcc	.295	.626	-.1011	.4307	.3094	.474	-.06205	.03465
impgp	.3724	.09743	-.05398	.5592	-.3934	-.6122	.04702	-.06699
impgi	.3659	.1331	.6003	-.2628	-.4991	.2451	-.3312	.008212

Residual correlation matrix

Variable	impana	impgb	impcg	impaf	impae	impcc	impgp	impgi
impana	-2.22e-16							
impgb	-5.55e-16	-1.55e-15						
impcg	-1.11e-16	-7.77e-16	-2.22e-16					
impaf	0	-6.66e-16	-1.11e-16	-4.44e-16				
impae	0	-7.77e-16	-3.33e-16	0	-4.44e-16			
impcc	3.89e-16	-2.22e-16	3.33e-16	-5.55e-16	0	-2.22e-16		
impgp	2.22e-16	-1.11e-16	0	-3.33e-16	2.22e-16	-1.11e-16	1.11e-16	
impgi	-6.66e-16	-1.22e-15	-4.44e-16	-3.33e-16	-7.77e-16	-5.55e-16	-7.77e-16	-2.22e-16

Variance totale expliquée

Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	6,374	79,669	79,669	6,374	79,669	79,669
2	,969	12,107	91,776			
3	,212	2,646	94,422			
4	,161	2,011	96,433			
5	,127	1,587	98,020			
6	,096	1,201	99,221			
7	,043	,532	99,752			
8	,020	,248	100,000			

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

TABLE DE MATIERES

FICHE DE CERTIFICATION DE L'ORIGINALITE DU TRAVAIL	i
FICHE DE CERTIFICATION DES CORRECTIONS DU	ii
TRAVAIL.....	ii
SOMMAIRE	iii
DEDICACE	v
REMERCIEMENTS	vi
RESUME	viii
ABSTRACT.....	ix
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES.....	x
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES	xi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I- Contexte de la recherche.....	2
II- Problématique.....	4
III- Objectifs de la recherche	7
IV- Intérêt de la recherche	7
V- Bases d'hypothèses et hypothèses de la recherche	7
VI- Démarche méthodologique.....	14
VII- Plan du travail.....	15
I ^{ère} PARTIE : CADRE THEORIQUE DE LA PRODUCTION ET DE L'UTILISATION DES INFORMATIONS COMPTABLES, ET DE L'ENTREPRISE FAMILIALE.....	16
CHAPITRE 1 : LE SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE : Principal outil de production et de diffusion de l'information comptable	17
Section 1 : Le concept de Système d'Information Comptable et la production de données comptables	17
I.1- Le concept de Système d'Information Comptable.....	17
I.1.1. Généralité sur le concept de SIC	18
I.1.1.1. L'information	18
I.1.1.2. Qu'est-ce qu'un système d'information ?.....	18
I.1.1.3. Le système comptable.....	20
I.1.2. Le Système d'Information Comptable et Financière de l'entreprise	22
I.1.2.1. Définition et caractéristiques du SICF.....	22
I.1.2.2. Objectifs et spécificité du SICF.....	23

I.1.2.3. La production des données comptables	24
I.1.2.4. L'organisation du service comptable.....	25
I.2- Les facteurs de contingence et la production de l'information comptable	26
I.2.1. La contingence structurelle	27
I.2.1.1. La taille	27
I.2.1.2. L'âge de l'entreprise	28
I.2.1.3. Le secteur d'activité.....	28
I.2.1.4. Le degré d'informatisation de la gestion	29
Section 2 : L'utilité ou l'utilisation des informations comptables produites	31
II.1. L'utilité de l'information comptable	31
II.1.1. La pertinence.....	31
II.1.2. La fiabilité.....	31
II.1.3. La comparabilité	31
II.1.4. L'intelligibilité	32
II.2. L'utilisation de l'information comptable dans les entreprises.....	33
II.2.1. Les utilisations de l'information comptable	33
II.2.2. les facteurs influençant l'utilisation de l'information comptable	35
II.2.2.1. Les facteurs liés aux dirigeants	35
a) Besoins et comportements des managers face à l'information comptable	35
b) La formation du dirigeant.....	36
II.2.2.2.L'organisation du service comptable	37
a) La taille du service comptable	37
b) Le profil du comptable interne	38
II.2.2.3. Le nombre d'activité et la nature des activités comptables	38
a) Les activités de comptabilité générale	39
b) Les activités du contrôle de gestion.....	39
c) Les activités de comptabilité analytique	40
d) Les activités d'analyse financière	40
e) L'élaboration des tableaux de bord.....	41
II.2.2.4. Le degré d'informatisation du service comptable	41
CHAPITRE II : L'ENTREPRISE FAMILIALE AU CAMEROUN ET, PRODUCTION ET UTILISATION DE L'INFORMATION COMPTABLE	43
Section 1 : Généralité sur les entreprises familiales	43
I.1. Origines de l'entreprise familiale	43

I.2. Définition de l'entreprise familiale	44
Section 2 : Caractéristiques théoriques de l'entreprise familiale au Cameroun	46
II.1. Les fonctions de l'entreprise familiale en contexte Africain et Camerounais.....	49
II.1.1. Fonction administrative de répartition naturelle des tâches	50
II.1.2. Fonction technique d'incubateur.....	51
II.1.4. Fonction de gestion des ressources humaines à faible coût.....	54
II.2. Limites de l'entreprise familiale en contexte Africain et camerounais.....	56
II.3. Entreprises familiales et performances	60
II ^{ème} PARTIE : METHODOLOGIE, ANALYSE ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS	63
CHAPITRE III : METHODOLOGIE D'ETUDE.....	64
Section 1 : Canevas méthodologique	64
I.1. Démarche adoptée et techniques d'échantillonnage	64
I.1.1. Approche méthodologique.....	64
I.1.2. Techniques d'échantillonnage et constitution de l'échantillon final.....	65
I.2. La collecte des données	67
I.2.1. L'élaboration du questionnaire	67
I.2.2. L'administration du questionnaire.....	68
I.3. Modèle conceptuel, modèle théorique et opérationnalisation des variables.....	69
I.3.1. La construction du modèle conceptuel	69
I.3.2. La construction du modèle économétrique	70
I.3.3. Opérationnalisation des variables.....	71
Section 2 : Méthodes de traitement et d'analyse des données et caractérisation du service comptable des entreprises prospectées.	73
II.1. Méthodes de traitement et d'analyse des données et caractérisation du service comptable des entreprises prospectées	73
II.1.1. Analyse explicative : régression logistique et régression.....	74
II.1.2. Tests d'extraction des variables pertinentes	74
II.2.Caractérisation du service comptable des entreprises familiales prospectées.....	75
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	79
Section 1 : Résultats de l'analyse descriptive	79
ou du tri à plat	79
I.1. Caractérisation des entreprises de l'échantillon.....	79
I.2. Caractéristiques des dirigeants des entreprises familiales prospectées	81
Section 2 : Résultats et interprétations	82

II.1. Caractérisation du respect des normes comptables dans les entreprises de l'échantillon	82
II.2. Mise en évidence des raisons de la production de l'information comptable	84
II.3. Qualité perçue de la production des données comptables par les dirigeants	85
II.3.1. Résultat de la régression logistique ordinale	86
II.3.2. Analyse de l'importance accordée aux informations complémentaires	89
CONCLUSION GENERALE ET	94
RECOMMANDATIONS	94
Section 1 : Synthèse des résultats de la recherche	95
I.1. Principaux résultats	95
I.2 Limites de notre étude	95
Section 2 : Recommandation en vue de l'amélioration de la qualité de la production des informations comptables dans les entreprises familiales	96
II.1. Recommandations pour l'Etat	96
II.2. Recommandations pour les dirigeants et/ou les propriétaires des entreprises familiales	96
II.3. Pistes futures de recherche	97
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	98
ANNEXES	98
TABLE DE MATIERES	98